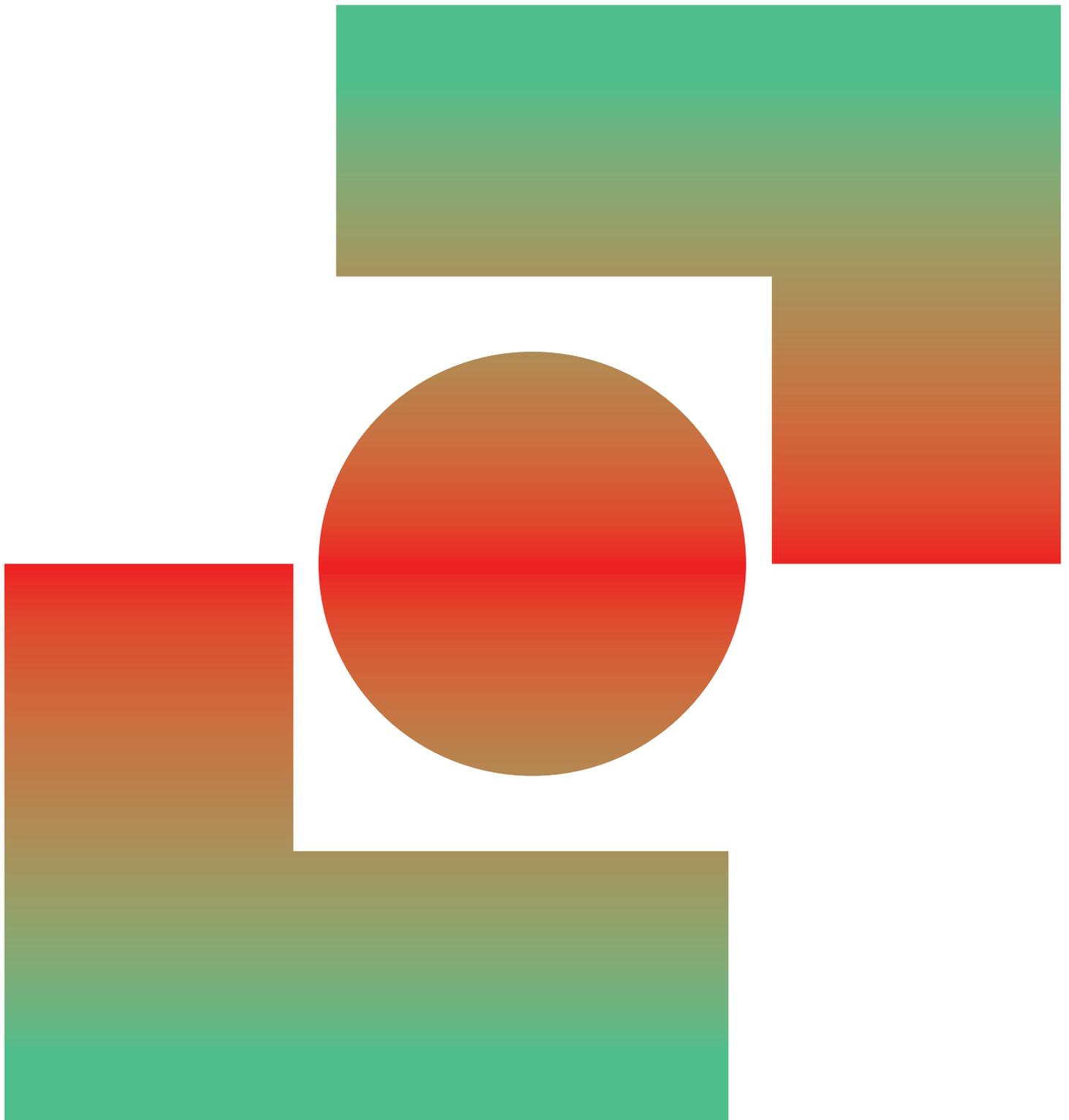


# Les politiques culturelles au Tessin

Sébastien Peter  
Zurich Centre for Creative Economies (ZCCE)  
Zurich University of the Arts  
Juillet 2023



# Index

<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2 Le XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>5</b>
<b>3. Première moitié du XX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>12</b>
<b>4. Deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>23</b>
<b>5. État des lieux des politiques culturelles contemporaines</b>	<b>34</b>
<b>6. Conclusion</b>	<b>52</b>

# Les politiques culturelles au Tessin

## 1. Introduction

**Sébastien Peter**

Situé à mi-chemin entre la Suisse alémanique et la Lombardie, le Tessin est le principal canton italoophone de Suisse. Le canton s'étend sur une surface de 2812 km<sup>2</sup>, il est principalement composé de régions montagneuses avec de profondes vallées et deux grands lacs dans sa partie méridionale. Plusieurs centres urbains de taille modeste et moyenne se sont développés le long des vallées et des axes principaux nord-sud, tels que Bellinzone, la capitale administrative du canton, et Lugano, la ville la plus peuplée du Tessin, qui comptait 350.986 habitants en 2020.<sup>1</sup> Ce territoire présente plusieurs questions intéressantes pour l'étude des politiques culturelles, en particulier pour approfondir la compréhension du fonctionnement de la promotion culturelle en Suisse. Le canton du Tessin naît d'une construction politique relativement récente, remontant au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a rassemblé des territoires appartenant autrefois au Duché de Milan et plus tard aux baillages confédérés. Dès sa création, il est devenu la principale communauté italoophone au sein de la Confédération suisse, entretenant des relations complexes avec celle-ci. Les tensions entre son appartenance politique à la Suisse et son héritage culturel orienté principalement vers l'Italie ont marqué son histoire et ont largement contribué à la mise en place de sa politique culturelle.

Ce contexte se révèle particulièrement propice pour étudier l'utilisation de la culture en tant que « soft power » local, qui participe à la construction de l'identité

<sup>1</sup> Repubblica e Cantone Ticino, Dipartimento delle finanze e dell'economia Divisione delle risorse, *Annuario statistico ticinese 2022* (Bellinzona: Ufficio di statistica, 2022).

politique de la région et influence les relations avec le reste de la Confédération<sup>2</sup>. L'étude du « soft power » culturel tessinois permet également de comprendre comment les choix politiques et identitaires peuvent contribuer à façonner une géographie culturelle, marquée par une densité importante d'institutions.

De plus, le Tessin présente une forte concentration de centres urbains qui se développent dans un territoire relativement restreint. Cela offre l'opportunité d'études croisées entre des villes situées dans un contexte social, géographique et économique relativement homogène, permettant ainsi de mettre en évidence l'impact de certaines spécificités historiques ou de choix politiques sur les écosystèmes culturels respectifs. Cet article vise à susciter l'intérêt des spécialistes des politiques culturelles en Suisse, qu'ils soient universitaires ou professionnels travaillant dans des institutions, en soulignant la valeur du Tessin en tant que cas d'étude afin de comprendre l'émergence des politiques culturelles dans des territoires périphériques ou des communautés culturellement et linguistiquement minoritaires.

Cette étude s'inscrit dans l'historiographie des politiques culturelles suisses. En raison de la structure de l'État fédéral, basée sur plusieurs niveaux de compétences régis par le principe de subsidiarité et divisée en 26 cantons et de nombreuses communes, l'étude des politiques culturelles en Suisse est particulièrement complexe et a donné lieu à une historiographie fragmentée et cloisonnée. Le niveau fédéral est relativement bien documenté, notamment en ce qui concerne l'histoire de l'instance principale chargée de la promotion culturelle au niveau national : Pro Helvetia, la fondation suisse pour la culture.<sup>3</sup>

Les niveaux cantonaux et communaux sont beaucoup moins étudiés, à quelques exceptions près, par exemple pour la Ville de Zurich<sup>4</sup>. Nous relevons en particulier la quasi absence d'études transversales, permettant de porter un regard croisé sur le développement des politiques culturelles dans divers cantons ou villes.

Il est par ailleurs important de relever qu'une vaste littérature produite sur le sujet en Suisse a été rédigée sous l'impulsion d'instances directement impliquées dans le domaine des politiques culturelles. C'est le cas notamment de rapports visant au développement stratégique d'outils de promotion culturelle<sup>5</sup>, ou encore de monographies qui parcourent l'histoire de certaines institutions majeures.<sup>6</sup> Il est donc nécessaire de contextualiser de telles études en relation avec les objectifs stratégiques des acteurs et des actrices culturels et les spécificités des conditions de développement.

<sup>2</sup> Pour une définition de « Soft Power », voir : Frédéric Martel, « Vers un « soft power » à la française », *Revue internationale et stratégique* 2013/1 (n° 89), 68–71.

<sup>3</sup> Rahel Bühler et al., *Entre culture et politique – Pro Helvetia de 1939 à 2009* (Zurich : Editions Slatkine/Editions Neue Zürcher Zeitung, 2010) et notamment la bibliographie aux pages 328–337.

<sup>4</sup> Peter Haerle, *Die Kulturpolitik von Zürich – Eine Bestandesaufnahme, A discussion on Cultural Policy* (Zurich : Zurich Centre for Creative Economies (ZCCE), 2022), [https://creativeeconomies.com/wp-content/uploads/2022/09/ZCCE-Paper-Kulturpolitik\\_der\\_Stadt\\_Zurich-v2-1-zweispaltig\\_cb\\_13.pdf](https://creativeeconomies.com/wp-content/uploads/2022/09/ZCCE-Paper-Kulturpolitik_der_Stadt_Zurich-v2-1-zweispaltig_cb_13.pdf), 29.06.2023 ; voir également Brigitte Schwab, « Politique culturelle et démocratie. La réalisation du Kultur- und Kongresszentrum Luzern à la lumière de quatre modèles normatifs de démocratie », in *Les territoires de la démocratisation culturelle*, Olivier Moeschler et Olivier Thévenin éd. (Paris : L'Harmattan, 2009), 35–51.

<sup>5</sup> Voir par exemple : Jean-Yves Pidoux et Muriel Surdez, *Politique culturelle jurassienne : bilan et propositions. Mandat d'évaluation confié par le Gouvernement jurassien Avril-décembre 2000* (Lausanne : Université de Lausanne, 2000) ; Ville de Renens, *Rapport Politique culturelle*, 2009.

<sup>6</sup> Rahel Bühler et al., *Entre culture et politique – Pro Helvetia de 1939 à 2009*.

Jusqu'à présent, l'étude des politiques culturelles du Tessin s'est principalement concentrée sur deux axes. D'une part, il existe de nombreuses publications traitant des aspects spécifiques de la vie culturelle du canton, tels que les arts de la scène, la radio, les arts visuels ou encore la musique. Ces publications adoptent généralement une approche historique et sectorielle. Toutefois, rares sont les études qui se sont penchées de manière globale sur l'émergence du secteur culturel dans son ensemble. Nous soulignons en particulier l'étude pionnière de la professeure Nelly Valsangiacomo, qui retrace la création des politiques culturelles cantonales depuis les années 1970 jusqu'à la publication, en 2015, de la loi cantonale sur le soutien à la culture.<sup>7</sup> Dans le même esprit, une récente thèse de master a entrepris de dresser une première histoire des politiques culturelles cantonales à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, en accordant une attention particulière au domaine des arts visuels.<sup>8</sup> Jusqu'à présent, à notre connaissance, aucune autre étude n'a tenté de développer une perspective historique à moyen et long terme, en abordant les différents domaines de la culture.

D'autre part, le deuxième axe de recherche concerne un ensemble d'études visant une approche quantitative, qui dresse un état des lieux d'un domaine culturel à un moment précis. Cet ensemble d'études a principalement été constitué grâce aux travaux de recherche de l'Observatoire culturel de la Suisse italienne, ainsi que par des études ponctuelles mandatées ou élaborées par les instances politiques cantonales ou communales.<sup>9</sup> La présence précoce d'un observatoire des politiques culturelles au Tessin à partir des années 2000 a conduit à une bibliographie étendue et intéressante, notamment dans une approche quantitative. Cette étude vise à offrir une vision synthétique des publications sur le sujet, en intégrant à la fois des contributions relevant d'une approche historique (chapitres 2, 3 et 4) et quantitative (chapitre 5), cette dernière étant principalement appliquée à l'analyse de la scène culturelle au cours des dernières années.

En raison de l'étendue et de la complexité du sujet traité, avec ses multiples ramifications et son lien avec la question de la création identitaire, l'ambition de cet article est de dresser une première cartographie du sujet qui puisse orienter les personnes intéressées vers des approfondissements nécessaires. De plus, en intégrant à la fois une approche synchronique et diachronique, nous espérons faire émerger les grands axes thématiques qui déterminent et structurent, parfois de manière inconsciente, la mise en œuvre actuelle des politiques culturelles. Il s'agit donc de connaître l'histoire pour mieux appréhender le présent et élaborer des stratégies futures avec une conscience accrue des enjeux sous-jacents. Il est également important de souligner que les politiques culturelles ne sont jamais uniquement une question de culture, celles-ci se développent à l'intersection de différents domaines, en particulier du champ politique au sens large.

L'étude des politiques culturelles rencontre plusieurs difficultés liées à la polysémie des termes utilisés: « culture », « politiques culturelles », « Suisse italienne », « italianité » et « identité » sont des notions aux contours flous, difficiles à cerner, dont utilisation peut être délicate. La définition de chacun de ces termes mériterait une étude à part

<sup>7</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi, » *Archivio Storico Ticinese* 157, (juin 2015): 85–98.

<sup>8</sup> Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti » (Tesi di laurea, Università di Berna, 2022).

<sup>9</sup> La plupart des publications de l'Observatoire culturel de la Suisse italienne sont disponibles sous le lien suivant: <https://www4.ti.ch/decs/dcsu/uapcd/risorse/pubblicazioni-uapcd>, 10.12.2022.

entière. Dans cette étude, nous adoptons une définition étroite de la « culture » en tant qu'ensemble composé de plusieurs disciplines artistiques, car celles-ci représentent les principaux domaines d'intervention des politiques culturelles publiques.<sup>10</sup> De manière ponctuelle, seront également pris en compte les domaines du patrimoine, de l'éducation, voire des médias, lorsque ces derniers sont intégrés aux actions d'intervention des instances publiques dans le domaine culturel.

Cette étude est principalement axée sur les politiques culturelles du Tessin. Cependant, en tant que principal canton italoophone de Suisse, le canton a joué tout au long de son histoire le rôle de porte-parole de l'italianité en Suisse, représentant en grande partie les actions de promotion culturelle de la Suisse italoophone, également appelée « Suisse italienne ». En effet, la Suisse est divisée en quatre régions linguistiques : la région germanophone, la région francophone, la région italoophone et la région rhéto-romane.<sup>11</sup> Le Tessin est le seul canton dont l'italien est la langue officielle unique, alors que le canton des Grisons compte trois langues officielles : l'allemand, le rhéto-romanche et l'italien<sup>12</sup>. Aux Grisons, les italophones se situent principalement dans les régions de Moesa (à l'ouest) et de Bernina (à l'est), ainsi que dans la commune de Bregaglia dans la région de Maloja. Ces régions forment les Grisons italiens, qui comptent environ 12'000 habitants. Le Tessin et les Grisons italiens composent ainsi la Suisse italienne. Il est cependant essentiel de souligner que la Suisse compte un nombre considérable d'italophones en dehors des frontières des cantons des Grisons et du Tessin. Cette population hétérogène comprend des Tessinois et des habitants des Grisons italiens vivant dans d'autres régions de la Suisse ainsi que des migrants ou descendants de migrants venant d'Italie, appelés communément les « secundos » et, plus récemment, des personnes de troisième génération. Par ailleurs, les Italiens constituent le plus grand groupe de citoyens étrangers présents en Suisse, avec 331'379 personnes en 2021.<sup>13</sup> Comme l'a souligné Marco Solari, président du Festival de Locarno, lors d'un entretien, la population italoophone en Suisse est un ensemble disparate, caractérisé par des racines historiques et politiques très différentes.<sup>14</sup> Bien que les frontières politiques et géographiques du canton du Tessin soient définies, celles de la Suisse italienne demeurent floues, et le dialogue entre les différentes composantes de l'italianité suisse doit être constamment tissé. La question de l'italianité est extrêmement complexe, avec de vastes ramifications sociales, politiques, historiques et bien sûr culturelles. Cela s'explique en particulier par les différentes manières de vivre et d'interpréter l'italianité, qui varient selon les individus. Ce sujet revêt une grande importance car il traverse d'un fil rouge

<sup>10</sup> Plusieurs études reparcourent les différentes définitions du domaine culturel. Pour une synthèse, voir Sylvie Chevrier, *Le Management culturel* (Collection : Que sais-je?) (Paris : Presses Universitaires de France) 9–34.

<sup>11</sup> <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/it/home/gesellschaft/sprachen/die-sprachen-fakten-und-zahlen.html>, 02.01.2023.

<sup>12</sup> Le canton du Tessin se compose en 2019 de 351'491 habitants. L'italien est la langue principale (88,6%), suivi par l'allemand (10,2%). Les Grisons italiens sont la deuxième communauté italoophone en Suisse, ils comptent environ 12'000 habitants.

<sup>13</sup> [https://www.admin.ch/gov/it/pagina-iniziale/documentazione/comunicati-stampa.msg-id-87311.html#:text=Gli%20italiani%20rappresentavano%20il%20maggior,e%20Francesi%20\(151%20551\)](https://www.admin.ch/gov/it/pagina-iniziale/documentazione/comunicati-stampa.msg-id-87311.html#:text=Gli%20italiani%20rappresentavano%20il%20maggior,e%20Francesi%20(151%20551)), 15.08.2022.

<sup>14</sup> Tim Guldemann, « Verpasst die Schweiz die Chance ihrer Italianità – Mit Marina Carobbio und Marco Solari », *Debatte zu Dritt*, <https://podcasts.apple.com/ch/podcast/verpasst-die-schweiz-die-chance-ihrer-italianita%C3%A0-mit/id1584971200?i=1000539736454&l=it>, 19.05.2023

l'épanouissement culturel du Tessin. Toutefois, notre ambition n'est pas de l'épuiser ici, mais plutôt d'en souligner la présence constante tout en renvoyant le lecteur à la vaste littérature consacrée à ce sujet.

En raison de l'architecture politique suisse, notamment du principe de subsidiarité, il n'existe actuellement aucun organisme véritablement dédié à la promotion culturelle de la Suisse italienne au sens strict. La Confédération entreprend des actions de promotion de la langue et de la culture italienne, notamment dans les écoles suisses et en encourageant les échanges entre les régions linguistiques, mais les politiques culturelles dédiées à la promotion de la Suisse italienne sont principalement du ressort des cantons du Tessin et des Grisons.<sup>15</sup> Toutefois, l'engagement des deux cantons en faveur de la langue et de la culture italienne s'exprime à des degrés d'intensité et de rayonnement très différents. Dans les Grisons, la Pro Grigioni italiano, créée en 1918, est la principale institution chargée de la promotion et de la préservation de la culture sur le territoire cantonal.<sup>16</sup> Cependant, son action est limitée au niveau local et vise uniquement à soutenir la minorité italophone autochtone. Les quelques institutions culturelles présentes dans les Grisons italiens ont également une portée locale et régionale, et contrairement aux grandes institutions présentes au Tessin, elles n'ont pas l'ambition de représenter la Suisse italienne au niveau suprarégional, voire national.<sup>17</sup> En effet, le développement de la scène culturelle des Grisons italiens mériterait une étude distincte et présente un intérêt certain. Pour cette raison, notre attention s'est principalement portée sur le canton du Tessin en raison de son rôle historique dans le développement culturel de la Suisse italienne. Ce canton est marqué par d'importants projets et une volonté claire de jouer un rôle à l'échelle fédérale, non seulement en tant que canton, mais également en tant que représentant d'une région linguistique et d'une culture caractérisée par une histoire riche et prestigieuse.

## 2. Le XIX<sup>e</sup> siècle

Durant son premier siècle d'existence, le Tessin voit émerger une scène culturelle locale, composée d'artistes, de mécènes et d'institutions dans différents domaines de la culture. Il s'agit d'un moment clé, pendant lequel s'instaurent des tendances qui vont marquer jusqu'à nos jours le développement des politiques culturelles au Tessin. C'est le cas notamment des rapports privilégiés entre communes et institutions muséales ou encore de la primauté culturelle des centres urbains, et, en premier lieu, de Lugano dont le rôle de capitale culturelle cantonale s'esquisse dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'histoire de l'essor culturel du Tessin demeure toutefois un sujet vaste et encore peu connu, profondément ancré dans l'histoire politique et sociale cantonale. Le présent chapitre ne nourrit ainsi pas l'ambition de défricher des champs de recherche nouveaux ou qu'occasionnellement arpentés par des chercheurs et chercheuses. Il

<sup>15</sup> <https://www.bak.admin.ch/bak/it/home/sprachen-und-gesellschaft/lingue/legge-e-ordinanza-sulle-lingue/gesuche-foerderung-ital-sprache.html>, 03.05.2023.

<sup>16</sup> Sacha Zala, « Pro Grigioni Italiano (Pgi) », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*: <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/049086/2010-04-21/>, 12.06.2022.

<sup>17</sup> BAK economic intelligence, *L'impatto economico della cultura nel Grigionitaliano* (Basilea: BAK economic AG, 2021), étude commanditée par la Radiotelevisione Svizzera Italiana (RSI). Pour une liste des institutions des Grisons italiens voir: BAK economic intelligence, *L'impatto economico della cultura nel Grigionitaliano*, 13.

s'agit principalement de dessiner un premier panorama de l'essor culturel du canton dans le but de mieux saisir les développements plus récents des politiques culturelles de la Suisse italienne.

Lors de sa création, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Canton du Tessin était traversé par des forces centrifuges importantes. Pendant environ trois siècles, le territoire cantonal était partagé en huit baillages gérés par les cantons confédérés.<sup>18</sup> Ceux-ci avaient été constitués par l'occupation de diverses régions conquises aux Sforza et aux Visconti de Milan au cours du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Lors de sa fondation, le Tessin ne constituait donc pas un espace politique homogène. Composé de vallées plus ou moins isolées et de quelques petites bourgades séparées entre elles par des lacs, des cols et des zones insalubres, l'unité cantonale du Tessin était loin d'être gagnée.<sup>19</sup>

Dès la révolution helvétique, des premiers conflits identitaires émergent entre les partisans, majoritaires, d'une intégration du Tessin à la Confédération suisse et une faction promouvant une annexion à la République cisalpine. La victoire de la tendance pro-helvétique déboucha sur une libération des baillages et leur annexion à la Confédération en 1798.<sup>20</sup> Après quelques années de troubles, le Canton du Tessin naquit en 1803 sur l'impulsion de Napoléon Bonaparte et se dota, dans le cadre de l'Acte de médiation, d'une constitution propre. Toutefois, lors de la naissance du canton, les communautés locales étaient fortement désunies, éclatées, imprégnées d'usages dérivant de l'Ancien régime, et étaient donc réfractaires à former un corps politique unitaire ou, de manière générale, à la conception moderne de l'État.<sup>21</sup>

Au cours des premières décennies d'existence du canton, les efforts du gouvernement s'orientèrent donc principalement vers la consolidation des institutions étatiques et vers le renforcement d'infrastructures essentielles, par exemple la constitution d'un réseau routier permettant de relier les différentes régions du canton.<sup>22</sup> Sur le plan culturel, le nouveau gouvernement cantonal s'engagea rapidement à promouvoir l'éducation de la population avec une première loi scolaire en 1804, obligeant chaque commune à se doter d'une école primaire, suivie par une série de lois développant et structurant ultérieurement le système scolaire. Ces mesures visaient à assurer une formation de base à la population et à contribuer ainsi au développement démocratique cantonal. Les nouvelles lois permettaient également de soustraire à l'Église catholique son rôle central dans le système éducatif dans une optique de laïcisation de l'État. Ces initiatives furent accompagnées par la fondation de nouvelles infrastructures (Lycée cantonal de Lugano en 1852, École magistrale en 1873, École cantonale de commerce en 1894), dans le but de former les nouvelles élites du canton.<sup>23</sup>

<sup>18</sup> La Leventina dépendait de Uri, Blenio, la Riviera et Bellinzone étaient soumises à Uri, Schwytz et Nidwald, Locarno, Vallemaggia, Lugano et Mendrisio dépendaient des 12 cantons confédérés. Carlo Agliati et al., « Ticino (cantone) », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007394/2022-10-24/>, 02.11.2022.

<sup>19</sup> Raffaello Ceschi, *Storia del Cantone Ticino : L'Ottocento e il Novecento* (Bellinzona : Casagrande, 2015), 32; Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti » (Tesi di laurea, Università di Berna, 2022), 24.

<sup>20</sup> Andreas Fankhauser, « Révolution helvétique », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, traduit de l'allemand, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017217/2011-03-24/>, 01.11.2022.

<sup>21</sup> Carlo Agliati et al., « Ticino (Cantone) »; Ceschi, *Storia del Cantone Ticino : L'Ottocento e il Novecento*, 16.

<sup>22</sup> Ceschi, *Storia del Cantone Ticino : L'Ottocento e il Novecento*, 16.

<sup>23</sup> *Ibid.*

Face aux nécessités dictées par la création du nouveau canton, l'intervention publique dans le domaine de la promotion des arts demeura très marginale. Elle se limita, à partir des années 1830, à quelques commandes publiques, qui visaient à renforcer un sentiment d'appartenance cantonale et nationale. À cette époque remonte notamment la construction des palais du gouvernement à Lugano et Locarno, ornés d'une iconographie mettant à l'honneur les valeurs de la nouvelle république, ainsi que la commande de quelques œuvres commémoratives, telles que le buste du General Dufour, commandité en 1848 par le Gouvernement à Vincenzo Vela.<sup>24</sup> Il s'agit toutefois d'actions ponctuelles qui n'eurent qu'un impact marginal sur la constitution d'une scène culturelle cantonale. Plus importante fut, dans le cadre du renforcement scolaire et économique, la création de la part du gouvernement, au cours des années 1840, d'une première école de dessin structurée de manière semblable aux académies italiennes, mais répartie sur les huit districts du canton. Bien qu'orientée principalement à la formation d'artisans, cette école était fréquentée par de futurs artistes et fournissait du travail en tant qu'enseignants ou experts à des représentants de la scène artistique locale.<sup>25</sup>

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le soutien et la promotion de la scène culturelle au Tessin était surtout l'affaire d'instances privées. Dans le domaine musical, d'importants mécènes provenant de l'étranger contribuèrent à diffuser des modes de soutien largement répandus dans le monde culturel des centres urbains d'Europe, et participèrent ainsi au développement des goûts et des pratiques culturelles de la population locale.<sup>26</sup> En cela, le Comte Giovanni Grilenzoni eut le rôle de précurseur. Réfugié au Tessin suite à sa condamnation en Italie en tant que carbonaro, il promut de nombreuses manifestations musicales publiques, contribua à la création de l'orchestre philharmonique de Lugano et accueillit des figures importantes dans le domaine musical tel que Franz Liszt.<sup>27</sup> Dès 1874, le baron et industriel russe Paul von Derwies, inaugura le Château de Trevano, sur les collines aux alentours de Lugano. Cette vaste villa, construite sur une propriété de 270'000 m<sup>2</sup>, disposait d'un théâtre pouvant accueillir plus de 100 musiciens ainsi qu'une salle de concert munie d'un orgue monumental. Le baron y organisa de nombreux concerts privés destinés à ces hôtes et promut, dès 1874, une saison musicale dans l'espace publique présentant un vaste répertoire exemplaire de la production européenne de l'époque. L'impact d'une telle initiative, répétée jusqu'à la mort du baron en 1881, fut remarquable et fort appréciée, comme le

<sup>24</sup> Federica Bianchi et Cristina Sonderegger, « Committenza pubblica e privata » in *Arte in Ticino 1803–2003. La ricerca di un'appartenenza 1803–1870*, sous la dir. De Rudy Chiappini (Lugano : Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 245–273.

<sup>25</sup> Raffaello Ceschi, « La Repubblica e le arti » in *Arte in Ticino 1803–2003. La ricerca di un'appartenenza 1803–1870*, sous la dir. de Rudy Chiappini (Lugano : Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 35. C'est le cas de notamment de l'artiste Antonio Ciseri. Letizia Schubiger-Serandrei, « Ciseri, Antonio », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/021880/2002-12-06/,01.12.2022>.

<sup>26</sup> Vincenzina Caterina Ottomano, « Le Stagioni del barone von Derwies tra Nizza e il Castello di Trevano (1873–1881) », *Il Cantonetto, Rassegna letteraria bimestrale*, (octobre 2014) : 169.

<sup>27</sup> Carlo Agliati, « Grilenzoni, Giovanni » in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/016359/2006-02-06/,23.11.2022>; Vincenzo Snider, « Viaggiatori illustri » *Scuola Ticinese*, no.78 (décembre 1979) : 38.

témoignent les réactions enthousiastes de la presse locale.<sup>28</sup> Le château fut racheté en 1900 par le musicien et compositeur Louis Lombard qui le renomma « Château de la Musique » et qui continua les activités menées par le baron en organisant, au cours de trois décennies, plus de mille concerts et en accueillant des orchestres de renom, dont l'Orchestre philharmonique de Berlin et des compositeurs célèbres tels que Camille Saint-Saëns, Giacomo Puccini et Ruggero Leoncavallo.<sup>29</sup>

Bien que généralement plus modeste, le mécénat et le collectionnisme au Tessin dans le domaine des arts visuels était répandu au sein de l'aristocratie et la bourgeoisie locales, qui s'y adonnèrent pour décorer leurs demeures dans un effort d'émulation réciproque.<sup>30</sup> Contrairement aux grands centres urbains de Suisse, les mécènes y furent toutefois rares et, tout comme dans le domaine de la musique, principalement concentrés dans la région de Lugano.<sup>31</sup> Les frères Ciani, réfugiés politiques au Tessin à cause de leurs positions proches du carbonarisme, soutinrent largement le célèbre sculpteur Vincenzo Vela en lui commanditant de nombreuses œuvres. Bien que l'existence d'une collection d'art des frères Ciani est considérée comme probable, notamment en raison de leurs rapports avec la scène artistique locale, aucune documentation à ce propos nous est parvenue.<sup>32</sup> De manière semblable, le baron Von Derwies fit appel à des artistes et artisans locaux dans le cadre de la construction du Château de Trevano et réunit une importante collection.<sup>[A]</sup> Dispersée suite à la mort du baron, cette collection demeure mal connue en l'absence d'un inventaire, excepté pour quelques pièces telles que le Spartacus de Vincenzo Vela. On saisit la mesure et la richesse des décors et des collections rassemblées par Von Derwies grâce aux témoignages de l'époque : suite au décès du baron, quatorze wagons ferroviaires furent chargés d'une partie de la collection et des aménagements du château et envoyés vers Saint-Pétersbourg, pour une valeur d'assurance dépassant le million de francs suisses de l'époque.<sup>33</sup>

Bien que l'activité des collectionneurs et des mécènes eut un impact plutôt marginal dans le domaine des arts visuels, ce dernier connu un véritable essor au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce développement particulièrement prononcé ressort du nombre



[A] Hall du château de Trevano avec des sculptures, 1940

<sup>28</sup> Nadir Sutter, « Il Castello di Trevano o le Château de la Musique. Un capitolo di storia musicale ticinese poco conosciuto » in *Il ticino della musica*, sous la dir. de Carlo Piccardi, *Arte & Storia*, VII, n. 45 (décembre 2009) : 36–41; Vincenzina Caterina Ottomano, « Le Stagioni del barone von Derwies tra Nizza e il Castello di Trevano (1873–1881) », 169–179.

<sup>29</sup> Nadir Sutter, « Il Castello di Trevano o le Château de la Musique. Un capitolo di storia musicale ticinese poco conosciuto », 39–40.

<sup>30</sup> Federica Bianchi, « Società, gusto e collezionismo privato nella prima metà dell'Ottocento », in *Arte in Ticino 1803–2003. La ricerca di un'appartenenza 1803–1870*, sous la dir. de Rudy Chiappini (Lugano : Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 288. Matteo Bianchi et Giovanna Ginex, *Aspetti del collezionismo nel Ticino : dipinti del secondo Ottocento italiano* (Lugano : Corner Banca, 1996).

<sup>31</sup> Matthias Oberli, « Mécénat », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, traduit de l'allemand, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010992/2009-10-29/>, 01.12.2022; Gioia Dal Molin, « Von der schwierigen Kunst, Kunst zu fördern » : staatliches und nicht-staatliches Engagement für die bildende Kunst in der Schweiz, 1950–1980 (Zurich : Chronos, 2018), 35.

<sup>32</sup> Federica Bianchi, « Società, gusto e collezionismo privato nella prima metà dell'Ottocento », 288.

<sup>33</sup> Federica Bianchi, « Società, gusto e collezionismo privato nella prima metà dell'Ottocento », 288.

important d'artistes tessinois exposés dans le cadre de l'Exposition nationale suisse de 1883 à Zurich<sup>34</sup> ou encore lors de la première Exposition suisse de beaux-arts au Musée d'art de Berne en 1890.<sup>35</sup> Cette période correspond à l'instauration d'importants soutiens fédéraux dans le domaine des beaux-arts : par un décret de 1884, appliqué en 1887, la Confédération se dote d'un montant de 100'000 francs suisses pour la promotion des arts, la décoration d'édifices publiques, l'acquisition d'œuvres et l'organisation d'expositions nationales d'art. Cela est accompagné d'une augmentation importante du soutien annuel à la Société Suisse des Beaux-Arts.<sup>36</sup> Dans le sillon du développement des politiques de soutien fédérales, est fondée en 1889 la Société tessinoise des Beaux-Arts (affiliée à la Société Suisse des Beaux-Arts). Le premier projet de la nouvelle association fut l'organisation à Lugano en 1891 de l'importante exposition Turnus, qui accueillit 426 œuvres d'artistes provenant de toute la Suisse et d'Europe, dont 156 œuvres d'artistes tessinois.<sup>37</sup> Une deuxième édition de Turnus fut organisée à Lugano en 1895, suivit d'une troisième, et dernière, en 1897.<sup>38</sup> Il s'agit des premières grandes expositions collectives au Tessin, présentant un large éventail de la création artistique contemporaine, dont les principaux artistes de la région, tels qu'Adolfo Feragutti Visconti ou Filippo Franzoni.<sup>39</sup>

L'organisation de telles expositions témoignait d'un important gain d'intérêt pour les arts visuels ainsi que d'une structuration progressive des milieux artistiques. Les raisons qui amenèrent à une multiplication des artistes visuels reconnus pendant la deuxième moitié du XIXe demeurent toutefois peu connues. Il est certes possible d'évoquer une tradition artistique s'étalant sur plusieurs siècles, nourrie par des mouvements migratoires d'artisans tessinois dans les principales villes européennes.<sup>40</sup> L'impact de la création des écoles de dessin pendant les années 1840 pourrait également avoir contribué au développement artistique cantonal dans le domaine des

<sup>34</sup> C'est le cas des artistes Pietro Anastasio, Antonio Barzaghi Cattaneo, Antonio Chiattono, Luigi Monteverde, Raimondo Pereda et Vincenzo Vela : Rudy Chiappini, « L'affermazione di un'identità » in *Arte in Ticino 1803–2003. L'affermazione di un'identità. 1870–1914*, sous la dir. de Rudy Chiappini (Lugano : Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 24 ; Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 27.

<sup>35</sup> Il s'agit des peintres Pietro Anastasio, Edoardo Berta, Natale Boffa, Andrea De Micheli, Adolfo Feragutti Visconti, Attilio Ferri, Gaspare Fossati, Filippo Franzoni, Spartaco Vela et les sculpteurs Antonio Chiattono, Giuseppe Chiattono, e Vincenzo Vela. Rudy Chiappini, « L'affermazione di un'identità », 24 ; Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 27.

<sup>36</sup> Gioia Dal Molin, « *Von der schwierigen Kunst, Kunst zu fördern* » : *staatliches und nicht-staatliches Engagement für die bildende Kunst in der Schweiz, 1950 – 1980*, 39 ; Rolf Keller, « Kulturpolitik », in *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/010993/2010-07-14/>, 01.07.2022.

<sup>37</sup> La Société Suisse des beaux-arts organisa dès 1840 des expositions, appelées *Turnus*, dans ses différentes sections locales dont l'objectif était de remédier au manque de visibilité des artistes suisses. Entre 1840 et 1890, *Turnus* était la seule exposition régulière d'art suisse. À partir de 1860, elle bénéficia d'un soutien financier de la part de la Confédération. Souvent organisées dans des lieux improvisés – théâtres, casinos, bibliothèques – ces expositions contribuèrent à la création d'espaces d'exposition professionnels, tel que les kunsthallen et les musées. Paul-André Jaccard, « Turnus », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/024559/2014-02-25/>, 01.05.2022.

<sup>38</sup> *Catalogues des Turnus, expositions de la Société suisse des beaux-arts (SSBA), 1842 – 1961* : 02.09.2022.

<sup>39</sup> Società Ticinese per le Belle Arti, *Esposizione Artistica Svizzera in Lugano (dal 3 al 24 Settembre 1891)*, cat. Expl. (Lugano : Tipografia Traversa Fabrizio, 1891.).

<sup>40</sup> Carlo Agliati, « Grilenzoni, Giovanni ».

arts visuels, largement plus important par rapport à d'autres disciplines, comme le théâtre ou la musique. Par ailleurs, l'art populaire, les pratiques religieuses et sociales ou encore les spécificités propres au processus de création artistique sont autant de facteurs importants qui mériteraient des études supplémentaires. La proximité avec Milan jouait également un rôle central dans l'essor artistique cantonal. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux artistes se formèrent ou enseignèrent dans les écoles d'art de la Lombardie et en particulier à Brera. Milan offrait également aux artistes plusieurs possibilités d'exposer et d'obtenir des commissions auprès de la noblesse et de la bourgeoisie locale.<sup>41</sup>

C'est dans ce contexte d'essor artistique que virent le jour au Tessin les premiers musées des beaux-arts, avec un premier exemple correspondant à la donation à la Confédération de la maison-atelier de Vincenzo Vela à Ligornetto en 1892, et sa transformation successive en musée en 1898.<sup>[B] 42</sup> La nouvelle institution présentait au public plusieurs œuvres de Vincenzo Vela, de son frère Lorenzo et de son fils Spartaco, ainsi que les collections d'art personnelles des trois artistes, dont une galerie de tableaux et une série de photographies.<sup>43</sup>

En 1893, Antonio Caccia, écrivain et philanthrope, légua sa collection d'art ainsi que la villa Malpensata à la Ville de Lugano à condition que son legs fût utilisé pour constituer un musée public.<sup>44</sup> C'est ainsi que fut créée en 1904 la Fondation Antonio Caccia, administrée par la Ville et chargée de la création et de la gestion d'un musée des beaux-arts.<sup>45</sup> En attendant la création de l'institution muséale, la première exposition temporaire de la collection s'ouvrit au public en 1906. Dans ce contexte, la section tessinoise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses demanda qu'une commission officielle fût instaurée dans le but d'administrer la collection et veiller à l'acquisition de nouvelles œuvres. C'est ainsi qu'on instaura la première commission artistique



[B] Musée Vincenzo Vela à Ligornetto.



[C] Théâtre social, sur la Place de la Réforme à Lugano. Le bâtiment a été démoli en 1889.

<sup>41</sup> Dall'Accademia all'Atelier. Pittori tra Brera e il Canton Ticino nell'Ottocento, sous la dir. de Maria Angela Previtiera et Sergio Rebora, (Milano: Elettara, 2000).

<sup>42</sup> La maison avait été conçue par ailleurs en tant que musée et atelier par l'artiste lui-même en 1867. Giuseppe Curonici, « La nascita in Ticino delle collezioni d'arte pubbliche » in *Arte in Ticino 1803-2003. L'affermazione di un'identità. 1870-1914*, sous la dir. de Rudy Chiappini (Lugano: Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 191-192.

<sup>43</sup> Gianna A. Mina, « Museo Vincenzo Vela », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/059944/2022-07-05/>, 05.01.2023.

<sup>44</sup> Giovanni Orelli, « Caccia, Antonio », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/010139/2003-03-31/>, 08.12.2022.

<sup>45</sup> Istrumento 11, luglio 1903, cité dans Giuseppe Curonici, « La nascita in Ticino delle collezioni d'arte pubbliche », 198 ; *Regolamento fissante i rapporti amministrativi fra il Comune di Lugano e la Fondazione di Belle Arti fu Antonio Caccia, Lugano, 1904.*



[D] Théâtre Apollo à Lugano, env.1900–1905.



[E] Teatro Sociale, Bellinzona, 1981

nommée par la Mairie de Lugano, composée notamment du peintre Luigi Rossi et du sculpteur Luigi Vassalli. Celle-ci orienta, aussi pour des raisons économiques, la politique d'achat de la Ville autour de l'acquisition d'artistes tessinois vivants – choix qui influença le développement de la collection communale pendant près d'un siècle. Après plusieurs négociations entre la Ville et le Canton et les nombreux déplacements de la collection, en 1912 Lugano se dota d'un premier musée public – le Musée des Beaux-Arts – dont le siège se trouvait à la villa Malpensata.<sup>46</sup> Le musée présentait des œuvres de la collection Caccia, réorganisée et agrandie par Luigi Rossi et Luigi Vassalli, et incluait de nouvelles acquisitions ainsi que des œuvres reçues en dépôt de la part de la Confédération.<sup>47</sup> Le nouveau musée demeura, pendant plusieurs décennies, la seule institution communale consacrée aux arts visuels au Tessin.

La culture populaire et les pratiques amateurs jouèrent également un rôle important dans l'essor culturel du canton. Il s'agit d'un aspect qui se diffusa particulièrement dans le domaine du théâtre mais qui demeure à ce jour peu connu et étudié. Des compagnies théâtrales d'amateurs étaient en effet présentes dès la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les principaux centres urbains du canton.<sup>48</sup> Un goût et des pratiques théâtrales diffusés au sein de la population pourraient partiellement expliquer le développement précoce des théâtres au Tessin, sous l'impulsion de sociétés de copropriétaires avec, parfois, l'appui des autorités municipales. Lugano se dota d'un théâtre dès 1806, édifié par la « *Società dei proprietari del teatro di Lugano* » qui louait la salle aux compagnies en tournée et organisait en automne une saison d'opéras. Le Théâtre social de Lugano fut détruit en 1889.<sup>[C]</sup>

Toutefois les activités théâtrales se poursuivirent dans le théâtre provisoire en bois « Teatro Rossini » entre 1892 et 1896 et par la suite, à partir de 1898, dans le Théâtre Apollo.<sup>[D]</sup><sup>49</sup> En 1847, Bellinzona – qui à l'époque comptait environ 2000 habitants – édifie le Théâtre social sous l'impulsion de la mairie et d'une société de copropriétaires qui,

<sup>46</sup> Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 29.

<sup>47</sup> Città di Lugano, Messaggio municipale, n° 7019 (2005) 1.

<sup>48</sup> Ornella Maspoli et Pierre Lepori, « Teatro amatoriale nella Svizzera Italiana » in *Dizionario teatrale Svizzero*, sous la dir. de Andreas Kotte, vol. 3 (Zurich : Chronos Verlag, 2005), 1800 – 1803.

<sup>49</sup> « Il teatro di Lugano (1782 – 1852) », *Bollettino Storico della Svizzera Italiana*, Anno 3 (1881), 32–37; Mario Agliati, *Il teatro Apollo di Lugano*, Lugano (Istituto Editoriale Ticinese, 1967); Giorgio Apollonia, *Duecento anni di opera a Lugano*, (Locarno : Armando Dadò editore, 1996); Simone Gojan, *Luoghi teatrali in Svizzera*, (Zurich : Chronos Verlag, 1998); Pierre Lepori, « Teatro Sociale, Lugano TI », in *Dizionario teatrale Svizzero*, sous la dir. de Andreas Kotte, vol. 3 (Zurich : Chronos Verlag, 2005), 1825 – 1826.

en payant une cote actionnaire, devenaient propriétaires d'une loge.<sup>[E] 50</sup> À Locarno, des traces d'activités théâtrales dilettantes sont documentées dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les représentations se déroulaient dans des espaces improvisés, tels que la salle du Grand Conseil, dans le Palais du Gouvernement. Le Théâtre social de Locarno, construit sous l'impulsion d'un Comité pour la promotion du théâtre présidé par le maire de Locarno, n'ouvrit ses portes qu'en 1902.<sup>[F] 51</sup> L'émergence des institutions théâtrales, tout comme la création des premiers musées, furent ainsi l'affaire d'interactions synergiques entre la société civile, souvent porteuse de l'initiative, et les autorités municipales qui en permirent la concrétisation.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les politiques culturelles publiques restaient toutefois extrêmement rares. La priorité du gouvernement cantonal, marquée tout le long du siècle par d'importantes luttes politiques, était principalement concernée par le développement d'une cohésion cantonale et les infrastructures essentielles au développement économique et social du Tessin. Si l'on constate un essor généralisé des pratiques de création et de consommation artistiques, les différentes disciplines différaient fortement en formes et degrés de diffusion. La production littéraire locale, par exemple, demeurait particulièrement marginale. En interrompant définitivement la publication de la *Piccola rivista ticinese* en 1901 après quelques mois d'activité, l'écrivain tessinois Francesco Chiesa déplora l'absence au Tessin d'une production littéraire, suffisante pour nourrir une petite revue.<sup>52</sup>

Malgré un essor culturel évident, centré autour des principales villes et bourgades du canton, le Tessin demeurait, tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle, une région rurale, périphérique et fragmentée, marquée par plusieurs siècles de domination baillivale. La multiplication d'institutions culturelles que l'on constate dans plusieurs villes de Suisse n'était, au Tessin, qu'un phénomène ponctuel et limité.<sup>53</sup> Si les prémices de l'essor culturel étaient donc observables au XIX<sup>e</sup> siècle, la constitution d'un écosystème culturel consolidé ainsi que l'affirmation du Tessin dans le panorama culturel national se matérialisa suite à un long processus qui nécessita de la quasi-totalité du XX<sup>e</sup> siècle pour se réaliser.



[F] Théâtre de Locarno, Ruggero Leoncavallo dirige une répétition de l'opéra "Pagliacci", 1904, extrait de Gian Carlo Bertelli, *Amor ci mosse... I cent'anni del Teatro di Locarno* (Locarno: Armando Dadò Editore, 2003)

<sup>50</sup> Simona Maspoli, « Teatro Sociale, Bellinzona TI », in *Dizionario teatrale Svizzero*, sous la dir. de Andreas Kotte, vol. 3 (Zurich: Chronos Verlag, 2005), 1823–1824.

<sup>51</sup> Lepori, « Teatro di Locarno, Locarno TI », 1809–1811.

<sup>52</sup> Cité dans Renato Martinoni, « Il contesto culturale e artistico del Ticino tra le due guerre » in *Arte in Ticino 1803–2003. Il confronto con la modernità 1914–1953*, sous la dir. de Rudy Chiappini (Lugano: Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001) 35.

<sup>53</sup> Marc Fehlmann, Josef Brülisauer, « Musées », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, traduit de l'allemand. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/024561/2010-09-02/>, 05.12.2023.

### 3. Première moitié du XX<sup>e</sup> siècle

Le Tessin, en tant que principale région italophone de la Suisse, définit, tout le long de son histoire sa propre identité à travers une constante tension entre son appartenance politique à la Suisse et sa matrice culturelle italienne sous-jacente.<sup>54</sup> Pendant les deux siècles d'existence du canton, ses rapports avec la Confédération ainsi qu'avec l'Italie connurent d'importantes variations. La composante culturelle, au sens large, y a souvent joué un rôle de premier plan, se reflétant fortement sur les politiques culturelles publiques. Cet aspect émerge de manière prépondérante pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, marquée notamment par la montée du fascisme en Italie et par les deux guerres mondiales. Tant au niveau fédéral, avec le développement du concept de « défense spirituelle », qu'au niveau cantonal, les milieux intellectuels s'engagèrent pour que la culture puisse participer à la construction identitaire du pays.

Si le « Zeitgeist » entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle témoignent d'une diffusion à grande échelle des nationalismes et des préoccupations identitaires, au niveau cantonal, un évènement déclencheur a été identifié en l'ouverture du premier tunnel du Saint-Gothard en 1882.<sup>55</sup> Dans un premier temps, la nouvelle voie de chemin de fer eut un impact économique positif pour le canton car elle encouragea le développement industriel et touristique. En témoigne l'augmentation du nombre d'hôtels, qui passèrent de 20 à 208 entre 1880 et 1912.<sup>56</sup> Toutefois, l'ouverture de la voie du Gothard provoqua également une progressive augmentation du pourcentage de germanophones résidents sur le territoire cantonal, qui passèrent de 1% à 7% de la population entre 1880 et 1941. Ce phénomène provoqua un sentiment diffus de menace parmi les tessinois italophones craignant une perte d'identité et une mainmise sur les infrastructures, en particulier dans le domaine touristique.<sup>57</sup> C'est ainsi que, en 1909, le Conseiller d'état Brenno Bertoni déclara :

*« i tedeschi ci invadono. Tedesca la ferrovia, tedesca la posta, tedeschi i telegrafi, tedesco il commercio, tedeschissimi gli alberghi ».*<sup>58</sup>

Cette germanisation concerna également le domaine culturel. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs représentants de l'avant-garde provenant notamment de la Suisse alémanique, s'installèrent au Tessin. À cette période fut fondé le Monte Verità de Ascona, une colonie à orientation théosophique qui suscita un certain rejet non seulement chez la population de la région, mais aussi de la part des intellectuels

<sup>54</sup> Carlo Agliati, et. al., « Ticino (cantone) ».

<sup>55</sup> Hans-Peter Bärtschi, « Gotthardbahn, » in *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/042006/2007-01-09/>, 08.10.2022.

<sup>56</sup> Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932-1987), » thèse de doctorat, (Université de Berne, 2005), 35.

<sup>57</sup> La population autochtone passa de env. 90 % entre 1850 et 1890 à moins de 80 % en 1910. Le sentiment d'insécurité est accentué par la tendance des confédérés germanophones à créer des sociétés endogènes avec leur propres journaux, écoles, etc.. Carlo Agliati, et al., « Ticino (cantone) » ; Renato Martinoni, « Il contesto culturale e artistico del Ticino tra le due guerre ».

<sup>58</sup> « L'Azione », 23 febbraio 1909, cité en Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932-1987), » 35.

locaux.<sup>59</sup> La présence sur le territoire cantonal d'écoles germanophones – 9 écoles primaires en 1909 – ainsi que la parution d'un journal de la communauté germanophone – le Tessiner Zeitung – dès 1908<sup>60</sup>, contribuèrent à semer les germes d'un malaise perçu initialement par un cercle relativement restreint d'intellectuels, dont le chef de file était l'écrivain et intellectuel Francesco Chiesa.<sup>61</sup> Dans un manifeste rédigé par ce dernier en 1908, simultanément à la création de la section tessinoise de la « Società Dante Alighieri » il affirma :

*« Noi dobbiamo serbarci schiettamente italiani, ed a questo scopo difendere con ogni mezzo l'integrità della nostra lingua ».*<sup>62</sup>

Le programme de la nouvelle société philo-italophone réitéra ce sentiment de malaise, proposant « una viva agitazione perché al Cantone Ticino siano conservate le sue tradizioni italiane ». <sup>63</sup> Cet état d'âme se retrouve dans plusieurs prises de position d'intellectuels tessinois de l'époque, tels que le linguiste Carlo Salvioni qui, dans *Le condizioni della coltura italiana nel Cantone Ticino* publié en 1914 affirmait que « lo spirito germanico fece più conquiste nel Ticino durante questi ultimi quattro decenni che non nei quattro secoli precedenti ». <sup>64</sup> Si le nombre de germanophones restait plutôt contenu – environ 6000 personnes en 1919 – ceux-ci étaient néanmoins perçus comme « un nucleo pericoloso, in ordine etnico, già per la forza numerica, ma che lo diventa tanto più per la forza morale ed economica che rappresenta ». <sup>65</sup> La menace perçue d'une invasion germanique se doublait d'un trouble identitaire vécu particulièrement sur le plan culturel, bien exprimé par Salvioni :

*« I molti secoli di storia che il Ticino ebbe comuni col rimanente d'Italia non esistono. Lo scolaro viene abituato a dire < noi > quando parla*

<sup>59</sup> « C'è da chiedersi quale rapporto abbia una concezione così internazionalistica dell'arte con l'umiltà dell'ambiente in cui si manifesta. La dissonanza non cancella il valore estemporaneo di un movimento culturale tanto espressivo e significativo, pur considerandolo nel suo aspetto anacronistico. (...) Ma se volessimo definire con una frase l'emanazione estetico-artistica del mondo asconese, noi dovremmo concludere ch'essa non ha germi di vita sufficienti ad una resistenza qualsiasi e che, superata la corrente snobistica dell'ora, è destinata a ricadere nel nulla. » : Giuseppe Foglia, « Arte e snobismo », RP, anno IV, numero 16, 16 aprile 1936.

<sup>60</sup> Corinne Leuenberger, « Tessiner Zeitung », *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/049544/2011-05-30/>, 04.03.2022.

<sup>61</sup> Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932 - 1987) », 35 ; Pio Fontana, « Chiesa, Francesco », *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/010148/2021-05-26/>, 05.03.2022.

<sup>62</sup> Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », Tesi di laurea (Università di Berna, 2022), 38.

<sup>63</sup> Bollettino Storico della Svizzera Italiana, 1909, 98. Ora in *Atti relativi alla fondazione di un comitato della Dante Alighieri tra cittadini elvetici nella Svizzera italiana*, Bellinzona, Tip. Lit. Eredi di C. Salvioni, s.i.d. [1909].

<sup>64</sup> « Le condizioni della coltura italiana nel Cantone Ticino », *Adula*, 25 avril 1914, 208.

<sup>65</sup> « Le condizioni della coltura italiana nel Cantone Ticino », *Adula*, 25 avril 1914, 210.

*degli Elvezi di Giulio Cesare, a chiamare <suoi> scrittori di cui non capisce la lingua [...], e a considerare come stranieri Dante e Manzoni».*<sup>66</sup>

Dans ce climat de tensions, l'enjeu pour le monde culturel et politique tessinois était double. Il fallait d'une part affirmer le caractère spécial du Tessin, en tant que seul canton italophone de la Suisse, tout en se distinguant d'autre part politiquement de l'Italie, marquée par l'ascension du fascisme. La menace était en effet réelle. Non seulement le Tessin était perçu en Italie comme dépourvu d'une identité culturelle propre, mais les visées expansionnistes du mouvement fasciste avaient été clairement affirmées par Benito Mussolini qui, devant la Chambre des députés en 1921, avait affirmé que le Saint-Gothard était la frontière naturelle de l'Italie.<sup>67</sup>

Des suspicions d'italophilie excessive commencent par ailleurs à circuler autour de toute initiative visant à exprimer l'italianité du canton : même les célébrations organisées pour rappeler l'activité des topographies présentes pendant le Risorgimento à Capolago et à Lugano furent perçues comme un danger anti-helvétique au-delà du Gothard.<sup>68</sup> Pareillement, la Société Dante Alighieri au Tessin fut dissoute à cause de suspicions de déloyauté nourries par la Confédération et les journaux germanophones.<sup>69</sup> Le Tessin n'était en effet pas exempt de formes d'italophilie très poussées, voire irrédentistes. Un exemple significatif était notamment le journal *L'Adula* créé en 1912, qui présentait des positions proches du gouvernement fasciste, amenant ainsi le Conseil fédéral à en interdire la publication en 1935.<sup>70</sup>

Le malaise toucha également les cercles politiques dans un contexte économique compliqué, débutant par un premier krach bancaire en 1914, qui mena à la fermeture d'une vingtaine d'établissements de crédit, et suivi par la difficile situation économique d'après-guerre. Le projet de révision totale de la Constitution élaboré par la Constituante en 1921 était le témoin d'un changement de perception au niveau identitaire. L'ancienne version de la Constitution datant de 1830 ne contenait en effet aucune référence à l'italien et à la culture italienne en tant que, respectivement, langue et culture officielles du canton. En effet, contrairement aux constitutions de plusieurs autres cantons confédérés, l'identité linguistique et culturelle du Tessin étaient considérées comme acquises, du moins pendant le premier siècle d'existence du Canton. Or, en 1921, le projet de révision définissait pour la première fois, à l'article 1, l'italien comme langue officielle et soulignait que l'enseignement devait se donner comme objectif

<sup>66</sup> Le condizioni della coltura italiana nel Cantone Ticino », *Adula*, 25 avril 1914, 211–12; Bruno Moretti, « Carlo Salvioni e la situazione linguistica della Svizzera italiana », in *Carlo Salvioni e la dialettologia in Svizzera e in Italia: atti del convegno organizzato a centocinquanta anni dalla nascita di Carlo Salvioni e a cent'anni dalla fondazione del « Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana »: Bellinzona 5–6 dicembre 2008*, a cura di Michele Loporcaro, Franco Lurà e Max Pfister. (Bellinzona: Centro di dialettologia e di etnografia, 2010), 27–37.

<sup>67</sup> En 1912, Giuseppe Prezzolini, dans le journal italien « *La Voce* » affirme que: [Il Ticino] non ha un'anima propria perché non ha una coltura propria. Soffre proprio nella testa. Non si è sviluppato tutto. Ha la vita economica, ha la vita sociale, ha la vita politica: gli manca la vita intellettuale. Non è un'anima completa. » Giuseppe Prezzolini, « La redenzione del Ticino », *La Voce*, 18 juillet 1912, cité in Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932–1987) », 41; Renato Martinoni, « Il contesto culturale e artistico del Ticino tra le due guerre, » 37.

<sup>68</sup> Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932–1987) », 41.

<sup>69</sup> Renato Martinoni, « Il contesto culturale e artistico del Ticino tra le due guerre, » 35.

<sup>70</sup> Carlo Agliati, et al., « Ticino (cantone) ».

d'accroître l' « individualità italica di lingua, di stirpe e di cultura del Cantone ». <sup>71</sup>

Dans ce contexte, le monde politique tessinois réagit en élaborant une première série de revendications, présentées en 1924 par le Conseil d'État tessinois et visant à soutenir l'économie tessinoise ainsi que la langue et la culture italienne. <sup>72</sup> Le texte faisait remonter la difficile situation économique et culturelle du Tessin à la longue domination des baillis, qui impliqua, suite à la création du Tessin, un long et important effort « matériel et spirituel » pour réorganiser l'administration et doter le canton des infrastructures de base. <sup>73</sup> À cela s'ajoutèrent les désavantages impliqués par la situation décentralisée de la région, l'immigration et les désastres naturels. Si la Confédération souhaitait que le Tessin puisse se positionner économiquement et culturellement au même niveau que les autres cantons, une aide fédérale conséquente était considérée comme nécessaire et urgente. <sup>74</sup>

Bien que la réponse fédérale fût en général favorable, elle n'impliqua dans un premier temps que des mesures limitées en faveur de la culture, telles que la fermeture des écoles germanophones au Tessin. <sup>75</sup> Suite à des négociations avec le Tessin, en 1931, la Confédération se décida en faveur de l'attribution d'une contribution annuelle de 60'000 francs suisses dans le but de défendre la langue et la culture italiennes. Outre un soutien aux écoles et aux étudiants universitaires tessinois, le Décret fédéral spécifiait que le montant attribué devait être utilisé également pour accroître la bibliothèque cantonale et publier une anthologie des écrivains tessinois. <sup>76</sup> Cette dernière, commanditée par le gouvernement cantonal à Angelo Nesi en 1932, ne put toutefois être publiée suite à la mort de l'auteur. <sup>77</sup> Bien que restreint, ce soutien fédéral avait une valeur symbolique forte. Il témoignait en effet de la reconnaissance explicite, soulignée dans le message fédéral, de la mission particulière du Tessin, qui consistait à représenter convenablement au niveau fédéral la culture italienne, en promouvant et en protégeant les spécificités linguistiques et culturelles de la région. En 1942, le montant fut par ailleurs adapté à hauteur de 225'000 francs suisses, afin de pouvoir subvenir aux besoins de conservation de l'important patrimoine culturel du Tessin.

<sup>71</sup> Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932 – 1987) », 35; Giuseppe Lepori, *Diritto costituzionale ticinese*, Bellinzona, s.i.d. (1988), 401 – 402; Finalement, le projet de révision de la Constitution ne fut pas accepté et l'italien fut introduit en tant que langue officielle uniquement en 1997 lors de la révision totale de la Constitution cantonale: Argante Righetti e Pierre Boillat, « Costituzione ticinese. Il progetto di revisione totale, » in *Coscienza svizzera*. Quaderno n.7, Agosto 1987, 9, [https://www.coscienza Svizzera.ch/Quaderno-n-7-6f23b300?i=1&MasterId=g1\\_1775](https://www.coscienza Svizzera.ch/Quaderno-n-7-6f23b300?i=1&MasterId=g1_1775), 11.11.2022.

<sup>72</sup> Renato Martinoni, « Il contesto culturale e artistico del Ticino tra le due guerre, » 36; Silvano Gilardoni: « Rivendicazioni ticinesi », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/026986/2012-02-10/>, 05.06.2023.

<sup>73</sup> Consiglio Federale, « Messaggio del Consiglio federale all'Assemblea federale circa la concessione di un sussidio federale annuo al Cantone Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua (Dal 29 settembre 1930), » in *Foglio federale. Anno XIII, Vol.II*, (Berna : 1 ottobre 1930), 105.

<sup>74</sup> Consiglio Federale, « Messaggio del Consiglio federale all'Assemblea federale circa la concessione di un sussidio federale annuo al Cantone Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua (Dal 29 settembre 1930), » 107.

<sup>75</sup> Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 39; Marzio Rigonalli, *Le Tessin dans les relations entre la Suisse et l'Italie, 1922 – 1940*, (Locarno : Pedrazzini, 1984) 55 – 56.

<sup>76</sup> Assemblea Federale della Confederazione Svizzera, « Decreto federale che accorda un sussidio annuo al Cantone Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua, » in *Foglio federale*, vol.2, n.7, 1930, 127 – 128.

<sup>77</sup> Angelo Nesi, *Scrittori ticinesi*, a.c. di Renato Martinoni e Clara Caverzasio Tanzi, (Locarno : Armando Dadò) 1997.

L'affirmation culturelle au niveau fédéral se doubla de nombreuses initiatives, menées conjointement par les intellectuels locaux et le gouvernement cantonal, pour redécouvrir et défendre le patrimoine culturel du canton. En 1909, le Grand Conseil tessinois adopta la première loi sur la conservation des monuments historiques et artistiques du Canton du Tessin.<sup>78</sup> Pionnière en Suisse, cette loi fournit à l'État les instruments ainsi que les compétences pour intervenir dans un domaine qui, dans les décennies précédentes, avait été le sujet de nombreuses préoccupations et qui permettait donc au gouvernement de jeter les bases pour une protection moderne du patrimoine culturel. Parallèlement vit le jour la Commission cantonale des monuments historiques et artistiques, organe consultatif du Conseil d'État en matière de restauration et gestion du patrimoine.<sup>79</sup> La constitution de cette loi s'inscrivait, partiellement, dans la volonté de consolider une conscience identitaire cantonale à travers la connaissance et la conservation d'un patrimoine artistique et culturel, au sein duquel une part importante de la classe politique et de la population pouvait se reconnaître.<sup>80</sup>

De manière comparable, pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les politiques culturelles cantonales investirent, dans une optique de renforcement identitaire, le champ ethnographique et, de manière plus large, la redécouverte et la construction d'un patrimoine de traditions communes. Ainsi, en 1907, on lança une activité de réévaluation du dialecte et des traditions populaires, marquée par la naissance du *Vocabolario dei dialetti* à l'initiative du linguiste Carlo Salvioni, fondateur de la revue *Adula* et ardent défenseur de l'identité et de la culture italoophone au Tessin. Il serait toutefois erroné de réduire ce projet monumental à une pure volonté de défense culturelle. Celui-ci s'inscrivait plutôt dans un regain d'intérêt pour les dialectes qui se déployait également dans les autres régions linguistiques de Suisse avec la publication du *Schweizerisches Idiotikon Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache* (à partir de 1881), du *Glossaire des patois de la Suisse romande* (à partir de 1899), et le *Dicziunari rumantsch grischu* (à partir de 1939).<sup>81</sup> Le projet de Salvioni, qui bénéficia rapidement d'un financement cantonal, devait « *riuscire una enciclopedia dell'antica e moderna vita ticinese. Non sarà costituita solamente un opera lessicografica, che non avrebbe che un valore relativo; ma sibbene insieme ai vecchi e nuovi favellari ticinesi sfileranno usi, costumi, storie, leggende; per modo che si otterrà un documento inesauribile delle*

<sup>78</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, « Legge sulla conservazione dei monumenti storici e artistici del Cantone », in *Bollettino ufficiale delle leggi e degli atti esecutivi della Repubblica e Cantone Ticino. Annesso al Foglio Ufficiale del 1909. Nuova serie. Vol. XXXV, anno 1909*, (Bellinzona: Tipografia e Litografia Cantonale, 1910), 45-50; Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone Ticino, « Regolamento per l'esecuzione della legge, 14 gennaio 1909, sulla conservazione dei monumenti storici e archeologici del Cantone e del decreto legislativo, 10 maggio 1905, circa gli scavi per la ricerca archeologica » in *Bollettino ufficiale delle leggi e degli atti esecutivi della Repubblica e Cantone Ticino. Annesso al Foglio Ufficiale del 1909. Nuova serie. Vol. XXXV, anno 1909*, (Bellinzona: Tipografia e Litografia Cantonale, 1910), 363-378.

<sup>79</sup> Rossana Cardani Vergani, « La ricerca archeologica nel Cantone Ticino », in *Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera*, (Bern: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, 2015), 66.

<sup>80</sup> Giuseppe Chiesi, « 100 anni di tutela del patrimonio culturale », in *Bollettino dell'Associazione archeologica ticinese*, 22, 2010, 4-7.

<sup>81</sup> Manfred Gsteiger, Peter Ott, Andres Kristol, Federico Spiess, Felix Giger, « Dialekte », in *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/024595/2012-04-19/>, 26.09.2022.

*manifestazioni di vita nella parte latina della nostra patria* ». <sup>82</sup> La publication du vocabulaire ne débuta toutefois qu'en 1952, suite à plusieurs décennies de recherches documentaires marquées par des difficultés diverses, notamment d'ordre économique <sup>83</sup>. Dans le même esprit, au cours des années 1930 furent menées plusieurs initiatives soutenues par le Canton, comme l'édition d'une collection d'histoires et légendes du Tessin, publiée par Virgilio Chiesa en 1934, et en 1937 et 1938 deux collections des chansons populaires, toutes deux soutenues par le Canton. <sup>84</sup> Plusieurs fêtes populaires virent également le jour, s'inscrivant dans la volonté de réinvention identitaire, accompagnée également d'une claire visée touristique, comme la Fête des Camélias de Locarno, à partir de 1923, ou encore le spectacle *Sacra Terra del Ticino*, présenté lors de l'exposition nationale suisse de 1939, qui constitue en quelque sorte l'apogée des célébrations identitaires cantonales. <sup>85</sup> Au Tessin, comme dans le reste de la Suisse, on assiste par ailleurs à la redécouverte de costumes traditionnels, voire à la création de nouveaux costumes sur la base de modèles historiques, avec l'appui du Patrimoine Suisse et par la suite de la Fédération suisse des costumes, créée en 1926. <sup>86</sup>

Le sentiment renforcé de protectionnisme et d'affirmation identitaire, doublé par la difficile situation économique, porta la Société tessinoise des beaux-arts (STBA) et la Société tessinoise des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS) à demander des soutiens spécifiques au gouvernement. C'est ainsi qu'en 1929, le Conseil d'État se dota d'un Fond cantonal des beaux-arts, avec un budget annuel de 6000 francs suisses, dans le but de « *aiutare e favorire l'attività dei pittori e degli scultori ticinesi, sia nel campo dell'arte pura, sia nel campo dell'arte applicata, mediante concorsi, ordinazioni, sussidi e tutti gli altri mezzi che valgano a proteggere e spronare la produzione artistica paesana* ». <sup>87</sup> Les actions suivantes pouvaient désormais être entreprises par le Canton dans le but de « *spronare e proteggere* » la production artistique tessinoise : l'acquisition d'œuvres afin de décorer des édifices publics cantonaux et communaux ; l'exécution, sur concours, d'œuvres destinées à embellir des édifices et des espaces publics ; des subsides pour des œuvres d'art exécutées à l'initiative des communes ou d'instances privées, d'une valeur reconnue et exécutée par des artistes tessinois et accessibles au public. <sup>88</sup>

Le décret fut aussi l'occasion de fonder une première Commission cantonale des beaux-arts (CCBA), composée de trois artistes, proposés par la Section

<sup>82</sup> *Corriere del Ticino*, 17 octobre 1907, 2.

<sup>83</sup> Manfred Gsteiger ; Peter Ott ; Andres Kristol ; Federico Spiess ; Felix Giger : « Dialekte ».

<sup>84</sup> Bruto Mastelli, *Canzoni ticinesi per canto e pianoforte*, (Lugano : Editore Studio Musicale, 1937) ; Silvio Fiori, *Canti del Ticino a Vespero*, (Bellinzona : Salvioni, 1938). Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932 – 1987) », 44.

<sup>85</sup> Simona Martinoli, « Il rinnovamento pittorico negli anni trenta e quaranta fra tradizione e modernità » in *Arte in Ticino 1803 – 2003. Il confronto con la modernità 1914 – 1953*, a c. Rudy Chiappini (Lugano : Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 99 ; *La Svizzera vista attraverso l'esposizione nazionale, vol.2* (Zurigo : Atlantis Verlag, 1940), 84.

<sup>86</sup> Simona Martinoli, « Il rinnovamento pittorico negli anni trenta e quaranta fra tradizione e modernità », 100.

<sup>87</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, « Decreto legislativo circa l'incremento delle Belle Arti », in, *Bollettino ufficiale delle leggi e degli atti esecutivi della Repubblica e Cantone Ticino*. Nuova serie. Vol.55, Anno 1929. (Bellinzona : Tipo-Litografia Cantonale Grassi & C., 1930), 163 – 164.

<sup>88</sup> Le montant fut utilisé notamment pour alimenter la Collection d'art de la République et Canton du Tessin, préexistante à la création du nouveau financement cantonal, mais dont les origines sont difficiles à reconstruire aussi à cause de manque de documents. Manuela Kahn-Rossi, *Museo Cantonale d'Arte Lugano*, Musei Svizzeri Zurich : SIK-ISA / Genève : BNP Paribas Suisse, 1994, 7.

tessinoise de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses et de la Société tessinoise des Beaux-Arts, originaires pour l'un du Tessin, le deuxième de Suisse et le troisième du « Royaume d'Italie ».<sup>89</sup>

Le décret législatif marque le début d'une véritable politique de promotion culturelle structurée de la part du Canton. Les moyens de soutien aux artistes étaient par ailleurs très développés pour l'époque, en comparaison à d'autres cantons suisses.



[G] Inauguration de l'exposition d'art tessinois du XIXe siècle et contemporaine au château de Trevano, le 1er mai 1937. Au centre, le Spartacus de Vincenzo Vela.

Dans une révision de 1932 du Decreto per il sostegno alle arti, les soutiens étaient désormais possibles également pour les nombreux artistes suisses domiciliés au Tessin depuis au moins cinq ans. En 1936, une nouvelle intervention du gouvernement introduisit un quota de 3 % sur les coûts de construction des édifices publics devant être utilisés pour des interventions artistiques, mesure qui se traduit en une multiplication des concours publics.<sup>90</sup> Les années 1930 virent par ailleurs une prolifération de commandes publiques, non seulement de la part du Canton, mais aussi au niveau fédéral et communal, notamment dans le but de soutenir la scène culturelle durement marquée par la crise économique. Plusieurs grands chantiers réalisés au cours de cette décennie incluent ainsi des œuvres d'artistes tessinois, comme la station ferroviaire de Chiasso, décorée d'une grande fresque de Pietro Chiesa, ou encore le grand escalier de la mairie de Lugano, décoré par ce même artiste.<sup>91</sup> Les soutiens culturels continuèrent toutefois à exclure les nombreux artistes étrangers présents sur le territoire, comme Elisar von Kupffer et Albert Kohler, auxquels fut refusée la participation à l'exposition *Mostra d'arte ticinese dell'800 e contemporanea* organisée au Château de Trevano en 1937, ou encore Richard Seewald auquel fut niée l'affiliation à la SPSAS.<sup>[G] 92</sup>

Le repli identitaire propre aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle se doublait en effet d'une progressive pénétration des avant-gardes européennes ainsi que de la présence croissante de nombreux intellectuels suisses et internationaux sur le territoire cantonal. Si l'expérience communautaire du Monte Verità demeure certainement la plus connue, le Tessin, et en particulier la région de Locarno, devint un lieu de résidence pour plusieurs figures majeures de la vie culturelle de l'époque. C'est le cas de l'artiste estonien Elisar Von Kupffer qui, avec son compagnon Eduard Von Mayer, créèrent à Minusio en 1927 le Sanctuarium Artis

<sup>89</sup> Consiglio di Stato, « Regolamento per l'esecuzione del Decreto legislativo 18 settembre 1929 circa l'incremento delle Belle Arti. (Del 24 gennaio 1930) », in, Bollettino ufficiale delle leggi e degli atti esecutivi della Repubblica e Cantone Ticino. Nuova serie. Vol.56, Anno 1930. (Bellinzona: Tipo-Litografia Cantonale Grassi & C., 1931), 3-5. ; Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 30.

<sup>90</sup> Rudy Chiappini, « Il confronto con la modernità », in *Arte in Ticino 1803-2003. Il confronto con la modernità 1914-1953*, a c. Rudy Chiappini (Lugano: Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 21-23.

<sup>91</sup> Simona Martinoli, « Il rinnovamento pittorico negli anni trenta e quaranta fra tradizione e modernità », 106-110.

<sup>92</sup> Rudy Chiappini, « Il confronto con la modernità », 23.

Elisarion, conçu comme une œuvre d'art totale, dans laquelle Von Kupffer plaça une grande partie de sa production artistique.<sup>93</sup> À la même période, à partir de 1933, Olga Froebe-Kapteyn organisa à Ascona les rencontres philosophiques de Eranos, qui attirèrent plusieurs grands noms de la culture européenne, tels que Carl Gustav Jung, Martin Buber, Karl Kérény, Erwin Schrödinger ou Mircea Eliade.<sup>94</sup> Dans la région de Lugano, sur la Collina d'Oro, s'installèrent au cours des années 1920 deux fondateurs du mouvement Dada, Hugo Ball et Emmy Hennings, ou encore l'écrivain Hermann Hesse. Les raisons de l'importante présence, parfois définitive, parfois limitée à des périodes plus ou moins étendues, d'artistes et d'intellectuels sont diverses. Certains artistes s'installèrent au Tessin en raison de la beauté des lieux, d'autres répondirent au désir d'une vie isolée ou d'un projet artistique commun, comme les expressionnistes suisses (Fritz Pauli, Johannes Robert Schürch, Walter Helbig, Ignaz Epper) ou les dadaïstes (Otto Van Rees, Jean Arp, Sophie Taeuber-Arp, Hans Richter, Hugo Ball).<sup>95</sup> D'autres, enfin, se rendirent au Tessin pour se soigner, pour y passer des vacances et se reposer (El Lissitzky, Paul Klee, Oskar Schlemmer, Vassily Kandinsky) ou encore pour se réfugier face aux troubles qui agitaient l'Europe (Alexej Von Jawlensky, Marianne Von Werefkin, Arthur Segal).<sup>96</sup>

La présence des représentants des avant-gardes n'eut toutefois qu'un impact immédiat limité sur la scène artistique cantonale. Celle-ci s'ouvrit aux influences des avant-gardes européennes par la suite de manière progressive à partir des années 1940, avec l'apparition d'une nouvelle génération d'artistes tessinois tels que Remo Rossi, Giovanni Genucci, Felice Filippini ou Serge Brignoni.<sup>97</sup>

La présence d'artistes internationaux établit également les bases d'un important patrimoine artistique, qui servit d'impulsion pour la constitution de plusieurs institutions culturelles. Un cas notoire et précoce est notamment la création, en 1922, du Musée communal de Ascona, sous l'impulsion de Marianne Von Werefkin. L'artiste, arrivée à Ascona en 1918, décida en 1921, sur la suggestion de l'artiste Ernst Kempter, de faire don de quatre de ses œuvres et de trois toiles de Cuno Amiet, Paul Klee et Arthur Segal à la Commune afin de constituer un nouveau musée municipal. Elle convainquit en outre plusieurs collègues à suivre son exemple, dont Gordon Mc Couch, Hermann Hesse et Ernst Frick, en constituant un premier noyau de la collection municipale, composée selon un premier inventaire de 70 œuvres de 65 artistes, et élargie après quelques années à 120 œuvres. Ces œuvres furent exposées dans un premier temps dans le bâtiment de l'école d'Ascona, dénommée pour l'occasion « Museo Comunale di Ascona » et gérée par Werefkin.<sup>98</sup> La création d'un véritable musée communal d'art

<sup>93</sup> Harald Szeemann, « Elisarion », *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/031029/2005-11-14/>, 07.08.2022.

<sup>94</sup> Rosanna Janke, Rodolfo Huber, « Ascona », *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/002086/2009-08-25/>, 07.08.2022. Pour une liste des intervenants aux conférences de Eranos : <http://www.erasosfoundation.org/page.php?page=12&pagename=lectures>, 08.08.2022.

<sup>95</sup> Manuela Kahn Rossi, *Museo Cantonale d'Arte, Lugano, 1995*, (Zurigo : SIK-ISEA, 1994), 68.

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> Cristina Sonderegger, « Il linguaggio pittorico tra le due guerre fra reminescenze ottocentesche e prime aperture novecentesche », in *Arte in Ticino 1803-2003. Il confronto con la modernità 1914-1953*, a. c. Rudy Chiappini (Lugano : Museo di Belle Arti, Città di Lugano, 2001), 80-93 ; Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 30.

<sup>98</sup> Brigitte Rossbeck, *Marianne Werefkin. Die Russin aus dem Kreis des Blauen Reiters*, (Frankfurt am Main : Siedler, 2004), 211.

prit toutefois encore plusieurs décennies. Le musée ne vit le jour qu'en 1967, lorsqu'il intégra un nombre important d'œuvres et documents appartenus à Werefkin.<sup>99</sup> Encore, en 1928, Paul Bachrach, fit construire à Ascona le théâtre San Materno pour sa fille, la danseuse Charlotte Bara, qui y organisa des spectacles et des cours de théâtre et de danse jusqu'en 1958 et qui est toujours actif aujourd'hui en tant que résidence artistique qui propose une programmation régulière.<sup>100</sup>

La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle voit également se développer une modernisation technique de la culture, avec une diffusion très précoce des cinémas dans les principales villes du canton. À leurs débuts, les projections cinématographiques avaient lieu au Tessin, comme partout ailleurs, dans des pavillons provisoires. Dès 1908 sont construites les premières salles de projection cinématographique : le Radium, le Mondial et le Popolare à Lugano, le Cinematografo – Teatro – Varietà de Medrisio et le Politema à Chiasso.<sup>[H]</sup> Il s'agit d'un développement particulièrement précoce car, aux Etats-Unis, les premiers cinématographes stables datent des années 1904 – 1905 et à Zurich de 1907. Quelques années plus tard, en 1935 est créé le Nouveau Cinéma



[H] Façade du Cinéma Théâtre de Mendrisio.

Théâtre de Chiasso par une société homonyme, avec une salle de 300 places adaptée aux spectacles cinématographiques et théâtraux.<sup>101</sup>

Les années 1920 virent également se diffuser en Suisse les premiers émetteurs radiophoniques. La Société romande de radiophonie naquit à Lausanne en 1923, suivie par la Radiogenossenschaft de Zurich (1924), par la Société des Émissions Radio-Genève en 1925 et par la Radiogenossenschaft de Berne (1925) et Bâle (1926). En avril 1930 le Conseil d'Etat présenta au Grand Conseil un message où il spécifia l'intention de « *aprire anche al più remoto casolare delle nostre valli la facile possibilità di una partecipazione immediata e continua alla vita degli altri paesi e degli altri popoli e alle manifestazioni culturali e artistiche* »<sup>102</sup>. Le Grand Conseil constitua les bases financières et légales pour la création à Lugano de la Radio de la Suisse italienne,

connue à l'époque comme Radio Monte Ceneri. Constituée selon le modèle d'autres diffuseurs publics, elle joua un rôle de premier plan pour la diffusion culturelle sur tout le territoire cantonal.<sup>103</sup> La création rapide d'un émetteur radiophonique dans un territoire restreint, qui comptait en 1932 environ 220'000 habitants, peut par ailleurs se lire dans le contexte de forte revendication identitaire du Tessin ainsi qu'en opposition

<sup>99</sup> En 1967 fut crée à Ascona un musée dédié à Marianne Werefkin, qui deviendra par la suite le Musée Communal de Ascona. *Eco di Locarno*, 12 septembre 1967, 5.

<sup>100</sup> Rosanna Janke, Rodolfo Huber, « Ascona, » 01.03.2023.

<sup>101</sup> Simona Martinoli, « Cinematografi ticinesi. Appunti per una riscoperta architettonica, » in *Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera* 46, (Bern : Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, 1996), 280 – 289.

<sup>102</sup> Messaggio n. 31, 4 aprile 1930, Processi verbali del Gran Consiglio dello Stato e Cantone del Ticino, Annesso II, 1.; Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932 – 1987), » 53.

<sup>103</sup> Carlo Agliati, et al., « Ticino (cantone) ».

à la propagande toujours plus intense du régime fasciste dans l'Italie voisine.<sup>104</sup> La création de la radio permit la professionnalisation dans le domaine du théâtre, avec notamment la diffusion, dès 1932, des premières pièces radiophoniques.<sup>105</sup> La production d'une dramaturgie spécifiquement tessinoise (en dialecte et en italien) fut très tôt promue par la radio via des concours réguliers, dès 1934. Des noyaux d'auteurs actifs sur le territoire cantonal se formèrent ainsi progressivement, grâce aux commandes de la RSI ainsi que par le biais de collaborations avec des compagnies italiennes.<sup>106</sup>

La RSI fut également à l'initiative de la création, en 1935, d'un premier orchestre symphonique, l'Orchestre de la Suisse italienne, dont le siège se trouve encore aujourd'hui à Lugano. Déjà dans les années 1920, la société Kursaal SA, propriétaire du théâtre Apollo de Lugano, et la Société des hôteliers de Lugano, créèrent un premier petit orchestre dans le but de renforcer l'offre touristique de la ville. Dès la création de la radio, on diffusa régulièrement l'orchestre du Kursaal sur l'émetteur tessinois, et celui-ci se transforma progressivement, à partir de 1933, en Ente orchestrale della città di Lugano (financé à hauteur de 50 % par la radio), en passant de huit à dix-huit musiciens. En 1935, il fut intégré définitivement au sein de la Radio de la Suisse italienne grâce à une intervention de la SSR de Berne, devenant ainsi une radio-orchestre, composée de 25 unités. La radio-orchestre renonça ainsi aux répertoires plus populaires pour se dédier entièrement à la musique plus sérieuse avec une attention particulière pour les productions d'auteurs contemporains suisses.<sup>107</sup> Pendant ses premières décennies d'existence, l'orchestre fut dirigé par plusieurs célébrités, dont Richard Strauss en 1947, et qui, quelques années plus tard lui dédia une de ses dernières compositions, le *Duett-Concertino* op.147, ou encore Arthur Honegger en 1939 et 1947 et Igor Stravinski en 1954 et 1955.<sup>108</sup>

La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle constitua ainsi un moment clé pour le développement des politiques culturelles au Tessin. Dans un contexte politique parcouru par de profonds questionnements identitaires, émergeant d'une tension constante avec la Confédération, la Suisse germanophone et l'Italie voisine marquée par l'émergence du fascisme, le Canton du Tessin vit se développer les premiers grands projets dans le domaine culturel et se dota d'un cadre législatif visant à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine culturel local. À cette période se conçut ainsi, pour la première fois au Tessin, la possibilité d'une intervention incisive et structurante de l'État dans le domaine culturel. Ce dernier fut en effet dès lors reconnu comme essentiel à l'expression des spécificités du Canton au sein de la Confédération, non seulement en tant que représentant de la culture italienne en Suisse, mais aussi comme porteur d'apports culturels originaux, plongé dans l'histoire et les traditions populaires et renouvelé par une production culturelle vivace. Cette volonté se développa en parallèle des grands

<sup>104</sup> Pierre Lepori, « Radio Svizzera Italiana (RSI), Lugano TI », in *Dizionario teatrale Svizzero*, a cura di Kotte, Andreas, (Zurigo: Chronos Verlag, 2005), vol. 3, 1453 – 1456 et relative bibliographie.

<sup>105</sup> Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932 – 1987) », 56 – 58.

<sup>106</sup> Pierre Lepori « Radio Svizzera Italiana (RSI), Lugano TI »; Pierre Lepori, « Il teatro nella/della Svizzera italiana (1932 – 1987) », 77.

<sup>107</sup> Zeno Gabaglio, « L'orchestra della Svizzera italiana. Storia di un istituzione, » in *Arte & Storia* VIII, n.45 (décembre 2009), 69 – 70.

<sup>108</sup> Zeno Gabaglio, « L'orchestra della Svizzera italiana. Storia di un istituzione, » 71; Silvia Meyer Camponovo, « L'Orchestra e il Coro della Radio Svizzera Italiana (1933 – 39), » in *Archivio Storico Ticinese*, XXXVIII, 129, giugno 2001.

projets de « défense spirituelle » conçus au niveau national, qui culminèrent avec la création de Pro Helvetia en 1938, témoignant ainsi au niveau fédéral de préoccupations diffuses déjà quelques années auparavant dans le canton du Tessin. La communion entre politique culturelle et affirmation identitaire s'avéra toutefois porteuse d'un certain isolement, qui freina la pénétration de nouvelles formes d'expressions artistiques développées par les nombreux représentants et nombreuses représentantes des avant-gardes suisses et européennes installés au Tessin depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Le Tessin sortit donc de cette période féconde à la fois renforcé, mais culturellement distant des centres culturels voisins (Milan, Zurich, Bâle, etc.) et de manière générale des grands courants artistiques et intellectuels qui parcouraient l'Europe à cette époque, ce qui ne manqua pas de freiner, pendant plusieurs décennies, son essor culturel.

## 4. Deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle

Au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et principalement à partir des années 1960, le Tessin connut une croissance économique remarquable, notamment dans les secteurs industriels, touristiques et bancaires. Cette période, souvent appelée les « Trente Glorieuses », vit Lugano devenir progressivement la troisième place financière de Suisse, abritant plus de 100 institutions bancaires au début du XXI<sup>e</sup> siècle.<sup>109</sup> Le développement de l'industrie et du secteur bancaire engendra une intensification des échanges avec les grandes villes européennes qui favorisa également un intérêt accru pour les arts. Ainsi à partir des années 1960, les galeries d'art se multiplièrent, ce qui eut un impact significatif sur la diffusion des œuvres d'artistes locaux et internationaux.<sup>110</sup>

La croissance économique, combinée à une sensibilité culturelle accrue, incita plusieurs familles de la bourgeoisie locale à créer des collections qui jouèrent un rôle central dans le développement culturel de la Suisse italienne. Certaines de ces collections furent en partie ou entièrement cédées aux municipalités, qui créèrent alors des musées pour les accueillir. C'est le cas, par exemple, de la donation de la collection d'Adolfo Rossi et d'Emilio Sacchi à la Ville de Bellinzone en 1972, qui servit de base à la création de la Galerie d'art municipale Villa dei Cedri en 1985. De même, la donation d'Aldo et d'Aldina Grigioni en 1978 donna naissance au Musée d'Art de Mendrisio en 1982.

Ce phénomène eut également un impact sur les politiques culturelles cantonales. La prestigieuse donation de Giovanni Züst de 386 œuvres d'artistes tessinois du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle au Canton en 1966, qui comprenait des pièces d'une importance capitale d'artistes tels que Giovanni Serodine et Giuseppe Antonio Petrini, forma le noyau principal de la Pinacothèque cantonale, qui fut créée en 1967 et nommée d'après son donateur.<sup>111</sup> En 1956, le Canton reçut la « Donazione Monte Verità » de la

<sup>109</sup> Carlo Agliati, et al., « Ticino (cantone) ».

<sup>110</sup> Le « Rapport Clottu » mentionne une quinzaine de galeries au Tessin, une cinquantaine à Zurich et autant à Genève. Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 122 : Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 31 – 32.

<sup>111</sup> Manuela Kahn Rossi, Museo Cantonale d'Arte, 2.

part du Baron Eduard von der Heydt. Cette donation comprenait non seulement la propriété et les bâtiments situés sur la colline du Monte Verità à Ascona, mais également un ensemble de 517 œuvres représentatives des avant-gardes artistiques de la première moitié du siècle.<sup>112</sup> Malgré leur relatif isolement, certains représentants des avant-gardes européennes installés au Tessin contribuèrent généreusement aux collections publiques cantonales et communales en cédant une partie de leurs œuvres et de leurs collections. Un exemple notable est celui de Marguerite Arp, la veuve de l'artiste Jean Arp. En 1959, Jean Arp s'était installé définitivement à Locarno où il avait séjourné à plusieurs reprises à partir de 1915. En 1965, il fit don à la Ville de Locarno d'un corpus important d'œuvres, ainsi que de plusieurs pièces d'artistes représentatifs des avant-gardes, qui provenaient de sa collection personnelle de l'artiste. Cette généreuse donation joua un rôle essentiel dans la création du Musée d'art contemporain de Locarno, qui s'installa initialement au Castello Visconteo en 1965 et qui fut transféré à la Pinacothèque communale Casa Rusca en 1987.<sup>[1]</sup><sup>113</sup>

Le développement des collections publiques gérées directement par les communes nécessita l'intégration de compétences en matière de curation et de gestion culturelle au sein des administrations. Au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on observa un développement progressif des départements culturels au sein des administrations communales, souvent responsables de la gestion des musées d'art communaux. La Ville de Lugano, qui avait établi son musée d'art dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle et avait accueilli de nombreuses expositions anthologiques d'art tessinois et international, notamment à Villa Ciani,<sup>[1]</sup> joua un rôle de précurseur dans ce domaine. Dès 1971, la Ville créa un dicastère « Musée et culture », chargé de la gestion des musées et des collections municipales, ainsi que de la coordination des initiatives culturelles locales.<sup>114</sup>

Au début des années 1970, Lugano demeure la seule ville du canton à bénéficier d'une offre artistique conséquente et d'une politique culturelle bien établie. Malgré la croissance économique importante, le domaine culturel tessinois se développe de manière inégale au cours de la seconde moitié de l'après-guerre, avec de grandes variations entre les différentes villes. Bien que des événements culturels majeurs virent le jour, tels que les Semaines musicales d'Ascona en 1946, le Festival du film de Locarno en 1946, ou encore l'Estival Jazz à Lugano

<sup>112</sup> Dont des œuvres de Max Klimnger, Hans Thoma, Christian Rohlf, Hermann Stenner, Conrad Felixmüller, Adolf Dietrich, Kaspar-Thomas Lenk, Edgar Ende, Amédée Ozenfant, Leonor Fini: Manuela Kahn Rossi, *Museo Cantonale d'Arte*, 13.

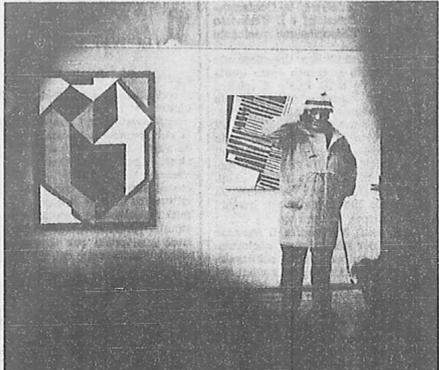
<sup>113</sup> Plus récemment, en 2019, elle a trouvé sa place au Musée Casorella. [www.museocasorella.ch](http://www.museocasorella.ch), 12.03.2023.

<sup>114</sup> Avant la création du Dicastère Musées et Culture, les musées communaux étaient gérés par le Département de l'Instruction ainsi que par la Fondation Caccia, tandis que le Dicastère Constructions s'occupait de positionner les œuvres d'art dans l'espace public.

Un avvenimento di eccezionale portata

## Domani s'inaugura a Locarno il museo d'arte contemporanea

Precede al Kursaal un film su l'arte di Arp in prima visione mondiale e l'opera lirico-sinfonica «Arpiade», su poemi di Arp musicati da Vogel



Ecco una foto di Remo Rossi, allestitore e costruttore della Mostra Permanente di arte contemporanea al Castello, colto dall'obiettivo assieme al suo fido cane, mentre ispeziona una delle sale della esposizione. Sulla parete di fondo una tela di Vasarelli, a sinistra, e a destra un'opera recente di Fruktrunk.

L'interesse per l'iniziativa di creare a Locarno una Mostra permanente di Arte Moderna, il cui primo e valido nucleo è composto dalle sculture e dai rilievi di Jean Arp offerte in dono al Comune di Locarno dallo stesso artista, va crescendo di giorno in giorno.

Indice di tale interesse è il vasto risalto che la stampa confederata ha dato alla manifestazione: ieri la Weltwoche, per citare un solo esempio, dedicava un ampio servizio all'avvenimento e certo la cronaca della giornata di domani sarà ospitata in gran numero di giornali.

Diversi sono gli inviti della Stampa che converranno a Locarno d'oltre Gottardo: per essi è stato organizzato un servizio di informazioni e di documentazione, saranno fornite anche fotografie per illustrare gli articoli.

La risonanza dell'avvenimento è determinata dalla personalità di Jean Arp, dal suo valore artistico indiscutibile ed affermato in tutto il mondo e dal fatto che questa di oggi è la prima delle manifestazioni indette per celebrare degnamente il 40.mo anniversario della firma del Patto di Locarno.

Originale anche, è per questo

to che precederà la cerimonia di inaugurazione della Mostra al Castello.

Al teatro Kursaal, oggi alle ore 16.00, sarà presentato un film su Jean Arp seguito dalla esecuzione di un poema musicale il cui testo è stato scritto dallo stesso Jean Arp e la parte musicale concertata dal maestro Wladimiro Vogel di Ascona. Un binomio che garantisce un avvenimento artistico di alto livello e nello stesso tempo conferisce una degna cornice a tutta la manifestazione.

L'ingresso al teatro Kursaal è gratuito e ciò si è voluto per favorire la partecipazione della popolazione a quello che vuol essere un omaggio allo scultore francese Jean Arp.

All'ingresso della Mostra permanente d'arte contemporanea nel Castello: tre sale sono destinate alle opere che ne formano il primo nucleo. Quella grande, a pianterreno, che ospitava l'Armeria, accoglierà unicamente le opere di Jean Arp, 6 sculture e 20 rilievi le quali sono state disposte dallo scultore Remo Rossi in maniera che la loro presentazione offra al visitatore la migliore prospettiva visiva.

Altre due sale invece ospiteranno opere di artisti stranieri e svizzeri anch'esse donate alla nostra città.

Il complesso della donazione di Jean Arp comprende 41 opere, delle quali 26 sono dovute alla sua arte creativa: la cittadinanza locarnese avrà occasione di ammirare questa raccolta che sarà indiscutibile elemento di richiamo verso la nostra città e che, non dimentichiamolo, verrà sicuramente arricchita da nuove offerte che non tarderanno a giungere.

Perciò auguri fervidissimi alla neonata Mostra permanente di

[1] « Domani s'inaugura a Locarno il Museo d'arte contemporanea », *L'eco di Locarno*, n.43, 10 avril 1965 contemporanea », *L'eco di Locarno*, n. 43, 10 avril 1965



[1] Exposition « Bianco e Nero » à Villa Ciani, du 6 avril au 31 mai 1950.

en 1979, et que l'on fonda des institutions comme celle de l'École de théâtre Dimitri à Verscio en 1975, la culture restait peu présente sur l'ensemble du territoire cantonal et était concentrée principalement autour des quelques centres urbains. Cette question est particulièrement mise en lumière dans l'état des lieux du domaine culturel tessinois élaboré dans le cadre du « Rapport Clottu ». <sup>115</sup> À la fin des années 1960, dans un contexte marqué par d'importantes transformations culturelles ainsi que par une intervention croissante des institutions publiques dans le domaine culturel, le Conseil fédéral institua une commission d'experts chargée de faire le point sur l'état de la culture en Suisse et de proposer des lignes de développement, sous la devise de la « démocratie culturelle ». <sup>116</sup> Présidée par Gaston Clottu, la commission publia en 1975 un important document d'environ 500 pages. Ce document présentait un premier portrait du domaine culturel à l'échelle nationale, accompagné de nombreuses recommandations. <sup>117</sup>

La Commission se pencha longuement sur le Tessin et en tira un portrait peu flatteur. <sup>118</sup> Tant les conditions de travail des artistes que la répartition géographique des infrastructures furent jugées particulièrement préoccupantes dans la région tessinoise. <sup>119</sup> Dans le domaine du théâtre, notamment, la situation fut décrite comme

« tout simplement désastreuse. Au niveau des infrastructures, à part les installations et le personnel technique de la télévision, il n'existe qu'un seul théâtre correctement équipé à Lugano. Il n'est pas ouvert aux troupes tessinoises dont, d'ailleurs, aucune n'est professionnelle, sauf celle de la radio. Les œuvres des auteurs suisses – ne parlons pas des Tessinois, dont un seul a atteint une certaine notoriété sans être connu pour autant de l'autre côté du Gothard – ne sont pas représentées, sauf lorsqu'une troupe étrangère les inscrit à son répertoire : la présence de la Suisse est par conséquent nulle au Tessin en matière de théâtre, comme dans les vallées italiennes des Grisons. Dans ces conditions, toute l'infrastructure du théâtre au Tessin devrait être repensée avec le soutien des pouvoirs publics, qui s'en désintéressent pour l'instant ». <sup>120</sup>

*« tout simplement désastreuse. Au niveau des infrastructures, à part les installations et le personnel technique de la télévision, il n'existe qu'un seul théâtre correctement équipé à Lugano. Il n'est pas ouvert aux troupes tessinoises dont, d'ailleurs, aucune n'est professionnelle, sauf celle de la radio. Les œuvres des auteurs suisses – ne parlons pas des Tessinois, dont un seul a atteint une certaine notoriété sans être connu pour autant de l'autre côté du Gothard – ne sont pas représentées, sauf lorsqu'une troupe étrangère les inscrit à son répertoire : la présence de la Suisse est par conséquent nulle au Tessin en matière de théâtre, comme dans les vallées italiennes des Grisons. Dans ces conditions, toute l'infrastructure du théâtre au Tessin devrait être repensée avec le soutien des pouvoirs publics, qui s'en désintéressent pour l'instant ». <sup>120</sup>*

<sup>115</sup> Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*.

<sup>116</sup> Rolf Keller, « Kulturpolitik » ; Gioia Dal Molin, « Von der schwierigen Kunst, Kunst zu fördern » : *staatliches und nicht-staatliches Engagement für die bildende Kunst in der Schweiz, 1950 – 1980*, 74 – 79.

<sup>117</sup> Klauser, Eric-André, « Clottu, Gaston », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006039/2005-08-02/>, 07.11.2022.; Rolf Keller : « Kulturpolitik ».

<sup>118</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 87.

<sup>119</sup> Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 172.

<sup>120</sup> Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 34.

*Selon le « Rapport Clottu », le Tessin demeurait, au niveau culturel « relativement isolé. Sous réserve de quelques exceptions, il n'a pas avec les autres régions de la Suisse, en ce domaine, les relations continues qu'il connaît sur les plans politique et économique. En outre, pour différentes raisons, souvent de nature purement pratique, les rapports culturels entre le Tessin et l'Italie sont moins suivis qu'on pourrait le supposer du fait de l'identité de la langue. L'isolement culturel du Tessin est accru par l'absence de tout établissement universitaire, à savoir d'un centre de formation pouvant animer l'activité culturelle et entretenir les échanges. Il résulte de ces circonstances que, derechef sous réserve de certaines exceptions, la vie culturelle au Tessin est moins développée qu'elle pourrait l'être ». <sup>121</sup>*

Le « Rapport Clottu » souligna également l'absence de politiques culturelles clairement définies et le manque d'investissements substantiels de la part des secteurs publics et privés <sup>122</sup> :

*« au Tessin, l'absence d'une politique culturelle consciente a abouti à une situation paradoxale [...] : en moyenne, et malgré l'exception remarquable de Lugano, les dépenses culturelles de fonctionnement à la charge des communes et du canton n'ont augmenté que de 1 % de 1960 à 1970, c'est-à-dire qu'elles ont diminué de plus de 50 % si on tient compte de la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie. Ce sont, ici, les petites communes qui ont abandonné toute ambition culturelle, et le canton n'a pas pu compenser d'une manière suffisante leurs défaillances ». <sup>123</sup>*

Le Tessin n'était donc pas en mesure d'assurer un développement harmonieux de sa vie culturelle. <sup>124</sup> Les dépenses en matière culturelle étaient en effet nettement inférieures à la moyenne nationale. Entre 1960 et 1969, les communes et les cantons suisses avaient consacré environ 72 francs suisses par habitant aux investissements culturels, tandis que les communes tessinoises n'avaient consacré que 39 francs suisses par habitant, dont 55 % étaient utilisés par la Ville de Lugano. <sup>125</sup> Non seulement le Tessin était, avec Glaris, le seul canton à avoir réduit les subventions sur les derniers dix ans, mais il semblait également ne pas avoir utilisé de manière adéquate les 225'000 CHF mis à disposition par la Confédération pour la promotion de la langue et la culture italienne. En effet, ces fonds étaient simplement mis à la disposition des

<sup>121</sup> Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 412.

<sup>122</sup> L'association « Ticinio Nostro » est indiquée comme la plus active dans ce domaine. Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 40.

<sup>123</sup> Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 349.

<sup>124</sup> Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 349.

<sup>125</sup> *Corriere del Ticino*, 25 février 1976, 4.

écoles, sans qu'une utilisation spécifique ne soit prévue.<sup>126</sup> Le rapport invitait donc la Confédération à définir plus clairement l'utilisation des financements fédéraux et à trouver les moyens financiers nécessaires pour combler le retard évident du Tessin dans le domaine culturel.<sup>127</sup>

Malgré leur publication, les résultats du rapport ne semblèrent pas susciter d'inquiétude parmi les milieux politiques du canton et l'impact sur les médias locaux resta modeste.<sup>128</sup> Seule une motion du 12 décembre 1976, lancée par Armando Dadò et Attilio Grandi, visa directement les problèmes évoqués par le rapport et demanda au Conseil d'État de prendre position et clarifier ses intentions dans le domaine de la promotion culturelle.<sup>129</sup> Cependant, la motion fut retirée quelques mois plus tard, sans susciter de grandes discussions.<sup>130</sup>

Le rapport contribua néanmoins à sensibiliser la Confédération à la situation problématique du domaine culturel tessinois et ainsi jeta les bases d'une augmentation substantielle et d'une plus grande régulation des soutiens accordés pour la préservation de la langue et de la culture italiennes.<sup>131</sup> Fixé dans un arrêté fédéral du 21 septembre 1942 à hauteur de 225'000 francs suisses, ce soutien avait souffert de la progressive dévaluation du franc suisse, à moins d'un tiers de sa valeur initiale, alors que le nombre d'élèves avait quasiment doublé depuis son entrée en vigueur.<sup>132</sup> Pour faire face à ces nouvelles dépenses, le conseiller national Carlo Speziali, ainsi que les autres membres de la délégation tessinoise au Conseil national, demandèrent à la Confédération dans un postulat du 24 juin 1974 que l'on portât le soutien à 2,5 millions de francs et qu'on l'utilisât essentiellement pour renforcer le domaine scolaire considéré comme étant le premier instrument de conservation politico-culturelle de la Suisse italienne. Le postulat fut accepté par le Conseil fédéral, qui justifia la demande d'augmentation de soutien en raison des conditions particulières du canton et des nombreux problèmes que celles-ci impliquaient. Le Tessin était en effet chargé de représenter la langue et la culture italiennes au niveau fédéral et était également dépositaire d'un important patrimoine artistique. Ces deux caractéristiques nécessitaient des ressources adéquates pour être pleinement assumées. Cependant, le Conseil fédéral proposa d'attendre les résultats du groupe de travail dirigé par Gaston Clottu afin d'inclure également des réflexions sur les questions liées au domaine culturel.<sup>133</sup> Avec la publication du « rapport Clottu », le Département fédéral de l'Intérieur annonça qu'une augmentation des soutiens fédéraux était envisageable à

<sup>126</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 88.

<sup>127</sup> Gaston Clottu, *Éléments pour une politique culturelle en Suisse. Rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse*, 345, 349.

<sup>128</sup> *Corriere del Ticino*, 25 février 1976, 4; *Corriere del Ticino*, 3 mars 1977, 9.

<sup>129</sup> Procès-verbal de la III séance du Grand Conseil du 13 décembre 1976: Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 33; Procès-verbal de la XI séance du Grand Conseil du 28 juin 1977.

<sup>130</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 88.

<sup>131</sup> « Messaggio concernente l'aiuto finanziario al Canton Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua », in *Foglio federale*, 1980, vol.1.n° 14, 1027 – 1028.

<sup>132</sup> Consiglio Federale, « Messaggio del Consiglio federale all'Assemblea federale sull'aumento del sussidio accordato al Cantone Ticino e alle valli di lingua italiana del Cantone dei Grigiori per la difesa della loro cultura e della loro lingua. (Del 24 aprile 1942), » in *Foglio federale. Anno XXV, Vol.I*, (Berna: 30 aprile 1942).

<sup>133</sup> « Postulato Speziali. Lingua e cultura italiana. Sussidio federale », in *Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale, vol.IV*, 1974, 1270 – 1273.

condition que des mesures concrètes en faveur de la langue et de la culture italiennes fussent priorisées par le gouvernement cantonal.<sup>134</sup> Le Conseil d'État du Tessin fut donc encouragé à redéfinir les objectifs et à présenter un nouveau projet intégrant une série de mesures dans le domaine culturel et de la promotion linguistique, dont le coût fut estimé à 11 millions de francs suisses.<sup>135</sup> Parmi les mesures proposées par le Canton, on comptait la création d'un centre culturel à Bellinzone ainsi qu'un renforcement des financements pour les associations actives dans le domaine de la culture.<sup>136</sup> Ainsi, dès 1978, le montant alloué au canton du Tessin fut provisoirement augmenté par le Conseil national à hauteur de 1,5 million de francs suisses, puis en 1983, porté à 2 millions de francs suisses.<sup>137</sup>

L'octroi du soutien fut accompagné par l'adoption d'une nouvelle loi fédérale qui définissait les conditions d'utilisation de ce subside. Parmi ces conditions figuraient la présentation d'un budget prévisionnel en début d'année pour l'utilisation du subside ainsi que la soumission d'un rapport final. Ces mesures visaient à assurer une gestion transparente et responsable des fonds alloués en accord avec les objectifs fixés pour la promotion de la langue et de la culture italiennes. L'augmentation des soutiens fédéraux eut comme première conséquence la mise en place, par le Conseil d'État tessinois, d'un règlement concernant l'aide financière fédérale. Ce règlement, approuvé le 10 novembre 1981, constitua un premier instrument de structuration de la politique culturelle cantonale<sup>138</sup>. Cette mesure fut suivie, en 1982, par la création d'une commission culturelle consultative par le gouvernement cantonal. Celle-ci était chargée de la répartition de l'aide fédérale et donnait son préavis quant aux demandes de soutien. Elle fut également chargée de maintenir le contact avec les différentes institutions culturelles et surtout d'avoir la fonction de conseiller le Gouvernement.<sup>139</sup>

L'augmentation du montant fédéral eut pour conséquence principale une nette augmentation des soutiens aux initiatives culturelles. En 1984, le montant alloué aux initiatives culturelles privées fut estimé à 1 million de francs suisses. Cette augmentation des fonds disponibles permit de soutenir davantage de projets culturels dans le canton du Tessin.

Deux ans plus tard, en 1986, le Tessin enregistra une augmentation de 110 % des investissements dans le domaine culturel par rapport aux dix dernières années. Cela témoignait d'une augmentation significative de l'engagement financier dans le secteur culturel et reflétait ainsi l'impact positif des soutiens fédéraux accrus.<sup>140</sup>

<sup>134</sup> « Messaggio concernente l'aiuto finanziario al Canton Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua », 1024

<sup>135</sup> « Messaggio concernente l'aiuto finanziario al Canton Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua », 1024–1025; *Dipartimento pubblica educazione, Per la difesa della cultura e della lingua del Cantone Ticino. Documentazione relativa alla richiesta di adeguamento del sussidio federale previsto dal decreto federale del 21.9.1942*, (Bellinzone, 1976).

<sup>136</sup> « Messaggio concernente l'aiuto finanziario al Canton Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua », 1027.

<sup>137</sup> « Messaggio concernente l'aiuto finanziario al Canton Ticino per la difesa della sua cultura e della sua lingua », 1025; *Corriere del Ticino*, 3 dicembre 1980, 1.

<sup>138</sup> Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone Ticino, *Regolamento sull' aiuto finanziario federale per la salvaguardia e la promozione della lingua e cultura italiana* (del 10 novembre 1981)

<sup>139</sup> *Corriere del Ticino*, 28 janvier 1984, 9.

<sup>140</sup> *Corriere del Ticino*, 28 janvier 1984, 9.

Dans les années qui suivirent l'augmentation du soutien fédéral, le Canton continua ses efforts pour structurer les dispositifs de soutien à la culture. En effet, il était reconnu, même au sein de l'administration cantonale, qu'il n'existait pas de véritable politique culturelle cohérente. En 1984, le directeur du Département Carlo Speziali admit que, dans le domaine de la culture, les actions étaient encore menées de manière dispersée, faute d'un instrument de coordination approprié.

Pour remédier à cela, il envisagea la création de deux instruments fondamentaux. Tout d'abord, la création d'un office de la culture qui servirait de point central pour la coordination des activités culturelles du Canton. Ensuite, la rédaction d'un projet de loi sur le soutien à la culture, qui établirait un cadre juridique et des mécanismes pour soutenir de manière plus efficace et structurée les initiatives culturelles. Ces mesures témoignaient de la volonté du Canton de renforcer ses dispositifs de soutien à la culture et de mettre en place une politique culturelle plus cohérente et coordonnée.<sup>141</sup>

Malheureusement, malgré les travaux en cours pendant la majeure partie des années 1980, le projet de loi sur le soutien à la culture ne put apparemment pas se concrétiser. Cette situation fut accompagnée de critiques importantes et, selon Saverio Snider, aurait échoué « de manière lamentable » à la fin de la décennie. Les raisons exactes de l'échec du projet de loi ne furent pas précisées dans la déclaration. Il est toutefois possible d'imaginer que des obstacles politiques, des désaccords ou des difficultés pratiques empêchèrent la réalisation de cette législation spécifique pour le soutien à la culture.<sup>142</sup>

Les travaux pour la création d'un office de la culture connurent davantage de succès et se poursuivirent pendant la deuxième moitié des années 1980. Avec le développement important de la scène culturelle au Tessin au cours de la décennie qui suivit la publication du « rapport Clottu », le Département de l'Instruction publique décida de charger le Professeur Franco Zambelloni de réaliser une nouvelle analyse de l'état de la culture au Tessin. Face au désert culturel constaté dans les années 1970, le portrait dressé par Zambelloni était plutôt encourageant.<sup>143</sup> Au cours du premier semestre de 1988, il recensa 2006 manifestations culturelles, comprenant 429 spectacles de théâtre, 245 concerts et 195 expositions.<sup>144</sup> Face à une telle diversité d'activités culturelles, le directeur du Département de l'Instruction publique et des Écoles (DPE), Giuseppe Buffi, souligna la nécessité d'une meilleure coordination. C'est précisément sur la base du rapport élaboré par Zambelloni que fut créée, à partir du 1er septembre 1988, la Section culturelle au sein du Département de l'Éducation, qui devint ensuite le Département de l'Instruction et de la Culture en 1992, sous la direction de Dino Jauch.<sup>145</sup> La division avait pour mission de coordonner les actions dans le domaine culturel, y compris les institutions cantonales, en réponse à l'augmentation remarquable des activités culturelles. Elle était également chargée d'analyser les demandes de soutien émanant des communes ou des particuliers pour l'organisation

<sup>141</sup> *Corriere del Ticino*, 28 janvier 1984, 9; Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 90.

<sup>142</sup> *Corriere del Ticino*, 17 mars 1984, 12; *Corriere del Ticino*, 13 juillet 1988, 15; *Il Dovere*, 31 juillet 1988, 4; *Corriere del Ticino*, 9 janvier 1990, 2; Il faudra attendre 2013 pour voir se concrétiser un nouveau projet de loi.

<sup>143</sup> Franco Zambelloni, *Indicazioni per una politica culturale*, Bellinzona, 1988.

<sup>144</sup> *Corriere del Ticino*, 25 octobre 1988, 9.

<sup>145</sup> *Corriere del Ticino*, 13 juillet 1988, 15; *Il Dovere*, 20 juillet 1988, 5; *Il Dovere*, 31 juillet 1988, 4; Valsangiacomo, Nelly, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 92.

de telles manifestations. Cela représenta une avancée majeure pour l'administration cantonale, qui se dota ainsi d'un département culturel suite au développement d'institutions similaires dans toutes les principales communes de la région.<sup>146</sup>

Officiellement, cette division restait axée sur des tâches administratives et de gestion. Lors d'un entretien accordé au *Corriere del Ticino* le 29 novembre 1989, Jauch rappela en effet que la division n'avait pas pour mission de concevoir la politique culturelle du Canton, mais plutôt de fournir les outils nécessaires à son développement. Dans cette optique, il proposa la création d'un nouvel outil qui puisse recueillir des données et informer sur la situation culturelle de la région, ainsi que pour permettre une réflexion critique sur l'action politique des organes compétents. La concrétisation d'un tel centre se réalisa en 2007 avec la création de l'Observatoire culturel de la Suisse italienne.<sup>147</sup>

En parallèle à la création d'une section culturelle cantonale, le Canton multiplie les projets visant à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel et linguistique de la Suisse italienne.<sup>148</sup> Dans la continuité des propositions formulées dans le « rapport Clottu », l'Observatoire linguistique de la Suisse italienne fut créé en 1991. Cet observatoire se consacra à la recherche et mena plusieurs projets portant sur différents aspects de la réalité linguistique de l'italien en Suisse.<sup>149</sup> D'une manière comparable, le Canton entreprit au cours des années 1980, une importante démarche de coordination des musées ethnographiques présents dans la Suisse italienne. En 1978, un séminaire sur les problèmes des musées locaux et régionaux fut organisé à Bellinzone, sous l'égide de la Commission suisse pour l'UNESCO. Lors de cette rencontre, les directeurs de ces musées exprimèrent leurs préoccupations au conseiller d'État Fulvio Caccia, directeur du Département de l'environnement, concernant la situation des musées présents sur le territoire cantonal. La plupart d'entre eux étaient gérés par des acteurs privés avec des moyens souvent improvisés, ce qui posait plusieurs problèmes d'organisation, d'administration et de fonctionnement. C'est ainsi qu'en 1979, le Bureau cantonal des musées fut créé. Cette création visait à répondre aux préoccupations exprimées par les directeurs de musées lors du séminaire de 1978. Le Bureau cantonal des musées visait ainsi à garantir la préservation, la valorisation et la diffusion du patrimoine culturel de la Suisse italienne, tout en offrant un cadre approprié pour la gestion des collections muséales appartenant à l'État.<sup>150</sup> Il menait des recherches ethnographiques sur le territoire cantonal tout en promouvant une politique muséale décentralisée. Le Canton renonça ainsi à la création d'un musée ethnographique cantonal, mais fournissait une série de services aux musées ethnographiques régionaux. Ce processus aboutit à l'adoption de la loi sur les musées ethnographiques régionaux le 18 juin 1990 qui régit le financement cantonal ainsi

<sup>146</sup> Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 35.

<sup>147</sup> Intervento di Gabriele Gendotti (Consigliere di Stato e Direttore del DECS) durante la presentazione dell'Osservatorio culturale del Cantone Ticino, 9 marzo 2007: Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 93.

<sup>148</sup> Certains historiens ont vu dans ce choix une conséquence du manque d'objectif dans le domaine de la politique culturelle. Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 90.

<sup>149</sup> <https://www4.ti.ch/decs/dcsu/olsi/olsi>.

<sup>150</sup> Roland Hochstrasser, *La gestione e la diffusione del patrimonio iconografico del Centro di dialettologia e di etnografia di Bellinzona*, (Berna : SAGW, 2015), 16 – 17.

que les modalités de mise en réseau des institutions.<sup>151</sup> L'association des musées ethnographiques tessinois réunit désormais onze musées répartis sur l'ensemble du territoire cantonal.<sup>152</sup> Parallèlement, en 1997, le Centre de dialectologie de la Suisse italienne fut constitué dans le but d'accompagner la publication du Vocabulaire des dialectes en menant des recherches dans le domaine de la dialectologie. Les services des musées et le nouveau Centre de dialectologie fusionnèrent finalement en 2002 pour créer le Centre de dialectologie et d'ethnographie de la Suisse italienne.<sup>153</sup>

L'importance du patrimoine dans la stratégie cantonale émergea également dans les Lignes directrices du Conseil d'état pour la période quadriennale 1984 – 1987. On y déclara la volonté de défendre et promouvoir l'identité culturelle du canton en valorisant le patrimoine culturel détenu par l'État et en soutenant les initiatives publiques et privées visant à la préservation des biens culturels régionaux et locaux.<sup>154</sup> C'est par ailleurs à cette période que furent entrepris d'importants travaux dans le domaine du patrimoine, dont la restauration de Castel Grande à Bellinzone, achevée en 1989.

Les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle furent également marquées par l'aboutissement du projet de création du Musée cantonal d'art, qui ouvrit ses portes en 1987 après plusieurs années de conception. Les origines de ce projet remontent aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque plusieurs artistes et intellectuels soulevèrent la nécessité d'un musée cantonal.<sup>155</sup> En 1953, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canton, le Conseil exprima sa volonté de créer un Musée Cantonal d'Art, destiné à accueillir la collection publique d'œuvres liées à l'histoire culturelle du canton. Cette proposition fut acceptée par le Grand Conseil la même année, donnant ainsi son accord pour la création du Musée cantonal. Trois ans plus tard, le Canton reçut en donation de la part de l'ingénieur Secondo Reali un ensemble immobilier avec une cour intérieure situé dans le centre historique de Lugano. Plusieurs complications survenues lors de la conception du projet reportèrent son élaboration, qui n'eut lieu qu'à la fin des années 1970 et dura huit ans.<sup>156</sup> Avec l'ouverture du musée, plusieurs œuvres appartenant au Canton et diffusées sur le territoire furent concentrées dans un seul endroit.<sup>157</sup>

Le début des années 1990 fut marqué par la concrétisation des efforts visant à transformer le Tessin en un canton universitaire. Ce projet, d'une importance structurelle pour l'écosystème culturel cantonal, avait été initié sans succès en 1844, puis régulièrement relancé au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle ainsi que dans les années 1970 et 1980. Cependant, le projet fut finalement rejeté lors d'un référendum en 1986.<sup>158</sup> Au cours des deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs centres de recherche furent développés dans le but de préparer le terrain pour la création

<sup>151</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, *Legge sui musei etnografici regionali (del 18 giugno 1990)*, (Bellinzona : 1990), <https://m3.ti.ch/CAN/RLeggi/public/index.php/raccolta-leggi/legge/num/256#:text=Art,seguito%3A%20musei%20etnografici%20regionali>, 10.02.2023.

<sup>152</sup> [www.rete-etnografica.ch](http://www.rete-etnografica.ch), 19.01.2023.

<sup>153</sup> Ce dernier coordonne les musées ethnographiques régionaux du Tessin, à partir de 1990 encadrés dans un réseau financé par le Canton : Carlo Agliati, et al., « Ticino (cantone) ».

<sup>154</sup> Cité en Franco Zambelloni, *Indicazioni per una politica culturale*, 14.

<sup>155</sup> Manuela Kahn-Rossi, *Museo Cantonale d'Arte Lugano*, 9.

<sup>156</sup> Manuela Kahn-Rossi, *Museo Cantonale d'Arte Lugano*, 19.

<sup>157</sup> Manuela Kahn-Rossi, *Museo Cantonale d'Arte Lugano*, 8 et 20.

<sup>158</sup> Marco Marcacci : « Università della Svizzera italiana (USI) », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/045670/2013-02-07/>, 23.05.2023.

d'une université et de surmonter les résistances de la population. Parmi ces centres figuraient l'Institut dalle Molle (1988), le Centre Stefano Francini (1989), la Fondation Monte Verità (1989) et le Centre de Biologie Alpine (1994).<sup>159</sup> L'Université de la Suisse italienne vit le jour en 1996, comme conséquence de la loi sur l'Université de la Suisse italienne, sur l'École universitaire professionnelle de la Suisse italienne et sur les instituts de recherche de 1995,<sup>160</sup> et repose sur deux projets distincts : un projet cantonal d'Académie d'architecture à Mendrisio et deux facultés (sciences économiques et sciences de la communication) promues par la Ville de Lugano via une fondation.<sup>161</sup> L'USI, qui commença son activité pendant l'année académique 1996 – 1997, s'élargit progressivement en accueillant des nouveaux instituts et facultés.<sup>162</sup>

Malgré les efforts déployés par les institutions cantonales en faveur de la culture, le canton restait, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, toujours dépourvu d'instruments législatifs encadrant l'action de l'État dans le domaine culturel.<sup>163</sup> Le constat de l'absence d'une politique culturelle structurée était régulièrement évoqué dans les milieux culturels. En 2006, lors du colloque sur les politiques des musées, le chef du Département de l'éducation, de la culture et des Études universitaires (DECS), Gabriele Gendotti, reconnut par ailleurs le manque d'une politique culturelle cohérente, en raison du cloisonnement des initiatives culturelles et de l'absence de réflexion commune entre les différentes institutions cantonales.<sup>164</sup> En 2007, les socialistes Manuele Bertoli, Marina Carobbio Guscetti – futurs directeurs du DECS respectivement à partir de 2014 et de 2023 – et Chiara Orelli Vassere déposèrent une motion demandant l'élaboration d'une loi qui permette de réguler l'intervention cantonale dans le secteur culturel. En effet, selon les motionnaires, le Canton ne mettait pas en place de manière uniforme et organique les meilleures mesures pour remplir le mandat constitutionnel demandant au Canton de promouvoir la culture.<sup>165</sup> Cette loi était nécessaire car les interventions cantonales en matière culturelle se limitaient, selon les motionnaires, à une série de mesures disjointes qui réduisaient la question culturelle à la gestion

<sup>159</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 91.

<sup>160</sup> Gran Consiglio e Repubblica del Cantone Ticino, *Legge sull'Università della Svizzera italiana, sulla Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana e sugli istituti di ricerca (del 3 ottobre 1995)*, <https://m3.ti.ch/CAN/RLeggi/public/raccolta-leggi/legge/numero/5.3.1.1,02.02.2023>.

<sup>161</sup> Ces dernières sont devenues cantonales suite à une modification législative en 2002.

<sup>162</sup> Informatique en 2004, Sciences Biomédicales en 2014. Pour une liste des instituts, voir : <https://www.usi.ch/it/universita/facolta-e-istituti>, 13.12.2022.

<sup>163</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 96. Au début des années 2000, la plupart des cantons suisses disposaient d'un support législatif pour définir l'intervention de l'état en matière culturelle : Argovie (loi établie en 1968), d'Appenzell Rhodes-Extérieures (en 2005), d'Appenzell Rhodes-Intérieures (en 1999), de Berne (en 1975), de Bâle-Campagne (en 1963), de Fribourg (en 1991), de Genève (en 1996), de Glaris (en 1972), des Grisons (en 1997), du Jura (en 1978), de Lucerne (en 1994), de Neuchâtel (en 1991), de Nidwald (en 1971), de Saint-Gall (en 1995), de Soleure (en 1967), de Thurgovie (en 1993), de Vaud (en 1978), du Valais (en 1996), de Zoug (en 1965) et de Zurich (en 1970). Chiara Orelli Vassere, Manuele Bertoli e Marina Carobbio Guscetti, « Studiare l'opportunità di una legge cantonale sulla promozione della cultura (del 26 febbraio 2007) », in Dipartimento della Culturala, dell'educazione e dello Sport, *Messaggio 6804, 28 maggio 2013, Legge sul sostegno alla cultura*.

<sup>164</sup> Dipartimento dell'Educazione, della Cultura e dello Sport, *Discorso di Gabriele Gendotti, La gestione delle politiche culturali nel Canton Ticino, Locarno (25 settembre 2006)*, in [www.ti.ch/discorsi](http://www.ti.ch/discorsi), 11.09.2022.

<sup>165</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 96. Chiara Orelli Vassere, Manuele Bertoli e Marina Carobbio Guscetti, « Studiare l'opportunità di una legge cantonale sulla promozione della cultura (del 26 febbraio 2007) ».

du présent sans une connaissance claire du passé et sans une vision projetée vers l'avenir. En effet, le soutien au secteur culturel était encore défini par une pluralité de lois sectorielles, de conventions, de règlements et de dispositions, mais il manquait encore un instrument visant à coordonner et regrouper les divers financements.<sup>166</sup> Les motionnaires soutenaient également que l'implémentation de la loi devait contribuer au développement d'une stratégie cantonale en matière culturelle, réclamée à maintes reprises par les milieux culturels depuis les années 1980.

En 2011, le Conseil d'État constitua un groupe de travail chargé de préparer un projet de nouvelle loi, basé sur une définition anthropologique de la culture qui se rallie à celle de l'UNESCO. Ce dernier termina ses travaux en 2012, ce qui conduisit à l'adoption de la loi qui entra en vigueur en 2015.<sup>167</sup>

La nouvelle loi et son règlement associé n'apportèrent toutefois pas de modifications substantielles aux modalités existantes, se limitant à rassembler et mettre en place un cadre de coordination pour les dispositions déjà en place. Le rôle de la Commission cantonale de la culture y fut renforcé. Auparavant chargée uniquement de la distribution de l'Aide fédérale pour la sauvegarde de la langue et de la culture italiennes, la Commission fut désormais impliquée à plusieurs niveaux, intervenant sur l'ensemble des soutiens.<sup>168</sup>

L'introduction de la Loi sur le soutien à la culture et de son règlement d'application, publiée par ailleurs quelques années après l'approbation en 2009 de la loi culturelle fédérale, marqua une étape importante pour les politiques culturelles cantonales. Celles-ci s'étaient développées au cours de plusieurs décennies, selon les nécessités émergeant du contexte culturel et d'impulsions provenant des rapports, parfois tendus, entre le Canton du Tessin et le Gouvernement fédéral. La Loi sur le soutien à la culture eut donc le mérite de créer une base réglementaire claire et unifiée. Elle clôtura en quelque sorte une longue phase de développement des politiques culturelles cantonales. Ainsi, depuis les années 2010, le Tessin dispose de tous les principaux outils caractérisant une véritable politique culturelle, c'est-à-dire d'une instance compétente, soutenue par une commission et plusieurs sous-commissions, ainsi que d'un appareil législatif structuré. Le tout étant soutenu par un système articulé de centres de compétences et d'institutions liés de manière plus ou moins directe avec l'administration cantonale et chargés d'en appliquer les politiques. On observa un développement comparable dans les principales villes du canton, qui se dotèrent d'institutions et d'outils de soutien à la culture. Cela advint certes à des degrés et rythmes différents, mais permit de soutenir une nouvelle scène culturelle florissante et répandue sur l'ensemble du territoire cantonal. Le développement des politiques culturelles se fit par ailleurs en lien étroit avec le développement des principales institutions présentes sur le territoire, nées en circonstances diverses, mais qui ne manquèrent pas de stimuler l'appareil administratif et politique à apporter des réponses de taille. Canton universitaire, doté d'institutions et de centres de recherches scientifiques importants dans tous les domaines de la culture ainsi que dans le domaine des sciences humaines, le Tessin renforçait ainsi son rôle de porte-bannière de l'italianité en Suisse. Un développement vertueux mena de ce fait le Tessin à s'émanciper d'un état de double périphérie,

<sup>166</sup> *Ibid* 6.

<sup>167</sup> Nelly Valsangiacomo, « Stato e politiche culturali nel Ticino dal 1970 a oggi », 96 ; Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 36.

<sup>168</sup> Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone Ticino, *Regolamento della legge sul sostegno alla cultura (del 16 dicembre 2014)*, (Bellinzona : 2014) Art.19.

entre la Suisse alémanique et l'Italie méridionale, pour devenir progressivement un écosystème culturel solide et capable d'un rayonnement national.

## 5. État des lieux des politiques culturelles contemporaines

Aujourd'hui, le Tessin se présente comme une région culturelle dynamique, qui est le résultat d'un long processus de développement culturel s'étalant sur plus de deux siècles. En 2014, l'Observatoire culturel recense 94 musées dans la région, dont 69 étaient membres de l'Association des musées suisses. Ces musées sont présents sur l'ensemble du territoire cantonal, contribuant ainsi à la richesse culturelle et à la diversité artistique de la région.<sup>169</sup> À travers un développement progressif, le Tessin compte par ailleurs en 2016 la plus haute densité de musées par habitants en Suisse.<sup>170</sup> De plus, sur le plan national, le canton du Tessin est, avec le canton de Zurich, celui qui compte le plus de musées d'art par habitants, avec le double de la moyenne nationale.<sup>171</sup> 85 % des institutions se concentrent principalement autour des centres urbains tels que Locarno, Lugano et Mendrisio/Chiasso et Bellinzona. Cependant, certains musées importants se trouvent dans des régions plus périphériques, comme le Musée Sasso San Gottardo, situé sur le col du Gothard,<sup>[K]</sup> qui accueille 14'500 visiteurs et visiteuses en 2022.<sup>172</sup> Il est important de souligner que la plupart des institutions du Tessin, qu'elles soient urbaines ou périphériques, restent de taille modeste. En 2019, les musées tessinois accueillent 623'124 visiteurs et visiteuses, mais la majorité de ceux-ci se concentrent principalement autour des quelques institutions majeures, telles que le Musée d'art de la Suisse italienne et la Forteresse de Bellinzone. Toutefois, la plupart des autres musées peinent à atteindre quelques milliers de visiteurs et visiteuses par an.<sup>173</sup> On observe un phénomène similaire dans le domaine des arts de la scène. Le territoire de la Suisse italienne est parsemé de petites et moyennes institutions, à une exception près : le LAC. Avec son théâtre, sa salle de concerts et son musée, le LAC attire jusqu'à 280'000 spectateurs et spectatrices par saison.<sup>174</sup>

Les festivals de musique et de cinéma se sont également multipliés au cours

<sup>169</sup> Plata, Antonio, « Musei pubblici e privati in Ticino a confronto. Alcune evidenze quantitative tratte dal Censimento cantonale dei musei e degli istituti analoghi del 2015 », in *Dati - Statistiche e Società*, 16(2), 2016, 5.

<sup>170</sup> On compte en 2017 environ un musée pour 4000 habitants : <https://www.rsi.ch/news/ticino-e-grigioni-e-insubria/Ticino-terra-di-musei-9008038.html> ; La moyenne suisse est d'un musée pour 7213 habitants (contre une moyenne européenne d'un musée pour 31481 habitants. Osservatorio culturale del Cantone Ticino, *Censimento cantonale dei musei e degli istituti analoghi. Anno di riferimento 2014*. Bellinzona, 2016, 12.

<sup>171</sup> Plata, Antonio, « Musei pubblici e privati in Ticino a confronto. Alcune evidenze quantitative tratte dal Censimento cantonale dei musei e degli istituti analoghi del 2016 », 6.

<sup>172</sup> « In crescita il numero di visitatori al museo Sasso San Gottardo », in *La Regione*, 5 décembre 2022, <https://www.laregione.ch/cantone/Bellinzone/1627986/gottardo-39-quot-goethe-sasso-museo-guisan-visitatori-visitato,11.06.2023>.

<sup>173</sup> Danilo Bruno, Martina Gamboni, Roland Hochstrasser, #culturainticino. *Rapporto statistico sul settore culturale nel Cantone Ticino : anno di riferimento 2019* (Bellinzona : 2021), 35.

<sup>174</sup> LAC Lugano Arte e Cultura, *Rapporto Stagioni 2018/19 - 2019/2020* (Lugano : LAC Lugano Arte e Cultura, 2021), 6.



[K] Vue extérieure du Museo Sasso San Gottardo, © Fondazione Sasso San Gottardo (Jurg Hunziker)



[L] Piazza Grande pendant le Locarno Film Festival © Locarno Film Festival

des dernières décennies, attirant chaque année des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes. C'est notamment le cas du LongLake Festival de Lugano qui a dépassé les 300'000 visiteurs et visiteuses par an en 2016, ainsi que du Festival du Film de Locarno qui en attire chaque année plus de 120'000.<sup>[L]175</sup> Entre 2012 et 2015, l'Observatoire culturel du Canton du Tessin recense chaque année environ 10'000 de ces manifestations, couvrant toutes les disciplines artistiques.<sup>176</sup>

La scène culturelle alternative est également très dynamique dans la région, avec plusieurs espaces d'art indépendants, des salles de concerts underground, des micro-festivals de musiques actuelles, ainsi que des raves et des squats. Ces acteurs et actrices représentent une part importante de l'écosystème culturel cantonal. Malgré des ressources financières limitées et une répression fréquente de la part des autorités publiques, c'est dans ces milieux marginaux que se forment les principaux représentants de la scène culturelle contemporaine.<sup>177</sup> Le nombre d'opérateurs et d'opératrices travaillant dans le secteur culturel au Tessin demeure difficile à évaluer, car il s'agit d'un domaine où les limites entre pratiques professionnelles, amateurs et mixtes sont floues. L'Observatoire culturel en dénombre environ 1300 en 2015, actifs dans le domaine des arts.<sup>178</sup>

Le Tessin compte également un grand nombre d'artistes, comme cela se perçoit, par exemple, au travers du nombre élevé de candidatures d'artistes visuels pour

l'exposition régionale d'art de la Suisse italienne, qui a dépassé les 160 artistes visuels en 2021.<sup>179</sup> Cependant, il est assez rare que ces artistes atteignent une renommée internationale. Seuls certains, tels que Niele Toroni et Felice Varini ont eu l'opportunité d'exposer dans les principales institutions européennes. La reconnaissance au niveau national est également assez exceptionnelle, avec seulement une demi-douzaine d'artistes tessinois ayant été récompensés par le Prix fédéral d'art au cours des dix dernières années.<sup>180</sup> De manière encore plus significative, aucun artiste originaire de la Suisse

<sup>175</sup> « Un LongLake Festival da 300'000 presenze », in <https://www.20minuti.ch/ticino/attualita/1097591/un-longlake-festival-da-300-000-presenze>.

<sup>176</sup> Marco Imperadore, Barbara Fibbioli, Danilo Bruno « L'offerta culturale ticinese secondo i dati raccolti dall'osservatorio culturale del cantone ticino », in *Dati - Statistiche e società, Ufficio di statistica*, n. 2 \_ Oct 1, 2016, 17 - 19.

<sup>177</sup> Exemple est la fermeture de la part des autorités publiques du principal centre culturel autogéré de Lugano en 2021. Pour une perspective historique sur la question : Olmo Cerri, « Macerie » (podcast), 2022, <https://www.olmocerri.ch/macerie-la-trascrizione/>.

<sup>178</sup> Marco Imperadore, Barbara Fibbioli, Danilo Bruno « L'offerta culturale ticinese secondo i dati raccolti dall'osservatorio culturale del cantone ticino », 18.

<sup>179</sup> « La Regionale, biennale dell'arte ticinese, parte da Villa Ciani », in *La Regione*, 12 décembre 2021, <https://www.laregione.ch/culture/culture/1553311/villa-arte-ciani-biennale-art>, 06.08.2022.

<sup>180</sup> <https://swissartawards.ch/swiss-art-awards/alumni/>, 12.08.2022.

italienne n'a représenté la Suisse au pavillon de la Biennale de Venise depuis 1936.<sup>181</sup>

Bien que rares, dans le domaine de la musique et du théâtre, les artistes tessinois récompensés par les prix fédéraux sont proportionnellement un peu plus nombreux : en moyenne un prix par an est accordé à un artiste lié au Tessin.<sup>182</sup> Le Tessin compte donc une forte présence artistique, qui néanmoins, peine à s'étendre au-delà des frontières cantonales, à part quelques exceptions. Un autre phénomène, qui par ailleurs ne peut pas être relégué uniquement au domaine culturel, est celui de la « fuite des cerveaux ».<sup>183</sup> Plusieurs artistes tessinois choisissent de quitter le Tessin en faveur d'autres cantons suisses, en raison de conditions professionnelles, de formation ou de politiques culturelles plus attractives.

En 2018, le Département des finances et de l'économie et le Département de l'éducation de la culture et du sport du Canton ont souhaité mesurer l'impact économique du domaine culturel au Tessin en attribuant un mandat à BAK Economics. Le rapport publié en 2020 estime à hauteur de 115 millions de francs suisses la valeur ajoutée générée par le secteur culturel au Tessin, créant ainsi 2100 places de travail.<sup>184</sup> L'étude toutefois ne prend en compte que le secteur culturel en sens restreint (arts) et non les industries culturelles et créatives, dont une étude nécessiterait encore d'être rédigée<sup>185</sup>. Ces chiffres sont cependant bien éloignés des 21.7 milliards de francs de valeur ajoutée brute calculée en 2012 pour le secteur touristique, engendrés par les 21 millions de Touristes présents chaque année sur le territoire cantonal et qui créent 183'500 emplois à temps plein.<sup>186</sup> Inscrite dans la stratégie 2030 de TicinoTurismo, l'agence responsable de la promotion touristique cantonale, la culture participe toutefois à l'offre touristique du canton. C'est le cas notamment des institutions d'envergure comme le Musée d'art de la Suisse italienne (MASI), lequel accueille environ un tiers de visiteurs et visiteuses du Tessin, un tiers provenant de la Suisse, 16 % de l'Italie et 17 % du reste du monde.<sup>187</sup>

Bien que le secteur culturel occupe une place de taille dans l'économie du canton, au Tessin, comme ailleurs en Suisse, il demeure largement dépendant de l'aide publique. Celui-ci, se structure sur trois niveaux : fédéral, cantonal et communal. La répartition des domaines de compétence est organisée autour du principe de subsidiarité.<sup>188</sup> Ce principe, inscrit à l'article 5 de la Constitution suisse depuis 1999,

<sup>181</sup> En 1936, le graveur tessinois Aldo Patocchi représenta la Suisse lors d'une exposition collective. Depuis lors, aucun artiste de Suisse italienne n'avait participé aux expositions du pavillon suisse. Il faut toutefois noter la participation de Marco Poloni en 2005, un artiste italo-suisse actuellement résidant au Tessin : <https://biennials.ch/home/Biennial.aspx?PosLeft=-600px&BiennialId=61>, 03.10.2022.

<sup>182</sup> <https://swissartawards.ch/swiss-art-awards/alumni/>, 12.08.2022.

<sup>183</sup> Elio Venturelli, « Fuga dei cervelli dal Ticino? », in *Azione*, 12.12.2016 : <http://www.azione.ch/attualita/dettaglio/articolo/fuga-dei-cervelli-dal-ticino.html>, 21.05.2023.

<sup>184</sup> BAK economic intelligence, *L'impatto economico della cultura nel Canton Ticino. Studio commissionato dalla Repubblica e Cantone Ticino* (Basilea : 2020), 37.

<sup>185</sup> Sur le concept d'industries culturelles et créatives voir : Felipe Verdugo, « Industries créatives, diversité et politiques culturelles », in *Interventions Économiques – Papers in Political Economy* (57), 2017.

<sup>186</sup> Rütter Soceco, tiresia, Line@soft, *L'impatto economico del turismo in Ticino*, 2014, 7.

<sup>187</sup> Fondazione Museo d'arte della Svizzera italiana. *Lugano, Rapporto annuale 2017*, MASILugano, 2017, 44.

<sup>188</sup> « L'attribution et l'accomplissement des tâches étatiques se fondent sur le principe de subsidiarité », *Confédération Suisse, Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999* (État le 13 février 2022), art. 5a, Subsidiarité.

prévoit que les organismes de niveau hiérarchique supérieur assument une tâche lorsque ceux du niveau inférieur ne sont pas en mesure de s'en acquitter de manière suffisante.<sup>189</sup> Toutefois, en raison de la fragmentation administrative et politique des entités cantonales, le principe de subsidiarité est interprété et appliqué de manière bien diverse selon les cantons.<sup>190</sup> Aux spécificités cantonales concernant l'application de la subsidiarité dite « verticale », régissant les domaines d'intervention des cantons et des communes, s'ajoute une conception variable du principe de subsidiarité « horizontale ». Celui-ci concerne les rapports entre les instances publiques et privées – ces dernières portant la responsabilité première de l'initiative culturelle. C'est ainsi que certaines villes s'abstiennent, ou du moins limitent, leur engagement direct en tant que promotrices culturelles préférant soutenir des initiatives de tiers. D'autres communes – la majorité au Tessin – interviennent directement en administrant par exemple des musées ou des théâtres communaux.

L'application du principe de subsidiarité sur tout le territoire national émerge clairement des différents degrés d'engagement financier des communes, des cantons et du gouvernement fédéral dans le domaine culturel. Selon les données publiées par l'Office fédéral des statistiques, en Suisse les dépenses publiques en matière culturelle s'élèvent à environ 3 milliards de francs suisses par an, ce qui correspond à environ 1,7% des dépenses totales des collectivités publiques et à 0,41% du PIL. Les villes et les communes couvrent la part la plus importante des dépenses, c'est-à-dire 50 %, suivies par les cantons dont les dépenses s'élèvent à 40 % des dépenses globales en matière culturelle et enfin par la Confédération, couvrant uniquement 10% des dépenses publiques dans le secteur culturel.<sup>191</sup> La dépense moyenne par habitant est de 169 francs suisses pour les communes, de 139 francs suisses pour les cantons, et, enfin, de 38 francs suisses pour le gouvernement fédéral. Au Tessin, les dépenses peuvent varier fortement d'une commune à l'autre. Selon les dernières statistiques à disposition, datant de 2012, la dépense globale des communes et du canton était de 112 millions de francs suisses, dont 41,7 millions de francs suisses versés par le Canton et 70,6 millions de francs suisses par les communes.<sup>192</sup> Cela correspond à une dépense de 125 francs suisses par habitant au niveau cantonal et de 211,5 francs suisses par habitant au niveau communal.<sup>193</sup> Le financement cantonal se situe donc légèrement en-dessous de la moyenne nationale et celui des communes clairement en-dessus.

Au niveau fédéral, le soutien est réparti entre l'Office fédéral de la culture et Pro Helvetia, la fondation suisse pour la culture. Selon la loi fédérale sur la promotion de

<sup>189</sup> Ce principe régit l'architecture de l'état fédéral et n'est donc pas une prérogative du domaine culturel. Andreas Kley, « Subsidiarität », in *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/048198/2012-07-20/>, 02.10.2022.

<sup>190</sup> Voir par exemple l'application du principe de subsidiarité dans le Canton de Berne concernant les institutions d'importance régionale : <https://www.kultur.bkd.be.ch/de/start/themen/kulturfoerderung/kulturinstitutionen-und-kulturelle-organisationen/kulturinstitutionen-von-regionaler-bedeutung.html> ; concernant la division de compétences en matière culturelle dans le Canton de Genève : Grand Conseil de la République et du Canton de Genève, *Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton en matière de culture (2e train) (11872) du 1er septembre 2016* (Genève: 2016).

<sup>191</sup> Ufficio Federale della Statistica, *Statistica tascabile della cultura in Svizzera 2022, Edizione Covid 21* (Berna : Ufficio Federale della Statistica, 2022), 9.

<sup>192</sup> Osservatorio Culturale del Cantone Ticino, *Il finanziamento delle attività culturali in Ticino Periodo di riferimento : 2012 – 2013* (Bellinzona, 2015), 2 – 3.

<sup>193</sup> En 2012, le Tessin comptait 333'753 habitants. Repubblica e Cantone Ticino Dipartimento delle finanze e dell'economia Divisione delle risorse, *Annuario statistico ticinese 2012* (Bellinzona : Ufficio di statistica : 2012), 2.

la culture de 2012<sup>194</sup>, Pro Helvetia est chargée de la promotion artistique et culturelle, du soutien de projets particulièrement novateurs ainsi que des échanges entre les régions linguistiques en Suisse et avec l'étranger.<sup>195</sup> Ses soutiens, dans les différents domaines de la culture, sont subsidiaires par rapport à ceux des communes et des cantons. La fondation poursuit ses buts de manière autonome, alors que le Conseil fédéral en définit les objectifs stratégiques. En 2022, Pro Helvetia a disposé d'un budget annuel de 44,2 millions de francs suisses, dont environ 38 millions alloués au soutien culturel ayant permis de soutenir plus que 5000 projets dans tous les domaines de la culture. 5 % des financements ont été versés à des projets en lien avec des régions de langue italophone (Tessin et Grisons italiens) – respectant ainsi une certaine proportionnalité par rapport à la population résidente en Suisse italienne (4,3 %).<sup>196</sup>

## Canton du Tessin

Au niveau cantonal, la loi pour le soutien à la culture et son règlement d'application définissent les principaux moyens d'intervention de l'État dans le domaine culturel et attribuent au Département de l'éducation, de la culture et du sport la responsabilité de leur application.<sup>197</sup> L'action cantonale se déploie d'une part, par la gestion directe des institutions culturelles de propriété du Canton, telles que l'Archive d'État, les bibliothèques cantonales, le Centre de dialectologie et d'ethnographie ou la Pinacothèque cantonale Giovanni Züst.<sup>198</sup> Un financement prioritaire est attribué à des institutions culturelles reconnues d'importance cantonale, ce qui est défini dans ledit règlement. Il s'agit des principales institutions présentes sur le territoire, avec un rayonnement national, telles que l'Orchestre de la Suisse italienne, le Festival du film de Locarno ou le Musée d'art de la Suisse italienne.<sup>199</sup>

Le Canton peut également financer des manifestations ou des institutions culturelles organisées par des tiers. Les montants alloués sont variables, mais généralement moins importants que ceux alloués aux institutions d'importance cantonale. C'est le cas par exemples des musées municipaux, tels que le Musée Villa dei Cedri ou encore du Musée de Mendrisio, largement financés par les communes et dont le soutien cantonal se limite à une petite partie du budget.

À cela s'ajoutent des soutiens ponctuels, attribués à de nombreuses manifestations dans tous les domaines de la culture. Les demandes de soutien concernant les initiatives de tiers doivent être envoyées au Canton selon un calendrier préétabli

<sup>194</sup> Assemblée fédérale de la Confédération suisse, *Loi fédérale sur l'encouragement de la culture (Loi sur l'encouragement de la culture, LEC) du 11 décembre 2009 (Etat le 1er janvier 2022)*, [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/854/fr\\_03.05.2022](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/854/fr_03.05.2022).

<sup>195</sup> Rolf Keller, « Pro Helvetia », in *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/010994/2012-01-12/>, 03.05.2022.

<sup>196</sup> En comparaisons, 68 % des subsides ont été versés en relation à des régions germanophones (71% de la population de Suisse), 26 % à des régions francophones (24.4% de la population de Suisse) et 1% à des régions réto-romanes (0.1% de la population de Suisse) <https://prohelvetia.ch/it/rapporto-annuale/#:text=Next-,Fatti%20e%20cifre,ricevuto%20in%20totale%205390%20richieste,10.02.2023>.

<sup>197</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, *Legge sul sostegno alla cultura (del 16 dicembre 2013)* (Bellinzona : 2013), Art.15, <https://m3.ti.ch/CAN/RLeggi/public/index.php/raccolta-leggi/legge/num/254,11.02.2023>.

<sup>198</sup> Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone Ticino, *Regolamento della legge sul 4 alla cultura (del 16 dicembre 2014)*, Art. 2.1.

<sup>199</sup> Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone Ticino, *Regolamento della legge sul 4 alla cultura (del 16 dicembre 2014)*, Art. 2.2.

et font l'objet d'un examen préliminaire de la part des sous-commissions d'experts dans différentes disciplines, ainsi que par la commission culturelle cantonale, et, par la suite, par une instance compétente variant selon le montant de la demande.<sup>200</sup> Les soutiens peuvent viser des projets de recherche, de création, de production ou de diffusion artistiques, ainsi que des bourses, des prix ou des acquisitions d'œuvres et de publications.<sup>201</sup> D'importants financements sont attribués en faveur de la promotion et de la sauvegarde de la langue italienne, à travers le soutien de projets de recherche ou des activités diverses.<sup>202</sup>

Le financement cantonal repose sur le bilan de l'État, sur le fond de la loterie Swisslos ainsi que sur l'aide fédérale pour la sauvegarde et le soutien de la langue et de la culture italiennes.<sup>203</sup> En ce qui concerne le Cinéma, le financement provient du Fond cantonal pour la cinématographie.<sup>204</sup> L'aide fédérale pour le soutien à la langue et la culture italiennes s'élève en 2021 à environ 2,7 millions de francs suisses et est utilisé pour des projets en lien avec la sauvegarde et la valorisation de la langue italienne, en particulier des projets de recherche (67,65%), le soutien aux publications et l'acquisition de livres (15,65%), ainsi que pour financer des manifestations (16,7%).<sup>205</sup>

Les activités des institutions et des opérateurs et opératrices culturels dans les domaines de la danse, la littérature, les arts visuels, le théâtre, la musique et le cinéma sont soutenues principalement grâce au fond de la loterie Swisslos. Le montant à disposition du fond varie fortement d'année en année, sur la base des recettes de la Coopérative de la loterie intercantonale Swisslos.<sup>206</sup> Une institution telle que l'Orchestre de la Suisse italienne, reçoit chaque année 3 millions de francs suisses puisés du Fond Swisslos. Toutefois, la plupart des soutiens aux institutions et aux manifestations demeurent plus modestes et varient entre quelques milliers et quelques dizaines de milliers de francs suisses.

Enfin, le financement cantonal inscrit dans le budget du DECS, s'élevant à 20 millions de francs suisses, est utilisé principalement pour couvrir des frais de gestion et de fonctionnement du Département et de ses instituts, pour soutenir des acquisitions d'œuvres ou compléter le soutien à des grandes institutions (Festival du Film de Locarno, Orchestre de la Suisse italienne).

<sup>200</sup> Consiglio di Stato della Repubblica e Cantone Ticino, *Regolamento della legge sul 4 alla cultura (del 16 dicembre 2014)*, Art.23.

<sup>201</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, *Legge sul sostegno alla cultura (del 16 dicembre 2013)*, Art.10.

<sup>202</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, *Legge sul sostegno alla cultura (del 16 dicembre 2013)*, Art.9.

<sup>203</sup> Assemblée fédérale de la Confédération Suisse, *Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (Loi sur les langues, LLC) du 5 octobre 2007 (État du 1er février 2021)*, Art.22, [https://www.lexfind.ch/tolv/208847/fr\\_06.06.2022](https://www.lexfind.ch/tolv/208847/fr_06.06.2022).

<sup>204</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, *Legge sul sostegno alla cultura (del 16 dicembre 2013)*, Art.12.

<sup>205</sup> Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport del Cantone Ticino, *Rapporto e consuntivo 2021 per l'ufficio federale per l'Ufficio federale della cultura sull'aiuto della Confederazione al Cantone Ticino per la lingua e la cultura italiana* (Bellinzona : 2022), [https://www4.ti.ch/fileadmin/DECS/DCSU/USC/documenti/resoconti\\_annuali/Rapporto\\_Consuntivo\\_AF\\_2021.pdf](https://www4.ti.ch/fileadmin/DECS/DCSU/USC/documenti/resoconti_annuali/Rapporto_Consuntivo_AF_2021.pdf).

<sup>206</sup> 15 millions de francs suisses en 2017; 13 millions de francs suisses en 2018; 9 millions de francs suisses en 2019; 8 millions de francs suisses en 2020; 7,3 millions de francs suisses de francs suisses en 2021; 12,4 millions en 2022 : [https://www4.ti.ch/decs/dcsu/usc/chi-siamo/resoconti-annuali\\_10.02.2023](https://www4.ti.ch/decs/dcsu/usc/chi-siamo/resoconti-annuali_10.02.2023).

La loi sur le soutien à la culture et son règlement sont volontairement vagues en matière d'utilisation des fonds à disposition, permettent ainsi une large marge de manœuvre aux instances chargées de leur application.<sup>207</sup>

Le lien et la coordination entre les niveaux communaux et cantonaux sont définis dans la loi sur le soutien à la culture et sont mis en œuvre via la Conférence de responsables culturels (CCCult), constituée par le Conseil d'État.<sup>208</sup> En tant que comité stratégique, elle vise à définir la politique culturelle cantonale et met en place une plateforme d'échange entre les entités responsables du financement de la culture (Canton, communes et privés).<sup>209</sup> La CCCult développe notamment des sujets d'importance transversale pour les instances politiques chargées de la promotion culturelle au Tessin, tels que la constitution d'agenda communs<sup>210</sup>, ou les rapports entre villes et les régions périphériques.<sup>211</sup>

Le Canton revêt donc une fonction structurante sur le plan culturel dont l'action touche l'ensemble de la Suisse italienne. En premier lieu, il définit le cadre législatif de l'action publique sur le territoire cantonal et en garantit l'application. En accord avec la constitution cantonale, qui le veut « fidèle à la tâche historique d'interpréter la culture italienne dans la Confédération helvétique »<sup>212</sup>, il veille activement à la promotion et à la sauvegarde de la langue et de la culture italienne et à son rayonnement sur le territoire national. Il exécute cela en gérant directement des institutions et des centres de recherche ou en finançant des initiatives de tiers. Le Canton est également le principal partenaire des institutions culturelles les plus importantes dans la région italophone (comme l'OSI, le Festival du Film de Locarno et le MASI), qui sont essentielles à la scène culturelle du canton et jouent un rôle de représentation et de promotion de la culture locale.<sup>213</sup> Une large part des fonds alloués par le canton sont destinés à soutenir ces activités structurantes pour l'identité linguistique et culturelle cantonale, leur permettant ainsi de se faire connaître à l'échelle nationale et internationale. La politique culturelle cantonale s'inscrit donc toujours dans le sillon des grands chantiers identitaires qui ont marqué les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Cette orientation se retrouve par ailleurs clairement dans le message du Conseil d'État qui accompagne en 2013 le projet de loi sur le soutien à la culture. Ce dernier

<sup>207</sup> Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 44

<sup>208</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, *Legge sul sostegno alla cultura (del 16 dicembre 2013)*, Art.5

<sup>209</sup> Gran Consiglio della Repubblica e Cantone Ticino, *Legge sul sostegno alla cultura (del 16 dicembre 2013)*, Art.16

<sup>210</sup> Comunicato stampa Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport 30 marzo 2023 La quindicesima Conferenza cantonale della cultura: agende culturali e volontariato.

<sup>211</sup> Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, *Comunicato stampa del 13 ottobre 2022 Quattordicesima Conferenza cantonale della cultura: la periferia al centro della discussione* (Bellinzona: 2022). Concernant les thématiques traitées dans les cadre des séances de la CCCult voir: <https://www4.ti.ch/decs/dcsu/uapcd/conferenza/comunicati-stampa, 13.03.2023>.

<sup>212</sup> Repubblica e Cantone Ticino, *Costituzione della Repubblica e Cantone Ticino del 14 dicembre 1997* (Stato 22 settembre 2022), préambule, [https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1998/1\\_5494\\_4818\\_4364\\_fga/20220922/it/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1998-1\\_5494\\_4818\\_4364\\_fga-20220922-it-pdf-a.pdf, 10.04.2022](https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1998/1_5494_4818_4364_fga/20220922/it/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1998-1_5494_4818_4364_fga-20220922-it-pdf-a.pdf, 10.04.2022).

<sup>213</sup> Toutes les institutions se définissant en tant que représentantes de la Suisse italienne, telles que l'Orchestre de la Suisse italienne, le Musée d'art de la Suisse italienne, voire la Radiotélévision de la Suisse italienne, se trouvent au Tessin. De manière ponctuelle, un ou plusieurs représentants des Grisons italiens sont officiellement inclus au sein de la gouvernance de l'institution. Voir par exemple: <https://www.osi.swiss/it/osi/consiglio-di-fondazione, 15.11.2022>.

fait ouvertement appel à la fonction identitaire du domaine culturel, perçue plus que jamais comme nécessaire dans la mesure où l'immigration avait entraîné une mutation substantielle de la démographie, d'un point de vue quantitatif mais aussi culturel, avec des migrants et migrantes provenant non seulement de l'Italie mais aussi de zones géographiques lointaines. Pour les auteurs et autrices du message, le processus d'intégration ne devait pas être envisagé uniquement d'un point de vue économique et social, mais aussi d'un point de vue culturel, en favorisant des parcours d'intégration axés sur les caractéristiques, les valeurs et le patrimoine de l'italianité. En effet, les mutations produites par la globalisation et l'évolution technologique avaient provoqué une perte des valeurs historiques et traditionnelles. Ainsi, la formulation claire d'une loi pour la promotion de la culture devait permettre de « *riconsiderare storicamente la condizione degli anni della guerra e dell'immediato dopoguerra quando, escluse ovviamente certe forme deviate di strumentalizzazione del concetto di italianità, i valori della cultura italiana primeggiavano come motivi di orgogliosa affermazione nei rapporti confederali, rispetto alla situazione attuale, nella quale, accanto a insensibilità e indifferenza a livello nazionale, si registrano interventi che ostacolano la presenza della lingua e della cultura italiane nel contesto svizzero* ». <sup>214</sup>

## Villes et communes

Le rôle de sauvegarde et promotion de la langue et de la culture italienne est une spécificité des politiques culturelles cantonales. Au niveau des villes et des communes, l'engagement culturel est fortement présent mais il demeure centré autour des stratégies de développement urbain et de gestion du domaine culturel spécifiques, variant fortement au cas par cas.

Capitale culturelle du Canton, Lugano dispose d'un budget culturel d'environ 30 millions de francs suisses <sup>215</sup>, pouvant ainsi rivaliser avec celui du canton <sup>216</sup>. Neuvième ville de Suisse, avec ses 66'586 habitants et une agglomération qui dépasse les 100'000 habitants (plus que 40 % de la population cantonale) <sup>217</sup>, Lugano fait l'objet d'une importante croissance démographique et territoriale pendant les premières deux décennies du XXI<sup>e</sup> siècle en raison d'un processus de fusion qui incorpore, en 2008 et en 2013, plusieurs communes limitrophes. Dans ce contexte, la commune entreprend une série de « réformes urbaines », visant à créer une « nouvelle » Lugano, « projetée dans le nouveau siècle ». <sup>218</sup> La stratégie de développement municipal entre 2018 et 2028, se posait comme objectif de faire de Lugano une ville novatrice, pôle de référence entre le nord et le sud des Alpes. <sup>219</sup> La culture y était définie comme un élément central du positionnement de Lugano. La Ville souhaitait se démarquer par

<sup>214</sup> Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport della Repubblica e Cantone Ticino, *Messaggio. Legge sul sostegno alla cultura, 28 maggio 2013* (Bellinzona : 2013), 4.

<sup>215</sup> En 2019, selon l'Office fédéral de la statistique, Lugano consacre à la culture 31'268'498 francs suisses pour les dépenses courantes et 1'505'782 francs suisses en investissements : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/culture/financement/public/cantons-communes.assetdetail.23566078.html>, 15.11.2022.

<sup>216</sup> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/culture/financement/public/cantons-communes.assetdetail.23566078.html>, 16.11.2022.

<sup>217</sup> Giuseppe Negro, « Lugano (comune) », in *Dizionario storico della Svizzera (DSS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/002177/2022-12-22/>, 10.01.2023.

<sup>218</sup> i.CUP – IRE, Accademia di Architettura USI, *La nuova Lugano* (Mendrisio : 2008), 5.

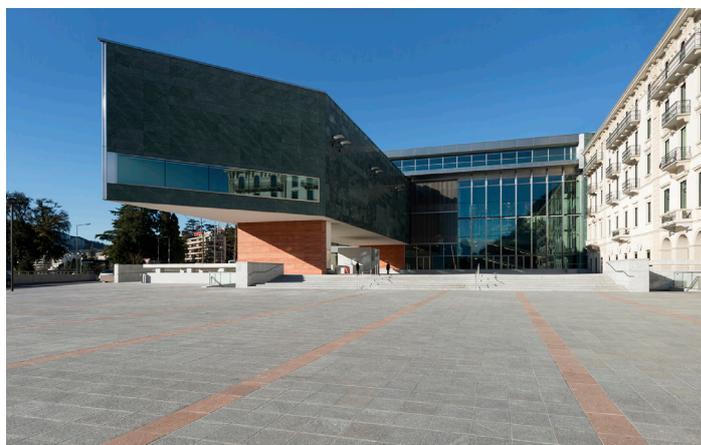
<sup>219</sup> Città di Lugano, *Città di Lugano Linee di sviluppo 2018 – 2028, Primo aggiornamento 2021–2028* (Lugano : Città di Lugano, 2021), 4.

le moyen d'une offre coordonnée notamment dans les domaines touristique, culturel et sportif, avec une ouverture vers les bassins au nord et au sud des Alpes.<sup>220</sup> Dans ce contexte, la Ville envisage la constitution de pôles rassemblant et coordonnant les offres des secteurs stratégiques. L'importance revêtue par la culture émerge du fait que le premier pôle créé est culturel. Il s'agit du LAC, un imposant ensemble rassemblant sous le même toit plusieurs institutions de première importance telles que l'OSI ou le MASI.<sup>221</sup> À la fin des années 1990, la conception du nouveau centre culturel émerge de l'idée de renforcer l'attractivité de Lugano, marquée par la crise des secteurs touristiques, financiers et banquiers.<sup>222</sup> Le LAC ouvre ses portes en 2015 après plus de 15 ans de conception et de travaux.<sup>[M]</sup> Le projet, dont le coût dépasse les 200 millions de francs suisses, est le plus important au niveau cantonal dans le domaine culturel, du moins d'un point de vue budgétaire. Le centre culturel est doté d'une salle de théâtre et de concerts avec une capacité de 1000 places,<sup>[N]</sup> construite avec une coquille acoustique spéciale en poirier, capable d'accueillir des spectacles d'envergure internationale.

Situé dans une aile du bâtiment, le MASI est la première structure muséale de la ville spécialement construite pour accueillir des expositions, contrairement aux musées précédant qui occupaient des villas historiques. L'institution, naît d'une fusion du Musée cantonal d'art et du Musée d'art de la Ville de Lugano.<sup>223</sup> Elle propose chaque année, plusieurs expositions qui mettent en avant à la fois des artistes locaux et d'importance régionale, nationale et internationale.<sup>224</sup>

L'importance du secteur culturel pour la Ville de Lugano se perçoit également au travers d'une comparaison au niveau national. Selon une recherche élaborée par Avenir suisse en 2011, Lugano est, après Genève, la ville qui dépense le budget le plus important dans le secteur culturel, en proportion de son budget global (8,9 % du budget global). Lugano se positionne également en troisième position au niveau suisse en ce qui concerne les dépenses culturelles par habitants (696 francs suisses), précédée uniquement par Genève (1377 francs suisses) et Bâle (914 francs suisses), tandis qu'elle dépasse Lausanne (535 francs suisses) ou Zurich (432 francs suisses).<sup>225</sup>

Les politiques culturelles de la Ville sont gérées par la Division culture. Si, historiquement, celle-ci était chargée principalement de la direction des musées municipaux, depuis 2013, elle est dotée d'une direction spécialisée dans la promotion et la gestion culturelle au sens large. Grâce à un renforcement significatif au cours des dernières années, notamment en matière de personnel, cette structure



[M] Vue du LAC, Lugano, Foto Studio Pagi © LAC Lugano Arte e Cultura

<sup>220</sup> Città di Lugano, *Città di Lugano Linee di sviluppo 2018 - 2028, Primo aggiornamento 2021-2028*, 8.

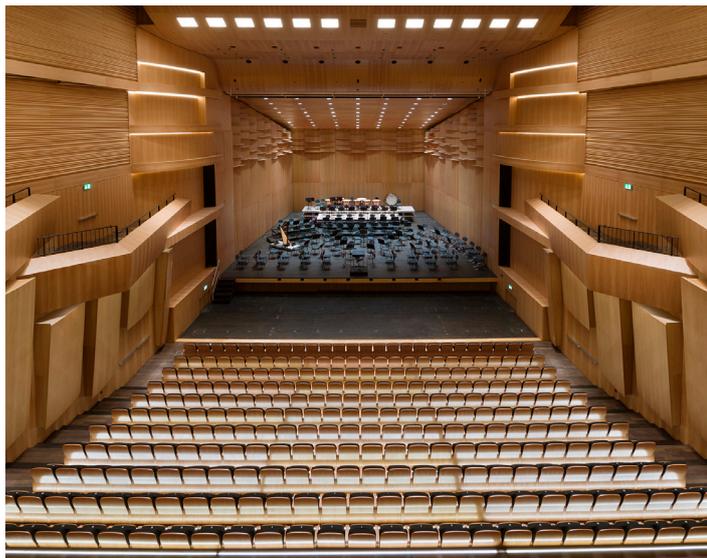
<sup>221</sup> Municipio della Città di Lugano, *Messaggio municipale 9136* (Lugano: 2015).

<sup>222</sup> <https://www.swissinfo.ch/ita/nuovo-centro-culturale-lac-a-lugano/41653766#:~:text=L'idea%20del%20LAC%20è,di%20centro%20bancario%20e%20finanziario,03.05.2023.>

<sup>223</sup> Municipio della Città di Lugano, *Messaggio municipale 9136* (Lugano: 2015).

<sup>224</sup> [www.masilugano.ch,01.12.2022.](http://www.masilugano.ch,01.12.2022.)

<sup>225</sup> [https://cdn.avenir-suisse.ch/production/uploads/2014/02/internet\\_140112\\_avenir-suisse\\_pl\\_fr.pdf.](https://cdn.avenir-suisse.ch/production/uploads/2014/02/internet_140112_avenir-suisse_pl_fr.pdf.)



[N] Salle de concert du LAC, Lugano, Foto Studio Pagi © LAC Lugano Arte e Cultura

est aujourd'hui la principale entité de soutien culturel parmi celles présentes dans les villes et communes du Tessin.<sup>226</sup> Elle encourage désormais la valorisation du patrimoine historique et artistique ainsi que des industries culturelles et créatives, notamment par la promotion d'activités culturelles, la création de réseaux thématiques et sectoriels ou encore en offrant des formations visant à professionnaliser le secteur.<sup>227</sup>

Les initiatives de tiers sont financées par le biais de conventions spécifiques et le versement de contributions ponctuelles. Un financement et un soutien logistiques et gestionnaires sont accordés à plusieurs institutions qui ont historiquement été créées au sein de la municipalité ou à son initiative. Parmi ces institutions figurent l'Ente Autonomo LAC, la Fondation Musée d'Art de la Suisse italienne, la Fondation Lugano Musica, la Fondation Culture et Musées, la Fondation Antonio Caccia

et la Fondation Lugano pour le Pôle Culturel. Ensemble, elles forment un complexe culturel qui constitue le pôle culturel de la Ville. Le financement des activités culturelles s'effectue conformément aux dispositions du règlement pour l'octroi de subventions municipales à des tiers, qui ne concerne pas exclusivement le secteur culturel. La Division et le Chef de département sont responsables de l'examen des demandes de subventions, tandis que le Conseil municipal est chargé d'approuver les éventuels soutiens financiers. Pour les demandes de subventions dépassant 50'000 francs suisses ou pour les conventions d'une durée pluriannuelle, des accords spécifiques sont établis. L'approbation du conseil municipal est nécessaire pour les subventions supérieures à 75'000 francs suisses ou pour les conventions de plus de deux ans.<sup>228</sup>

La Division comprend plusieurs sections dirigées par une Direction qui assume un rôle stratégique. Cette Direction est également chargée de la collecte de fonds et favorise les relations entre le secteur public et privé. La Section des biens culturels valorise les biens culturels publics répartis sur le territoire de la commune et s'occupe des activités éducatives et de diffusion. La Section des institutions culturelles soutient les institutions culturelles créées et soutenues par la Ville, facilite leur collaboration avec l'administration municipale et d'éventuels partenaires externes, et veille à ce que les obligations contractuelles soient respectées. Enfin, la Section du développement culturel soutient les industries culturelles et les professionnels actifs à Lugano. Elle encourage la création de réseau et stimule l'amélioration de la qualité de l'offre culturelle.<sup>229</sup>

La Ville de Lugano est la seule ville tessinoise à participer à la Conférence des villes suisses en matière culturelle.<sup>230</sup>

<sup>226</sup> Città di Lugano, *Comunicato Stampa. Divisione Cultura: ecco la nuova organizzazione interna* (Lugano: 2019).

<sup>227</sup> <https://www.lugano.ch/la-mia-citta/amministrazione/dicasteri-divisioni/dicastero-cultura-sport-eventi/cultura/>, 05.03.2023.

<sup>228</sup> Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 45 – 46.

<sup>229</sup> Città di Lugano, *Comunicato Stampa. Divisione Cultura: ecco la nuova organizzazione interna* (Lugano: 2020)

<sup>230</sup> [www.sk-k-cvc.ch](http://www.sk-k-cvc.ch), 22.07.2022.

Suite au succès du LAC, la Ville prévoit la création de plusieurs nouveaux pôles culturels spécialisés. C'est notamment le cas de la Ville de la Musique, qui sera établie dans d'anciens studios de radio et rassemblera plusieurs acteurs et actrices majeurs présents sur le territoire.<sup>231</sup> La création d'une Maison du Théâtre de la Danse est également en discussion.<sup>232</sup>

Lugano abrite un grand nombre d'institutions et de centres de recherche, dont la Phonothèque nationale suisse. Celle-ci fait désormais partie de la Bibliothèque nationale suisse et a pour mission d'inventorier et de rendre accessible tous les supports sonores liés à l'histoire et à la culture suisse.<sup>233</sup> En tant que ville universitaire, Lugano accueille chaque année environ 3000 étudiants et étudiantes, dont une proportion significative est originaire d'Italie.<sup>234</sup>

La région de Lugano est le siège des studios de la RSI (Radiotelevisione svizzera di lingua italiana), qui est la filiale italophone de la SSR (Société suisse de radiodiffusion et télévision). La RSI emploie environ 1200 personnes et produit et diffuse des contenus audio et audiovisuels dans tout le pays. La RSI exploite deux chaînes de télévision, à savoir LA 1 et LA 2, ainsi que trois chaînes de radio, à savoir Rete uno (généraliste), Rete due (musique et culture) et Rete tre (animation).<sup>235</sup> L'éducation et le développement culturel, ainsi que l'encouragement identitaire de la région linguistique italophone de Suisse sont au centre de la mission de la RSI.<sup>236</sup> La RSI joue un rôle essentiel dans la promotion de la culture italienne auprès de la population italophone résidant en-dehors du Tessin et des Grisons italiens. En effet, sur les 700'000 italophones en Suisse, plus de la moitié d'entre eux vivent en-dehors des régions italophones traditionnelles.<sup>237</sup>

Au cours des deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle, Lugano consolide donc son statut de capitale culturelle du canton en mettant en place des infrastructures de haute qualité et en développant des outils solides et importants pour la promotion de la culture. Cela est rendu possible grâce à des ressources financières substantielles, adaptées aux ambitions de la Ville, et à une vision stratégique orientant le développement culturel sur plusieurs années.

## Bellinzone

Capitale politique du canton, Bellinzone connaît également un processus de fusion similaire à celui de Lugano, ce qui la propulse à la onzième place dans la liste des villes

<sup>231</sup> <https://www.lugano.ch/la-mia-citta/progetti-e-campagne/progetti/citta-musica/>, 03.05.2023.

<sup>232</sup> <https://www.rsi.ch/news/ticino-e-grigioni-e-insubria/Una-casa-per-il-teatro-e-la-danza-15693028.html>; Città di Lugano, *Città di Lugano. Linee di sviluppo 2018-2028, Primo aggiornamento 2021-2028*, 9 – 10.

<sup>233</sup> Theo Mäusli, « Schweizerische Landesphonothek », in *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/027155/2019-07-15/>, 21.01.2023.

<sup>234</sup> Le nombre d'étudiants italiens dépasse largement celui des étudiants tessinois ou d'étudiants provenant du reste de la Suisse <https://www.usi.ch/it/universita/chi-siamo/dati-e-cifre/studenti/provenienza>, 12.08.2022.

<sup>235</sup> <https://www.rsi.ch/la-rsi/l-azienda/La-RSI-13837330.html#:~:text=Produce%20e%20distribuisce%20in%20tutta,insegna%20dell'accompagnamento>, 12.08.2022.

<sup>236</sup> <https://www.rsi.ch/la-rsi/il-nostro-ruolo/Missione-e-valori-13837186.html>; Une telle mission est inscrite implicitement à l'article 3 de la concession de la SSR. *Conseil fédéral, Concession octroyée à SRG SSR* (Berne : 2018), <https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2018/2052/fr>, 12.08.2022.

<sup>237</sup> <https://www.rsi.ch/la-rsi/il-nostro-ruolo/Promozione-dellitalofonia-13837249.html>, 12.08.2022.

suisses les plus peuplées, avec environ 45'000 habitants en 2022.<sup>238</sup> Tout comme à Lugano, le processus de fusion s'accompagne d'une volonté de renforcer l'attractivité de Bellinzone en développant des projets de grande envergure. Sur le plan culturel, la Ville s'implique dans le projet de valorisation du patrimoine UNESCO des Châteaux de Bellinzona, qui sont renommés Forteresse de Bellinzone en 2021, dans le but de les positionner comme l'une des principales offres culturelles en Suisse.<sup>239</sup>

La Ville entreprend également une réorganisation de ses institutions culturelles, notamment le Théâtre social et le Musée d'art Villa dei Cedri, en confiant leur gestion à des entités administratives autonomes.<sup>101</sup> Le Théâtre social voit sa gestion attribuée à une entité autonome en 2012, tandis que le Musée d'art Villa dei Cedri suit le même processus en 2015.<sup>240</sup> La gestion et la promotion culturelle relèvent de la Direction de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et du domaine social. La Ville dispose d'un budget d'environ 1,6 million de francs suisses pour le développement et la gestion de la culture et des événements, en plus d'une contribution d'environ 1,6 million de francs suisses pour le Théâtre et le Musée. Ainsi, le budget culturel de la Ville s'élève à environ 3,2 millions de francs suisses, ce qui correspond à environ 70 francs suisses par habitant. Bien que ce budget reste relativement modeste comparé à d'autres villes suisses, il est proportionné au nombre plutôt restreint d'institutions présentes sur le territoire municipal.<sup>241</sup>

Le Bureau de la culture et des événements traite à la fois des aspects liés à la culture et aux manifestations au sens large, favorisant ainsi un dialogue étroit entre ces deux secteurs. L'un des rôles principaux du Bureau est d'examiner les demandes de soutien qui sont ensuite soumises au Conseil municipal. C'est donc le Conseil municipal qui décide du soutien à accorder. Par ailleurs, la Ville honore chaque année une personne résidente ou liée au territoire d'un mérite culturel. Bien que cette pratique soit répandue dans les principales villes de Suisse, le prix décerné par la Ville de Bellinzona est le seul du genre au Tessin.<sup>242</sup>

## Mendrisio

La ville de Mendrisio, située dans la partie septentrionale du canton, compte une population de 15'827 habitants en 2022. Malgré sa petite taille, elle abrite un nombre important d'institutions culturelles de qualité. Mendrisio est principalement connue comme une ville universitaire, abritant l'Académie d'architecture. Cette académie est créée en 1996 dans le cadre de l'Université de la Suisse italienne (USI), sur un projet

<sup>238</sup> La Ville passe de 18'000 à 42'000 habitants en 2017, incorporant onze communes de la région. <https://www.swissinfo.ch/ita/svizzera-vevtrina-della-democrazia-8-fusione-di-13-comuni-la-porta-del-ticino-si-apre-al-futuro/42907498>, 10.08.2022.

<sup>239</sup> Città di Bellinzona, *Messaggio municipale no. 463, Programma di Valorizzazione del patrimonio UNESCO «Fortezza di Bellinzona» con i Castelli e la murata - Richiesta credito di progettazione* (Bellinzona : 2020).

<sup>240</sup> «Bellinzona Musei': luce verde al terzo ente autonomo», in *La Regione*, 21 septembre 2015, <https://www.laregione.ch/cantone/Bellinzonase/1190066/bellinzona-musei-luce-verde-al-terzo-ente-autonomo>, 11.12.2023.

<sup>241</sup> Città di Bellinzona, *Bilanci preventivi secondo la classificazione istituzionale per l'anno 2022* (Bellinzona : 2022), 44 - 45, 57. Le montant s'explique notamment par le fait que la ville est passée de 18'000 habitants à 42'000 habitants suite à une fusion avec les communes voisines. Le budget culturel, qui était d'environ 2.3 millions de francs suisses en 2016, n'a pas été adapté de manière proportionnelle à cette augmentation de population. Città di Bellinzona, *Bilanci preventivi secondo la classificazione istituzionale per l'anno 2016* (Bellinzona : 2016), 33 - 37.

<sup>242</sup> <https://www.bellinzona.ch/index.php?node=1079&lng=1&rif=b90db71a7a>, 17.03.2023.

élaboré par l'architecte Mario Botta. Ce qui distingue l'Académie des écoles polytechniques, c'est son orientation vers les sciences humaines et sociales ainsi que son approche interdisciplinaire.<sup>243</sup> Elle compte en 2023 environ 800 étudiants et étudiantes provenant principalement d'Italie et du reste du monde.<sup>244</sup> Mendrisio est également le siège de l'Institut de Design de la Haute école professionnelle du Tessin, spécialisé dans l'étude, l'approfondissement et la diffusion du design interactif, de la communication visuelle, de l'architecture d'intérieur et du design en général au Tessin.<sup>245</sup>

La présence de l'Académie d'architecture favorise la création de plusieurs centres d'études et d'institutions à Mendrisio. Parmi ceux-ci, on trouve l'Archive du Moderne, un archive et un centre d'étude renommés dans le domaine de l'histoire de l'architecture à l'échelle internationale. Un autre exemple est le Théâtre de l'Architecture, un espace d'exposition et de débat dédié à l'architecture. Ces institutions contribuent à enrichir le paysage culturel de la ville et offrent des opportunités de découvrir et d'approfondir des aspects importants liés à l'architecture.<sup>246</sup> Mendrisio intègre le Musée Vincenzo Vela, le plus ancien musée du canton, lors de la fusion avec Ligorretto en 2013. Ce musée est directement géré par l'Office fédéral de la culture et est considéré comme la plus importante maison d'artiste encore préservée sur le territoire national.<sup>247</sup> Le territoire de Mendrisio comprend également deux offres culturelles classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. La première est le Monte San Giorgio : le plus important gisement au monde de fossiles marins datant du Trias. En plus d'être un site géologique exceptionnel, le Monte San Giorgio abrite également un musée thématique dédié à cette richesse préhistorique.<sup>248</sup> En ce qui concerne la seconde offre culturelle de Mendrisio inscrite sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO, il s'agit des processions qui se déroulent chaque année pendant la Semaine sainte et qui attirent environ 25'000 visiteurs.<sup>249</sup>

Contrairement à Lugano et Bellinzona, la Ville de Mendrisio assume directement la gestion des institutions muséales majeures par le biais de son Département Musées et Culture. Parmi celles-ci, nous trouvons le MAM – Musée d'art de Mendrisio et ses collections. En termes de rayonnement et de fréquentation, le musée se positionne comme la deuxième institution la plus importante dans le domaine des arts visuels au niveau cantonal. Comparé au MASI, le MAM propose une programmation davantage axée sur les artistes locaux et sur le patrimoine artistique et culturel de la région, tout en accueillant occasionnellement des expositions d'artistes d'importance internationale.<sup>250</sup>

<sup>243</sup> <https://www.arc.usi.ch/it/accademia-architettura/chi-siamo/storia>, 17.07.2022.

<sup>244</sup> <https://www.arc.usi.ch/it/accademia-architettura/chi-siamo/dati-e-cifre>, 17.07.2022.

<sup>245</sup> <https://www.supsi.ch/ide/eventi-comunicazioni/comunicati-stampa/2021-11-11.html>, 17.07.2022.

<sup>246</sup> [www.archiviodelmoderno.org/](http://www.archiviodelmoderno.org/), 17.07.2022.

<sup>247</sup> <https://www.bak.admin.ch/bak/it/home/patrimonio-culturale/musei--istituzioni-culturali-e-collezioni/museo-vincenzo-vela.html>, 18.07.2022.

<sup>248</sup> <https://whc.unesco.org/en/list/1090/>, 18.07.2022.

<sup>249</sup> « Oltre 25'000 persone alle Processioni storiche di Mendrisio », in *La Regione*, 11 avril 2023, <https://www.laregione.ch/cantone/mendrisio/1659451/mendrisio-processioni-successo-visite-fondazione#:~:text=Sono%20stimate%20in%20oltre%2025,duemila%20Processioni%20storiche%20di%20Mendrisio,01.05.2023>; <https://www.bak.admin.ch/bak/it/home/attualita/nsb-news-msg-id-77475.html>, 01.05.2023.

<sup>250</sup> <https://museo.mendrisio.ch/casa-pessina/archivio-mostre/>, 22.08.2022.



[0] Loges du Théâtre Social, Bellinzona

Le Département Musées et Culture dispose d'un budget de 2,57 millions de francs suisses pour l'année 2022, ce qui équivaut à environ 163 francs suisses par habitant. Parmi ces fonds, environ 1,15 million est alloué à la gestion des musées, dont 1 million est destiné au MAM. Une somme de 878'000 francs suisses est consacrée à la gestion de La Filanda, un centre culturel créé en 2018, qui regroupe une bibliothèque, des salles pour des événements, une buvette et plusieurs espaces dédiés à diverses activités socio-culturelles.<sup>[P]</sup> Chaque année, La Filanda accueille plus de 100'000 visiteurs et visiteuses, provenant principalement de la ville et de la région de Mendrisio, ce qui témoigne de l'immense succès de cette initiative, qui reste un exemple unique dans le canton.<sup>251</sup> La Ville de Mendrisio organise également plusieurs événements culturels, dont la Fête de

la musique, qui s'inspire de l'événement international créé par Jack Lang en 1981.<sup>252</sup>

Malgré sa taille modeste, la Ville de Mendrisio se distingue par un écosystème culturel remarquablement dense, qui s'est développé progressivement au cours des dernières décennies grâce à des projets originaux et à un soutien actif de la municipalité. Les succès obtenus ont permis ainsi à Mendrisio de se positionner aussi bien sur la scène nationale qu'internationale.

## Locarno

Contrairement à Lugano, Bellinzone et Mendrisio, la Ville de Locarno ne réussit pas à finaliser le processus de fusion avec les communes avoisinantes, bien que le projet revienne régulièrement dans l'agenda politique régional.<sup>253</sup> Malgré son statut de chef-lieu de la région, Locarno demeure donc de taille modeste, comptant environ 16'715 habitants en 2023.<sup>254</sup>

Les politiques culturelles de la Ville de Locarno sont placées sous la responsabilité de la Direction des affaires sociales, de la jeunesse et de la culture et sont mises en œuvre par les Services culturels. La Ville alloue au secteur culturel un budget de 2'057'700 francs suisses pour l'année 2023, ce qui représente environ 123 francs suisses par habitant.<sup>255</sup> À l'image de nombreuses villes du canton, une part significative du budget de la Ville de Locarno est allouée à la gestion des musées communaux, tels que le Musée Casa Rusca (expositions d'art moderne et contemporain), le Musée

<sup>251</sup> [www.lafilanda.ch](http://www.lafilanda.ch), 22.08.2022.

<sup>252</sup> [www.festadellamusica.ch](http://www.festadellamusica.ch), 22.08.2022.

<sup>253</sup> Mauro Giacometti, « Aggregazione del Locarnese? La collina si chiama fuori », in *Corriere del Ticino*, 4 février 2022 <https://www.cdt.ch/news/ticino/aggregazione-del-locarnese-la-collina-si-chiama-fuori-273764>.

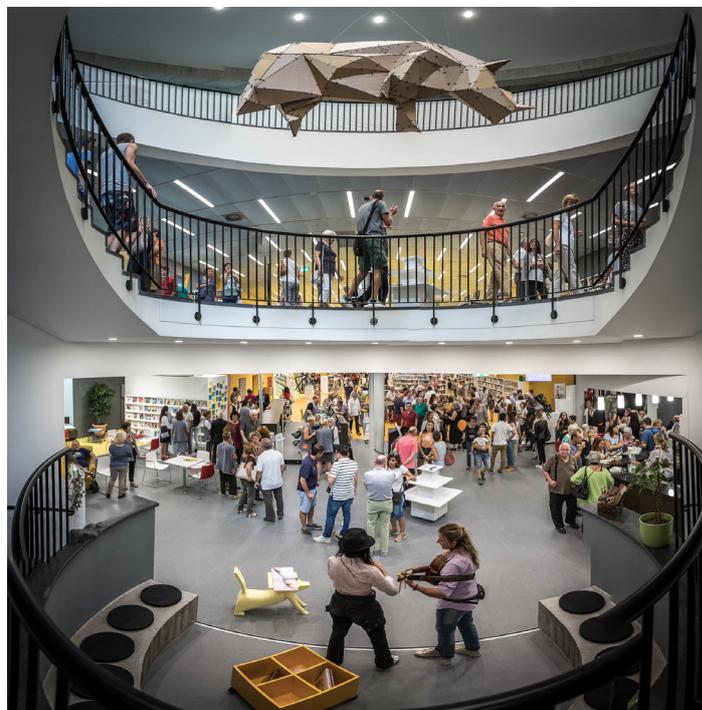
<sup>254</sup> <https://www.locarno.ch/it/news/2023-01-13-00-00-00-la-citta-di-locarno-cresce-ancora#:~:text=Se%20a%20fine%202021%20gli,un%20ulteriore%20aumento%20di%20310,24.08.2022>.

<sup>255</sup> À Locarno, plusieurs manifestations culturelles ne dépendent pas des Services culturels, mais plutôt du dicastère Administration générale et Tourisme, comme c'est le cas pour le Festival Moon & Stars. En outre, plusieurs événements tels que le Festival de Locarno bénéficient de soutiens logistiques et infrastructurels importants. Il est donc difficile d'estimer clairement le montant investi par la Ville dans le domaine culturel, mais il est certainement plus élevé.

Casorella (collections de la Ville et expositions d'art moderne et contemporain) et le Château Visconteo. La responsabilité de leur gestion est intégrée à l'administration municipale. Jusqu'en 2023, les Services culturels étaient dirigés par des conservateurs dont la principale mission était d'assurer le bon fonctionnement de ces institutions communales. Cependant, à partir de 2023, Locarno entreprend un virage stratégique en engageant un spécialiste des politiques culturelles à la tête des Services culturels. L'objectif est de renforcer l'intervention de la Ville dans la promotion et la gestion du secteur culturel.<sup>256</sup>

Les Services culturels de la Ville de Locarno soutiennent les activités des institutions présentes sur le territoire communal, telles que le Théâtre des Fauni ou La Rada, en leur accordant des soutiens financiers et en mettant à leur disposition des espaces et des infrastructures. Des soutiens ponctuels sont également attribués, avec l'approbation du Conseil municipal, dans les limites des budgets relativement limités disponibles. Une partie des activités est également financée par le Département du tourisme et des événements, notamment en ce qui concerne le festival de musique Moon & Stars, qui attire chaque année un public de plus de 100'000 spectateurs.<sup>257</sup>

Locarno bénéficie d'un important rayonnement international grâce à la présence, depuis 1946, du Festival international du Film de Locarno. Principale manifestation culturelle du canton, et l'une des plus importantes en Suisse, elle présente chaque année des films dans différentes sections compétitives et non compétitives, comprenant des longs métrages narratifs, des documentaires, des courts métrages, des films d'avant-garde et des programmes rétrospectifs. La dimension importante de la manifestation se perçoit également au travers de son budget global, qui s'élève à 14,5 millions de francs suisses, le plus élevé parmi les institutions culturelles du canton.<sup>258</sup> Le Canton apporte une contribution majeure à son financement, avec un soutien de 3,4 millions de francs suisses en 2022, ce montant étant seulement dépassé par celui accordé à l'Orchestre de la Suisse italienne (OSI).<sup>259</sup> De son côté, la Ville de Locarno verse une contribution financière de 300'000 francs suisses, ce qui est certes plus modeste, mais reste une somme significative compte tenu du budget qu'elle alloue à la culture<sup>260</sup>.



[P1] Cérémonie d'ouverture de La Filanda, Mendrisio, foto J. Perler, 2018.

<sup>256</sup> <https://www.tio.ch/ticino/attualita/1610876/locarno-nuovo-servizi-meta-servizio>, 07.09.2022.

<sup>257</sup> <https://www.tio.ch/ticino/attualita/1156106/moon-stars-raggiunge-il-record-100-000-persone>, 07.09.2022.

<sup>258</sup> Locarno Film Festival, *Annual Report 2022*, Locarno: 2023, 158.

<sup>259</sup> L'OSI reçoit annuellement un soutien de 4 millions de francs suisses: Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport del Cantone Ticino, *Rapporto e consuntivo 2022 per l'ufficio federale per l'Ufficio federale della cultura sull'aiuto della Confederazione al Cantone Ticino per la lingua e la cultura italiana* (Bellinzona: 2023), 23, [https://www4.ti.ch/fileadmin/DECS/DCSU/USC/documenti/resoconti\\_annuali/Rapporto\\_Consuntivo\\_AF\\_2022.pdf](https://www4.ti.ch/fileadmin/DECS/DCSU/USC/documenti/resoconti_annuali/Rapporto_Consuntivo_AF_2022.pdf).

<sup>260</sup> La Ville contribue à l'organisation du Festival en fournissant d'importantes prestations, telles que la mise à disposition de main-d'œuvre, d'espaces, des investissements et une promotion adéquate.

Grâce à l'important succès du festival, Locarno souhaite renforcer son rôle de référence au niveau cantonal dans le domaine de l'audiovisuel. En 2017, une première étape a été franchie dans cette direction avec l'ouverture du PalaCinema. Ce bâtiment situé au centre-ville abrite diverses institutions qui jouent un rôle actif dans l'industrie cinématographique. Parmi ces institutions figurent la direction du Festival, la Cisa Film Accademy, la Ticino Film Commission, ainsi que des espaces de production de la RSI. Le tout est accompagné de plusieurs salles de projection utilisées notamment dans le cadre du festival.<sup>261</sup>

### Centres urbains de taille petite et moyenne

L'offre culturelle est également présente dans des communes de taille moyenne, telles que Chiasso avec ses 7'729 habitants.<sup>262</sup> Son budget culturel s'élève à 1,5 million de francs suisses, soit environ 200 francs suisses par habitant, ce qui est considéré comme élevé par rapport à la moyenne cantonale.<sup>263</sup> Chiasso est le foyer d'institutions régionales importantes, telles que le m.a.x museo, consacré aux arts graphiques, l'espace d'exposition d'art Spazio officina, le Cinéma Théâtre, ainsi que des festivals et des manifestations culturelles de grande envergure, tels que Festate (musique du monde), la Biennale de l'Image (photographie) et Chiasso Letteraria (littérature).

De même, la ville d'Ascona, comptant environ 5'200 habitants en 2022, bénéficie d'un budget culturel de 1,6 million de francs suisses, ce qui équivaut à environ 307 francs suisses par habitant. Ascona, haut lieu historique des mouvements artistiques et intellectuels d'avant-garde, abrite le Monte Verità, géré par la fondation du même nom, qui est devenu un centre de conférences et de manifestations culturelles reliées à l'École polytechnique fédérale de Zurich. La ville abrite également le Château San Materno, dédié à l'art moderne, ainsi que le Musée d'art d'Ascona, axé sur l'art moderne et contemporain. Ascona accueille également des festivals renommés tels que JazzAscona et les Semaines musicales.

Selon une étude de l'Observatoire culturel du Canton du Tessin réalisée en 2016, sur 113 communes, 101 disposent d'une entité dédiée à la culture. Cela inclut les 13 communes les plus peuplées, presque toutes les communes de taille moyenne (98%) et les trois quarts des communes comptant moins de 1'000 habitants.<sup>264</sup> La promotion culturelle se déploie de manière étendue sur tout le territoire cantonal, à différents degrés d'intensité et de structuration. Cela permet une large diffusion de l'offre culturelle, même dans les zones rurales, en-dehors des centres urbains.

Cependant, il convient de souligner que les principales villes du canton jouent un rôle prédominant dans le domaine culturel, en développant continuellement des institutions et des projets culturels d'envergure, soutenus par des instruments de soutien et des financements substantiels. Au fil des dernières décennies, on observe une spécialisation culturelle croissante des différents centres urbains, ce qui témoigne

<sup>261</sup> <https://www.palacinemalocarno.ch/inquilini, 03.09.2022.>

<sup>262</sup> [https://www.chiasso.ch/wp-content/uploads/2023/01/CS\\_Statistica-popolazione-2022.pdf, 08.02.2023.](https://www.chiasso.ch/wp-content/uploads/2023/01/CS_Statistica-popolazione-2022.pdf, 08.02.2023.)

<sup>263</sup> <https://www.chiasso.ch/wp-content/uploads/2021/11/Mess-mun-2021-19-Conti-preventivi-2022.pdf, 08.02.2023.>

<sup>264</sup> Osservatorio culturale del Cantone Ticino, *La cultura nei comuni ticinesi: gestione, risorse, istituti, infrastrutture ed eventi. Indagine conoscitiva. Anno di riferimento principale: 2016* (Bellinzona, 2017), 11.

de l'importance croissante du secteur culturel dans l'élaboration des stratégies de développement des villes tessinoises.

## Secteur privé

Le secteur privé joue un rôle significatif dans le domaine culturel en Suisse, bien que ses contributions, et notamment le montant global des soutiens, restent peu documentés. Une étude réalisée en 2008 révèle qu'une entreprise suisse sur huit apporte un soutien financier à une initiative culturelle au moins une fois par an.<sup>265</sup> C'est le cas notamment du « Pour-cent culturel » de la Migros, une grande enseigne de la vente alimentaire présente dans tout le pays.<sup>266</sup> Fondée sur un modèle coopératif, Migros s'implique dans le domaine culturel depuis 1944. En 2020, Migros alloue un budget de 142 millions de francs suisses à son programme « Pour-cent culture », qui vise des objectifs culturels, sociétaux, de formation, de loisirs et de politique économique sur tout le territoire national. Environ 16 % de ce montant est dédié au soutien de la création artistique, ce qui équivaut à environ 23 millions de francs suisses.<sup>267</sup>

L'entreprise Migros est également engagée au travers de ses bureaux cantonaux. Depuis 1959, Migros Tessin alloue 0,5 % de son chiffre d'affaires à des projets culturels sur le territoire cantonal, grâce à son initiative « Pour cent culturel Migros Tessin ». Au cours des dernières années, cela équivaut à environ un montant annuel de 2,5 millions de francs suisses. Elle soutient ainsi entre 120 et 150 manifestations culturelles en 2022.<sup>268</sup> Migros est l'un des exemples les plus remarquables de l'implication des entreprises suisses dans le secteur culturel. Cependant, il n'est pas le seul acteur. Manor, une autre chaîne de grands magasins présente dans tout le pays, décerne des prix à des artistes de moins de quarante ans qui font preuve d'un mérite particulier. Ces prix sont décernés dans toute la Suisse. Au Tessin, par exemple, un prix de 15'000 francs suisses est décerné tous les deux ans, qui est accompagné d'une exposition personnelle au MASI ainsi que de l'acquisition d'une œuvre.<sup>269</sup> En outre, Coop, la troisième grande chaîne alimentaire suisse, est active dans le secteur culturel au Tessin depuis 1975. Elle soutient chaque année environ une cinquantaine de projets culturels.<sup>270</sup>

Les banques jouent également un rôle important dans le soutien à la culture. Par exemple, UBS est le partenaire principal du LAC Lugano et finance notamment son programme de médiation culturelle. Banca Stato, la banque cantonale du Tessin, soutient activement chaque année des centaines d'associations et d'événements culturels, ainsi que plusieurs musées d'art et monuments historiques.<sup>271</sup>

La liste des entreprises actives dans le secteur culturel de manière directe ou

<sup>265</sup> [https://m4.ti.ch/fileadmin/DECS/DCSU/UAPCD/documenti/Pubblicazioni/2011\\_12\\_Cosa\\_sarebbe\\_la\\_vita\\_senza\\_la\\_cultura\\_Percento\\_culturale\\_Migros.pdf](https://m4.ti.ch/fileadmin/DECS/DCSU/UAPCD/documenti/Pubblicazioni/2011_12_Cosa_sarebbe_la_vita_senza_la_cultura_Percento_culturale_Migros.pdf), 5

<sup>266</sup> Olivier Moeschler, « Le « pour-cent culturel Migros » en Suisse ou « quand une entreprise privée joue les pouvoirs publics » » in *L'Observatoire* 2009/1 (N° 35), 52 – 55.

<sup>267</sup> <https://report.migros.ch/2020/fr/vue-densemble-de-migros/environnement-et-engagement/pour-cent-culturel-et-fonds-de-soutien/>, 27.12.2022.

<sup>268</sup> En raison de difficultés économiques, les soutiens aux initiatives culturelles du Pour-cent culturel Migros Tessin ont été suspendus jusqu'à nouvel avis en 2023. Paolo Gianinazzi, « Percento culturale sospeso fino a nuovo avviso », in *Corriere del Ticino*, 17 mars 2023, <https://www.cdt.ch/news/ticino/percento-culturale-sospeso-fino-a-nuovo-avviso-311293>, 20.04.2023.

<sup>269</sup> <https://www.manor.ch/fr/u/kunstpreis>, 12.11.2022.

<sup>270</sup> <https://www.coop.ch/it/azienda/sponsoring/ricerca-evento/cultura/coop-cultura.html>, 12.11.2022.

<sup>271</sup> <https://www.bancastato.ch/su-di-noi/eventi.html>, 12.11.2022.

indirecte, par le biais de fondations spécifiques, est très vaste. Outre les banques et les grands magasins, d'autres secteurs tels que les assurances, l'industrie pharmaceutique ou encore la mode sont également impliqués. Certaines de ces entreprises fondent même leurs propres institutions culturelles. Par exemple, Bally, une entreprise de mode, a ouvert son propre musée d'art dans la Villa Hélèneum, bâtiment duquel la Ville de Lugano est propriétaire.<sup>272</sup>

Les fondations jouent elles aussi un rôle essentiel dans le soutien à la culture en Suisse. Cela comprend à la fois les grandes fondations actives au niveau national, telles que la Ernst Göhner Stiftung ou la Oertli Stiftung, ainsi que les petites fondations locales, comme la fondation Ferdinando e Ada Pica Alfieri. Il est estimé qu'il y a 13'525 fondations actives en Suisse, dont 819 dans le seul canton du Tessin.<sup>273</sup> Environ 22,4% des fondations actives au niveau national incluent la culture parmi leurs objectifs. Cependant, l'étendue du soutien financier à la culture octroyé par des fondations dans le canton du Tessin reste largement inconnu. Au début des années 2000, l'Office fédéral de la statistique estimait à 320 millions de francs suisses le soutien privé à la culture. Bien que ce montant soit relativement faible par rapport au soutien public estimé à environ 3 milliards de francs suisses, il complète financièrement l'action des pouvoirs publics et s'avère crucial, en particulier pour les projets culturels de petite et moyenne envergure.<sup>274</sup>

## 6. Conclusions

Dans la dernière partie de sa recherche sur le panorama culturel tessinois, Franco Zambelloni aborde le projet de loi sur la culture, élaboré dans les années 1980, de la manière suivante

« Il precedente progetto di legge insisteva molto sulla « difesa dell'identità culturale ticinese », ma dalla consultazione è emerso chiaramente che la gran parte degli interlocutori non condivide il termine « difesa », che sa di arroccamento e di chiusura nei confronti del futuro ». <sup>275</sup>

La raison de l'abandon du premier projet de loi sur la culture dans les années 1980 reste à clarifier. Cependant, il semble que l'on puisse trouver, à l'instar du projet élaboré dans les années 2010, une volonté marquée de la part des institutions politiques cantonales de définir la culture comme un moyen de façonner l'identité culturelle tessinoise et de la faire rayonner au niveau national, voire international. Ce phénomène émerge très tôt au niveau cantonal, avec des prémices dès le XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à travers des commandes publiques visant à renforcer les mythes fondateurs, ainsi que par le développement d'instruments de formation du peuple, notamment par le biais d'une scolarisation étendue. L'entrée en vigueur des politiques culturelles au Tessin en tant que moyen de construction identitaire se produit toutefois

<sup>272</sup> <https://www.cdt.ch/news/la-fondazione-bally-apre-le-porte-di-villa-heleneum-299233>, 12.11.2022.

<sup>273</sup> *Der Schweizer Stiftungsreport 2021*. Guggi, Katharina ; Jakob, Julia ; Jakob, Dominique (ed.) (Basel: CEPS, 2021), 7.

<sup>274</sup> <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/gesellschaft/kultur/kulturpolitik.html>, 13.11.2022.

<sup>275</sup> Franco Zambelloni, *Indicazioni per una politica culturale*, 47.

dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette période, le canton est confronté à des forces centrifuges, qu'elles soient réelles ou perçues comme telles, notamment à cause d'une présence accrue de germanophones ainsi que la montée en puissance du fascisme en Italie. Ces tensions conduisent les milieux intellectuels et politiques à définir un cadre d'intervention centré sur la valorisation des identités locales, déterminant les relations entre les deux pôles culturels voisins du canton : l'Italie et la Suisse alémanique. Les politiques culturelles, dès leur apparition au Tessin, sont conçues donc comme de véritables outils de « Soft Power », adressés à la fois à la population cantonale, aux autres cantons, au gouvernement fédéral et à l'Italie voisine.<sup>276</sup> Ces choix sont compréhensibles pour le jeune canton, qui émerge après des siècles de contrôle politique de la part des cantons alémaniques, se retrouvant ainsi dans une position culturellement et linguistiquement très minoritaire au sein de la Confédération. Il est néanmoins étonnant de constater la persistance marquée d'une telle orientation, qui resurgit régulièrement jusqu'à nos jours lors des phases clés d'élaboration stratégique des politiques culturelles cantonales. La défense de la langue et de la culture italiennes nourrit ainsi les principaux projets de loi sur la culture et continue à définir une grande partie des soutiens cantonaux. Face aux différentes interprétations de l'italianité en Suisse, le Tessin s'est ainsi donné pour mission, au cours des deux derniers siècles, de représenter la culture et la langue italiennes au niveau fédéral, une mission considérée comme historique dans le préambule de sa constitution. Il est toutefois important de souligner qu'une véritable stratégie culturelle cantonale n'a jamais été officiellement diffusée jusqu'à présent. De manière surprenante, l'utilisation de la culture comme outil de construction identitaire demeure donc un objectif implicite, et parfois inconscient, mis en œuvre selon un agenda fragmentaire, évoluant au gré des opportunités et des contingences historiques. Nous espérons que cet article pourra contribuer à mettre en lumière l'incroyable persistance et les profondes racines de cette approche. Cette démarche reste par ailleurs reléguée principalement au niveau cantonal. Les villes et les communes n'y participent qu'occasionnellement et principalement lorsque cela peut soutenir leurs objectifs stratégiques dans une perspective de concurrence avec les autres villes ou communes du canton. Cela est particulièrement évident si l'on considère le cas de Lugano, principale ville du canton, qui abrite plusieurs institutions représentatives de la Suisse italienne telles que l'Orchestre de la Suisse italienne, le Musée d'art de la Suisse italienne, l'Université de la Suisse italienne, et d'autres encore. Cependant, aucun des documents élaborés dans le cadre du développement de la « Grande Lugano » ne semble témoigner d'une quelconque ambition en matière d'identité. La ville semble plutôt chercher à se positionner en tant que pôle de référence entre le Nord et le Sud des Alpes, en tant que modèle d'innovation et de collaboration.<sup>277</sup>

Au niveau des communes, les politiques culturelles émergent à des rythmes variés. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, Lugano s'affiche comme la capitale culturelle du canton, concentrant le plus grand nombre d'institutions, d'acteurs et d'actrices culturels. En tant que ville universitaire et siège de nombreux musées et d'institutions, elle intègre la culture parmi les principaux outils de son développement stratégique. Les autres villes, de taille plus modeste, ne voient l'émergence de politiques culturelles que plus

<sup>276</sup> Frédéric Martel, « Vers un « soft power » à la française », 68 – 71.

<sup>277</sup> Città di Lugano, *Città di Lugano Linee di sviluppo 2018 – 2028, Primo aggiornamento 2021 – 2028*, 4.

tardivement, notamment dans les années 1970 et 1980, principalement en raison d'un fort développement du secteur culturel sur l'ensemble du territoire cantonal. Un tel essor des politiques culturelles, du moins dans ses premières phases, pourrait être qualifié de passif, répondant aux besoins dictés par la société civile et aux opportunités de développement ponctuelles. Ce n'est qu'à partir du XXI<sup>e</sup> siècle que l'on observe une véritable prise de conscience de l'enjeu stratégique du secteur culturel dans toutes les principales villes du canton, notamment en lien avec les domaines économiques et touristiques. Elles tendent ainsi à se spécialiser pour se forger une identité bien définie : Mendrisio devient une ville d'architecture, Locarno une ville de cinéma et Bellinzona une ville d'histoire et de traditions, tandis que Lugano vise l'excellence culturelle et le rayonnement international. Il est donc essentiel de comprendre les politiques culturelles du Tessin dans toute leur diversité, car elles sont développées par des instances politiques guidées par des objectifs distincts, parfois concurrents. Ce modèle semble avoir conduit à un certain succès : après environ 200 ans de développement, le paysage culturel tessinois se présente comme particulièrement riche, diversifié et étendu sur l'ensemble du territoire. Cette multiplication d'institutions et de manifestations culturelles, souvent de taille modeste, est accompagnée d'une présence d'offres culturelles d'importance nationale, voire internationale. C'est notamment le cas du Festival international du Film de Locarno, l'un des plus importants d'Europe.

Cependant, plusieurs défis restent encore à relever. Les outils de soutien aux acteurs et actrices culturels, en particulier en-dehors des domaines institutionnels, sont rares et peu structurés. Par exemple, contrairement à plusieurs villes et cantons en Suisse, ni les villes ni le canton du Tessin ne mettent à disposition des ateliers pour les artistes. Les soutiens à la création et à la production culturelle sont également absents ou mal médiatisés. De plus, contrairement aux autres régions linguistiques de la Suisse, la Suisse italienne, et donc le Tessin, ne dispose pas d'une académie d'art, malgré le fait que ce projet soit discuté depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>278</sup> Ces éléments contribuent à une véritable fuite des principaux artistes tessinois, en particulier ceux actifs dans le domaine des arts visuels, vers d'autres régions de Suisse, voire à l'étranger. Par exemple, parmi les dix artistes visuels lauréats du Prix Manor entre 2005 et 2022, seuls Matteo Terzaghi et Marta Margnetti résident actuellement au Tessin. Étant donné que le Tessin a développé au cours des dernières décennies un solide réseau d'institutions, l'élaboration d'outils de soutien clairs et structurés en faveur des artistes contemporains actifs sur le territoire cantonal devrait être le prochain grand défi culturel pour les instances politiques du Tessin. Le domaine associatif, ainsi que la société civile, semblent également réclamer cela avec insistance.<sup>279</sup> Ces instruments devraient contribuer au développement d'une scène culturelle contemporaine véritablement diversifiée, d'une qualité comparable à celle des autres régions linguistiques suisses. Il s'agit également de dépasser les schémas hérités au cours de deux siècles d'histoire cantonale, associant construction identitaire, cantonale ou locale, et concurrence entre les principaux centres urbains. Des schémas qui ont conduit, selon nous, à une politique culturelle centrée principalement autour des grandes institutions gérées de manière plus ou moins directe par les instances politiques

<sup>278</sup> Tessa Prati, « Ticino, Terra d'Artisti ? Politiche culturali e presenza di progetti artistici indipendenti », 27.

<sup>279</sup> « La Straordinaria cambia i rapporti con la Città », in *La Regione*, 19 mars 2023, <https://www.laregione.ch/cantone/luganese/1653391/autorita-spazi-lugano-cultura-citta-esperienza-rapporti,23.03.2023>.

cantonales ou communales. Cela permettra de laisser de plus amples espaces de développement au potentiel créatif du secteur culturel et, par extension, de la société civile. La conclusion du rapport de Franco Zambelloni, publié en 1988, ne pourrait être plus pertinente: « sono convinto che lo sviluppo di un'identità non deve essere programmato artificialmente: contribuisce a formarla tutto ciò che favorisce la partecipazione e la riflessione della gente alla vita del suo Paese - e in questo senso tutto ciò che lo Stato potrà fare per il promovimento della cultura sarà anche in favore dell'identità del Ticino ». <sup>280</sup>

<sup>280</sup> Franco Zambelloni, *Indicazioni per una politica culturale*, 42.

# Impressum

Cette étude a été commissionnée en 2023 à Sébastien Peter par le Zurich Centre for Creative Economies de l'Université des Arts de Zurich (ZHdK).

(Au moment de cette commande, M. Peter n'était pas encore directeur des Services culturels de la Ville de Locarno. Ainsi, le contenu de son étude ne saurait l'engager dans ses nouvelles fonctions).

Directeur: Prof. Christoph Weckerle.

Responsable éditorial: Prof. Frédéric Martel.

Rédacteur: Sébastien Peter.

Graphisme et mise en page: Ladina Dörig et Lara Koller.

Date de publication: Janvier 2024.

Contact: Zurich Centre for Creative Economies

Zurich University of the Arts

Toni-Areal, Pfingstweidstrasse 96, 8005 Zurich

[creative.economies@zhdk.ch](mailto:creative.economies@zhdk.ch)

[creativeeconomies.com](http://creativeeconomies.com)

Cet article fait partie d'une série de publications du Zurich Centre for Creative Economies de l'Université des Arts de Zurich (ZCCE/ZHdK) sur les politiques culturelles, les industries créatives et le secteur artistique en Suisse : après Genève, Zurich, la philanthropie suisse etc., cette recherche sur les politiques culturelles du Tessin et de la Suisse italophone vient compléter la série. D'autres publications suivront.

**Z**

—

hdk

—

Zürcher Hochschule der Künste  
Zurich University of the Arts

—

—

**Zurich**  
**Centre for**  
**Creative**  
**Economies**

# Sébastien Peter

Sébastien Peter (1984) est historien d'art, conservateur et manager culturel. Il est diplômé en histoire de l'art à l'Université de Lausanne et de Fribourg et a obtenu un master en études du marché de l'art à l'Université de Zurich.

De 2016 à 2021, il a occupé le poste de délégué adjoint à la culture de la Ville de Bienne. En outre, il a travaillé comme expert en arts visuels pour la fondation Pro Helvetia. En 2013, Sébastien a cofondé l'espace d'art « Sonnenstube » à Lugano, dont il a été le codirecteur, organisant de nombreuses expositions et concerts jusqu'en 2017. Il a également été commissaire d'expositions et de programmes musicaux dans des espaces d'art indépendants à travers la Suisse et a collaboré avec des maisons de vente aux enchères, des galeries et des magazines spécialisés. En 2021, il crée la biennale d'art « La Regionale », à Lugano, et en 2023, il est l'un des promoteurs de « Straordinaria – Tour Vagabonde ». Depuis mai 2023, Sébastien Peter occupe le poste de Directeur des services culturels de la Ville de Locarno et des musées de la ville.

# Remerciements

La rédaction de cet article a été rendue possible avant tout grâce à l'important soutien du Prof. Frédéric Martel du Zurich Centre for Creative Economies (ZCCE/ZHdK), dont les recherches sur les politiques culturelles m'accompagnent et m'inspirent depuis plusieurs années. Ma reconnaissance va également à Lorenzo Sganzi, mentor et penseur de l'identité culturelle cantonale, à Luigi Maria di Corato, Délégué à la culture de la Ville de Lugano, et à Laura Brenni, Responsable du Bureau du Développement culturel de la Ville de Lugano, qui ont fourni une documentation importante et qui œuvrent inlassablement pour le développement culturel de Lugano. Mes remerciements vont également à Tessa Prati, qui a courageusement mené des recherches sur les politiques culturelles sans lesquelles cet article n'aurait pas pu voir le jour, à Clarissa Fornaro, qui a assuré la relecture du texte et à Ladina Dörig et Lara Koller pour le travail de mise en page. Enfin, j'adresse un grand merci à mon épouse Nadia Peter, qui m'a accompagné avec patience dans la rédaction de cette recherche.

